

N° spécial 5
2012

CHRONIQUES NONTRONNAISES

Présentées par le GRHIN
Groupe de recherches Historiques du Nontronnais

Le canton de Champagnac-de-Belair

au XIXe siècle et avant
dans un manuscrit de 1892

d'Hippolyte Brugière

intitulé

l'Ancien et le Nouveau

Périgord



SOMMAIRE

Hippolyte Brugière (article de J. Briquet)	P.	2
L'ancien et le nouveau Périgord	P.	8
Champagnac-de-Belair	P.	10
Boulouneix-la-Gonterie	P.	23
Cantillac	P.	30
Condat-sur-Trincou	P.	36
La Chapelle-Faucher	P.	45
Cercles et La Chapelle-Montmoreau	P.	58
Quinsac	P.	65
Sceau-Saint-Angel	P.	72
Saint-Pancrace	P.	79
Villars	P.	83

Le GRHIN remercie particulièrement Monsieur l'Abbé BOUET, Archiviste diocésain et membre fondateur du GRHIN, pour la facilité et la gentillesse avec laquelle il nous a permis un accès aisé au manuscrit du Chanoine Brugière.

QUI ÉTAIT LE CHANOINE BRUGIÈRE ?

Par Jean Briquet

Extrait du Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXVII – Année 2001.

Les chercheurs , étudiants, curieux d’histoire locale, connaissent « le Brugière », comme on dit « le Littré », mais qui était le chanoine Brugière ?



Hippolyte Brugière est né le 24 juin 1831, à Chalagnac, où son baptême fut célébré le 18 août par le curé Labat, qui avait déjà procédé à son ondoisement, le 24 juillet. Il est décédé le 4 mai 1922, à la maison de La Madeleine de Bergerac, à près de 91 ans. Il était fils de Jean-Baptiste, Prosper Brugière et de Rose, Élisabeth d’Artensec de Verneuilh. Il appartenait à deux vieilles familles du Périgord dont nous trouvons trace dans l’*Armorial de la noblesse du Périgord* d’Alfred de Froidefond et, à présent, dans le *Dictionnaire biographique du Périgord* de notre collègue Guy Penaud. Les Archives diocésaines conservent le livre de raison (1741-1761) du sieur Brugière de Chalagnac (AR 29).

H. Brugière était tellement identifié à son personnage de chercheur (le mot n’était pas encore en usage) que les détails de sa biographie nous échapperaient totalement si son contemporain, Mgr Mayjonade, lui-même historien de notre diocèse, n’avait tracé à son décès ce portrait qui paraît hautement vraisemblable : « *Il vient de s’éteindre pieusement à Bergerac, ce cher et vénéré confrère, à l’âme si loyale, d’une amabilité proverbiale, d’une simplicité naïve, d’une bienveillante affabilité, d’une grande aménité de relations* »¹.

1 – Semaine religieuse, 20 mai 1922, p. 236.

Ordonné prêtre à Périgueux, le 17 mai 1856, il est nommé vicaire à Saint-Pierre-de-Chignac, puis à Monpazier en 1857, curé de Saint-Seurin-de-Prats de 1860 à 1864, et, enfin, curé de Coulounieix de 1864 à 1895, ce qui lui donnera toutes facilités pour ses recherches aux Archives départementales, au greffe du tribunal, à la mairie, à la bibliothèque municipale de Périgueux, sans négliger les presbytères.

Mais il ne se bornait pas à ces sources immédiates, il poussait ses investigations jusqu'à Paris, Bordeaux, Limoges, Pau, et il copiait infatigablement la pièce qui l'intéressait ; la photocopie lui aurait rendu de signalés services. Il a donc largement bénéficié de la collection Périgord, réunissant à la Bibliothèque nationale, en 183 volumes, les travaux de Leydet, de Prunis et, surtout, de Lespine, dont l'inventaire figure au tome XVII de notre Bulletin².

Brugière n'était pas un historien, mais il a bien servi l'histoire du Périgord en mettant à notre portée une documentation prodigieuse, résultat de ses compilations au sens positif de ce terme. C'est ainsi qu'à partir de la masse de ses notes, reprises, classées, retranscrites, il édifia pour son usage personnel ce monument de 32 volumes in 4° *L'ancien et le nouveau Périgord* qui viendra plus tard enrichir les Archives diocésaines.

D'après Mgr Mayjonade, à qui ces Archives doivent également beaucoup, du 7 mars 1884 au 26 février 1892, Brugière a rempli 419 feuilles de 12 pages chacune : en tout 5028 pages, le tout écrit, dit-il, en caractères menus, mais bien lisibles³.

Ceux qui pratiquent le Brugière connaissent bien cette fine écriture, sans doute de l'un de ses frères, Charles, Etienne, Ernest, car nous apprend le *Dictionnaire biographique des membres du clergé catholique de 1895* (conservé à la SHAP), il « aimait à occuper le temps de ses loisirs à des travaux d'écriture microscopique qui sont d'une finesse et d'une perfection sans égale » : Toute l'*Imitation de Jésus-Christ* en une page de 46 x 30 cm.⁴ Cette collaboration graphique entre les deux frères est confirmée par une seule note manuscrite du chanoine Brugière dans son ouvrage.

A noter que le texte des volumes conservés aux Archives diocésaines ne présente pas le manuscrit original, mais un collage, sur des feuilles reliées, de pages photocopiées avec les moyens de l'époque.

En page de garde et en beaux caractères, on peut lire l'inventaire des 550 notices : « *Pouillés, statistiques, histoire et géographie, patrons et titulaires, églises et chapelles, œuvres d'art, cloches, inscriptions, abbayes et prieurés, châteaux, clergé, familles marquantes, monuments archéologiques, antiquités, curiosités, usages, traditions, dévotions, superstitions, etc.* ». En outre, et ce n'est pas le moindre intérêt de ce travail, on y trouve relevées des traditions orales locales.

Dans la reliure déposée à l'évêché par le chanoine Brugière, des intercalaires ont été ménagés, sur lesquels il a ajouté de nombreuses notes complémentaires, autographes celles-ci.

L'ouvrage comporte, en outre, de nombreux croquis d'églises, de monuments, en petit format, finement réalisés à la plume, ainsi que, pour chaque paroisse, un relevé topographique succinct des lieux-dits, le tout, vraisemblablement de la main de Charles Brugière. Un microfilm est déposé aux Archives départementales.

On conserve également aux Archives diocésaines un *Atlas de l'ancien et le nouveau Périgord d'après Belleyrne, Délimitations civiles et ecclésiastiques*, de format 63 x 50 cm, papier cartonné.

2 – Les Archives départementales ont en microfilm la totalité du fonds Périgord, sauf les tomes 20, 21, 22, 108, 109, 111, 112, 113 sans rapport avec le Périgord. Cf. *Mémoire de la Dordogne*, n° 7 et n° 9.

3 – *Semaine religieuse*, 20 mai 1922. Jean-Baptiste Mayjonade (1856-1936), ancien élève de l'Université catholique de Lille, ordonné prêtre en 1880, devint secrétaire-archiviste de l'évêché de Périgueux (1896), puis secrétaire général de l'évêché (1912-1933). Auteur de nombreux articles et opuscules, son œuvre principale est consacrée à Maine de Biran. On lui doit, en partie, la conservation des Archives diocésaines.

4 – Archives diocésaines, section des cartes. Charles Brugière a également exécuté l'*Histoire de la ville de Metz*, 302 pages, en une seule page de 50 x 30 cm ; cinquante-quatre romances sur une carte de visite, 9 x 5,4 cm.

A chaque canton sont consacrées deux feuilles de ce format : sur l'une, un plan du canton à l'échelle 1cm = 198 m ; sur l'autre, l'énumération des lieux-dits. A notre connaissance, il s'agit d'un exemplaire unique¹.

Pour être complet au sujet de l'œuvre cartographique du chanoine Brugière, il faut signaler deux petites cartes en couleurs (24 x 31 cm) présentant, l'une l'ancien diocèse de Périgueux, l'autre celui de Sarlat. Il les présenta à la séance de notre Société le jeudi 3 février 1876.² Ces cartes sont divisées par archiprêtres de l'Ancien Régime, avec indication des églises paroissiales, chapelles, collégiales, abbayes, prieurés, commanderies, châteaux, etc., signalés par des sigles. Il précisa qu'il s'était servi des cartes de Nicolas Sanson (1600-1667) tout en y apportant quelques corrections et d'assez nombreuses additions, le tout en 'caractères presque microscopiques' dont il s'excuse ; chaque carte porte la mention « H. Brugière *delineavit* »

On aurait pu penser que l'abbé Brugière, toujours curé de Coulounieix, ne quitterait pas le domaine – si vaste par ailleurs de l'érudition – mais les notes qu'il avait recueillies sur l'époque révolutionnaire et, d'autre part, l'air du temps en cette fin de siècle où l'église de France faisait face à une vague de persécution anticléricale, l'amèneront à éditer en 1893 un recueil *Le Livre d'Or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le Clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire* (326 pages)³. La famille Brugière, d'ailleurs, conservait avec vénération la mémoire de deux témoins de la foi : un Chanceladais, Joseph-Louis-Martial Brugière et un prêtre de la Mission de Périgueux, Jean-Baptiste Brugière⁴.

Le chanoine Prieur a porté sur lui un jugement qui ne manque pas de perspicacité, ce qui n'étonnera pas ceux qui gardent le souvenir de ce prêtre lettré qui a marqué de sa forte personnalité, non seulement Périgueux dont il fut l'archiprêtre de 1917 à 1947, mais le diocèse, par ses articles, ses publications, sa culture, ses nombreuses relations, dans la tradition du pasteur attentif à tous.

« *Le volume est intéressant, écrit-il. Il n'est pas définitif. Monsieur le chanoine Brugière était un chercheur infatigable. Il n'avait pas la qualité essentielle de l'historien, qui est d'animer les documents et de faire revivre les physionomies évanouies par une savante juxtaposition des textes cités et harmonieusement fondus. Il se rendait compte lui-même que la composition d'un ouvrage n'était pas son affaire, et il avait plutôt cédé avec regret, en publiant ce volume, aux instances réitérées dont il avait été l'objet* »⁵.

Le chanoine Prieur remarque cependant que « *le volume quoi qu'il en soit, venait à son heure* », ce qui confirme l'influence subie de par les circonstances de l'heure où se projetait sur notre diocèse et sur l'Eglise « *la grande ombre de la Révolution française* », selon l'expression de notre président, l'abbé Pommarède, dans *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord* (pp. 58-61).

Sur cette lancée, l'abbé Brugière qui, entre temps, en 1895, avait quitté son Coulounieix pour le chapitre cathédral, donna un complément au *Livre d'Or* sous le titre *Quelques pages de l'ancien et le nouveau Périgord et les châtiments des persécuteurs de la période révolutionnaire* (1897), titre qui paraît aussi étranger que possible au caractère débonnaire de son pacifique auteur.

« *Appelés à recueillir de nombreux documents sur la période révolutionnaire en Périgord, nous avons pu rassembler quelques exemples frappants des justices de Dieu envers certains hommes plus spécialement signalés par leur acharnement pendant la tourmente* » (p. 3).

1 – Archives diocésaines, section des cartes.

2 – B SHAP, t. III, 1876, p. 123. Elles ont été publiées dans notre Bulletin la même année, en page 226 et 234.

3 – Brugière (H.), *Le Livre d'Or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le Clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*, Montreuil-sur-Mer, impr. N.-D. des Prés, 1893.

4 – B SHAP, t. XX, 1893, p. 467; *Livre d'Or*, pp. 37-38 ; Robert Bouet, *Dictionnaire biographique, le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, 2 tomes, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 1993-1994.

5 – Article nécrologique paru dans le B SHAP, t. XLIX, 1922, p. 191.

Il parcourt ainsi 34 paroisses du diocèse donnant des faits « *solidement établis ; beaucoup d'entre eux sont l'objet d'une tradition ininterrompue, d'autres nous ont été livrés par des témoins oculaires* », en évitant de mettre en cause des familles. L'austérité du propos est adoucie par des extraits de ses monographies pour chacune des paroisses concernées dans ces 162 pages. Curieusement, mais trait révélateur de sa manière d'accumuler les notes, H. Brugière consacre le reste du petit livre (pp. 163 à 208) à publier des documents sans rapport avec ce qui précède.

Assurément, ces écrits n'offrent nullement la rigueur scientifique et le caractère exhaustif du *Dictionnaire biographique, le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, de notre collègue, M. l'abbé Robert Bouet.

Exploration campanaire du Périgord – au titre insolite (*campana*, la cloche) – nous fait quitter ces terrains sensibles pour nous élever vers le ciel.

L'ouvrage publié par notre Société en 1907, 652 pages, est cosigné par le chanoine Brugière et Joseph Berthelé. Ce dernier, archiviste départemental de l'Hérault, décédé en 1926, était un excellent archéologue, spécialiste de la question des cloches¹. La première prise de contact avait eu lieu à l'initiative de celui-ci en octobre 1897, offrant ses services pour une publication commune, disposant lui-même d'une documentation inédite sur les cloches du Périgord².

La tâche fut répartie de la manière suivante : une étude d'ensemble sur les cloches du Périgord, par Joseph Berthelé, par une exploitation très méthodique des matériaux rassemblés par le chanoine Brugière (pp. 5-172). Ce dernier a assuré, canton par canton, la recension minutieusement érudite des cloches du diocèse (pp. 173-458). On y trouve, non seulement la description des cloches, mais quantité d'informations glanées à leur sujet. A Saint-Germain-des-Prés, par exemple, extrait du livre journal de Réjou, syndic-fabricien : « *le 21 juillet 1738, j'ai remis au nommé Mathieu trois livres de fert pour accommoder la grande cloche, monté 9 s. Ledit Mathieu m'a dit avoir pris de fert de plus demy livre 1 s. 6 d. Le 12 août 1738, M. le curé et moy avons convenu avec le nommé Anthoine, serrurier, pour accomoder la grande cloche qu'il a braszé, fait le jouc à neuf, refait le bâtan et l'a ferrée ; avons convenu lui payer pour tout trente livres... ; plus le jour que nous fîmes monter la grande cloche, 3 s. pour une pinte de vin... ; plus ay acheté un ner de bœuf pour attacher le bâtan de ladite cloche, 3 s....* » (p. 208)

C'est là, naturellement, qu'on trouve mentionnée la cloche de l'hôtel de ville de Périgueux cédée à la cathédrale et dont il a été question récemment.

La dernière partie est une étude de Joseph Berthelé sur les fondeurs de cloches ayant travaillé pour le Périgord, du XVe au XXe siècle (pp. 459-576). On y voit comment il s'agissait d'un art familial, les Ampoulange, les Baraud et, on s'y attend, les Bollée (XVIIIe, XIXe et XXe siècles).

Des index contribuent à une consultation rapide, encore très appréciée par ceux qui viennent s'assurer des inscriptions peu accessibles de leurs cloches et, en même temps de leur origine.

Le chanoine Brugière fut un membre très actif et productif de notre Société et la liste de ses articles, de 1876 à 1892, est considérable ; d'ailleurs, elle l'appela à en être le secrétaire-adjoint en 1897 et vice-président honoraire en 1903.

Aux Archives diocésaines, ce qu'on pourrait désigner comme le *corpus* Brugière se compose, en outre, de nombreuses notes manuscrites regroupées sous diverses cotes :

Bibliothèque :

- deux tomes reliés : sujets divers avec tables (n° 03),
- un livret : notes sur les paroisses (n° 1556),
- un livret : familles notables de chaque paroisse (n° 1551),

Archives diocésaines :

- un carton, D 91 : paroisses classées par canton,
- deux cartons D 197 et D 198 : paroisses,

1 – B SHAP, t. LIII, 1926, p. 173.

2 – Archives diocésaines, C 764.

- un carton, D 309 : croquis, fragments sur abbayes, prieurés, congrégations, personnalités, la Révolution,
- trois dossiers, C 790, D 235, C 115 : *Le Livre d'Or*, curés sous la Révolution,
- un cahier, C 764 : courrier, *L'exploration campanaire*,
- un dossier M 7 : notes diverses.

Il aurait été surprenant qu'Hippolyte Brugière, tant attaché à l'histoire dite faussement « locale » de notre province, n'en ait pas parlé ni écrit la langue. Les Archives diocésaines conservent une plaisante invitation à déjeuner adressée de Coulounieix à ses confrères, en vers occitans, intitulée non sans malice en référence à l'actualité « Lou Syndicat », mais dépourvue d'autre allusion car, on s'en doute, il s'agissait de la bonne compagnie se réunissant tour à tour, assez loin de telles agitations :

*D'ovei mou bounz amis, lou ploseï me 'scotouillo,
Oven zuna, fai magre, e' paou zuga zon fouillo
Per nous santifia tous é pastour é troupeou
Lou careim' eï possa, dé Paqué lou drapeou
Qué fai floca lou vént dé la réjouissanço
Va fa luzi sça you votr' eimablo présenço (...)*¹

On remarquera l'allusion aux jeux de cartes, passe-temps favori des curés de ce temps et dont ils s'étaient vertueusement abstenus durant le Carême (« *paou zuga, peu joué* »).

Infatigable, l'abbé Brugière devait presque chaque jour descendre de Coulounieix à Périgueux, après avoir fait son catéchisme, visité ses malades. « *Il marchait – raconte l'archiprêtre Prieur – avec l'air radieux, d'un homme qui, son devoir accompli, va voir ce qu'il aime. Ce qu'il aimait, c'était les vieux registres poudreux conservés dans les archives, dans toutes les archives* » (B SHAP, tome XXIX, 1922, p. 190).

Pourtant, la fatigue vint un jour – même rapproché de Périgueux par sa nomination au chapitre – sa sagesse et son esprit de détachement, sans doute une vue qui commençait à donner des signes de fatigue bien compréhensible, lui inspirèrent sa décision : « *il se dépouilla résolument de tout ce qu'il possédait, de ses livres même et de ses notes qu'il nous confia* »². Ce fut, pour nos Archives débutantes, un accroissement considérable.

Retiré en 1910 à Bergerac, à la maison de retraite de La Madeleine des religieuses de Sainte-Marthe, il y vécut douze ans, « *sans se départir du calme, de la sérénité et de la gaieté, il vivait de souvenirs* », jusqu'à sa mort survenue le 4 mai 1922 ; l'inhumation eut lieu dans le caveau de famille, aujourd'hui disparu, au cimetière de l'Ouest à Périgueux.

Comme on aurait aimé le connaître ! le bon curé de Coulounieix, le membre distingué du chapitre, prompt à rire de ses nombreuses distractions, l'érudit passionné par une humble tâche dont continuent de bénéficier tous ceux qui, comme lui, sont épris des richesses de notre Périgord.

J.B.

1 – Archives diocésaines, D. 253, traduction père J.C. Célérier.

D'avoir mes bons amis, le plaisir me chatouille
Nous avons jeûné, fait maigre et peu joué, il le fallait
Pour nous sanctifier tous, et pasteur et troupeau,
Le Carême est passé, de Pâques le drapeau
Qui fait gonfler le vent de la réjouissance
Va faire briller chez moi votre aimable présence.

2 – Mayjonade (chanoine), Semaine religieuse, 20 mai 1922, n° 20, P. 237.

L'ANCIEN ET NOUVEAU PÉRIGORD

Ouvrage manuscrit en 32 volumes (de 34 x 28 x 6 chacun) dont le titre et le contenu sont présentés ainsi par son auteur :

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PÉRIGORD

Par H. BRUGIÈRE.

— 222 —
550 Notices.

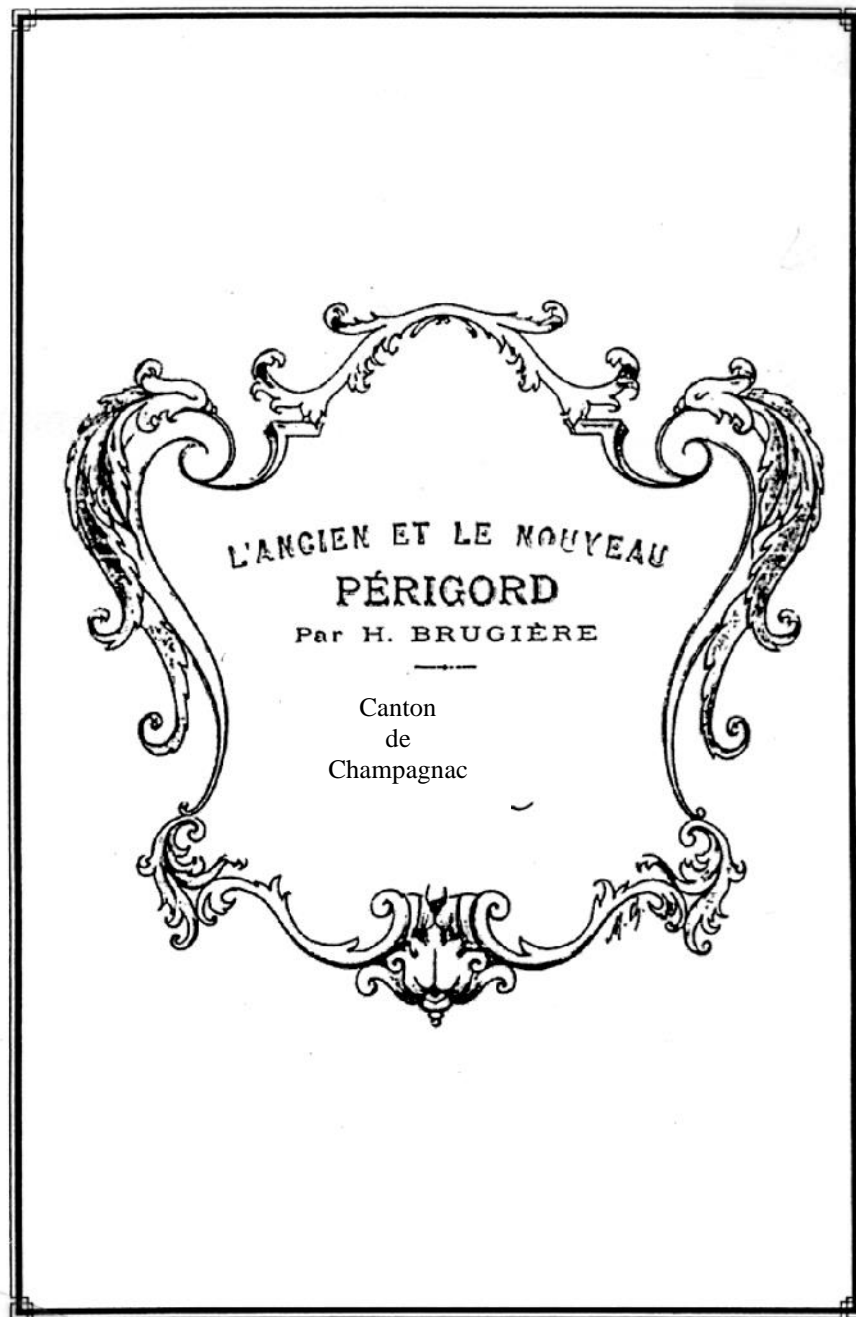
*Nombreux documents civils et ecclésiastiques sur le
Département de la Dordogne*

*divisé par ordre alphabétique en arrondissements,
cantons et communes :*

*Pouillés, statistique, histoire et géographie, patrons
et titulaires, églises et chapelles, œuvres d'art, cloches,
inscriptions, abbayes et prieurés, châteaux, clergé,
familles marquantes, monuments archéologiques,
antiquités, curiosités, usages, traditions, dévotions,
superstitions, etc., etc.*

Cartes géographiques et Gravures.

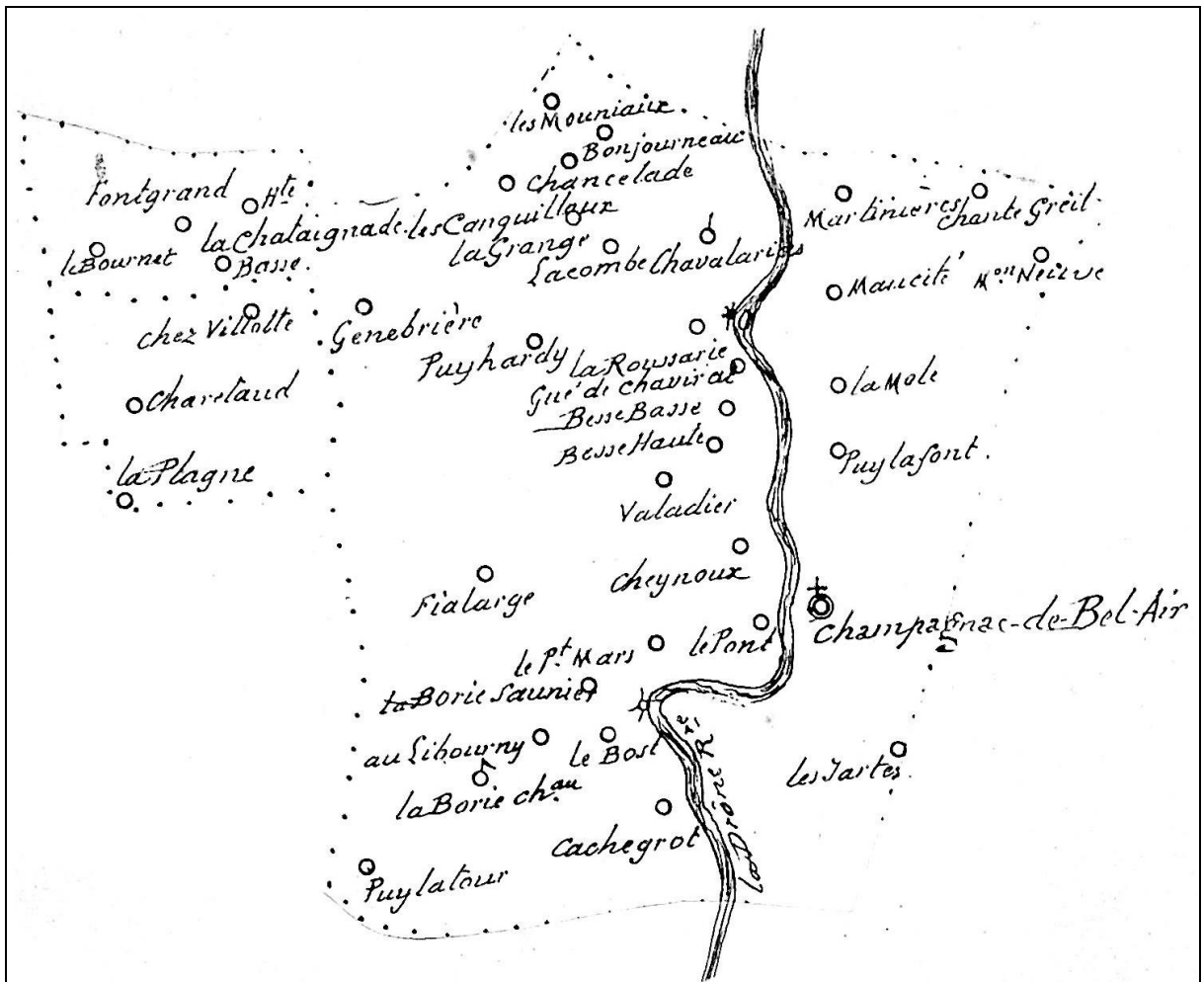
LE CANTON DE CHAMPAGNAC DE BELAIR



Chaque chapitre concerne une paroisse du canton en commençant par Champagnac, puis en suivant l'ordre alphabétique...

N.B. les numéros de pages indiqués correspondent à l'édition manuscrite. Tous ces documents se trouvent dans le volume 17 des Archives diocésaines.

Champagnac-de-Belair



----- p. 1 -----

Le bourg	89 m.	La Combe 2 ½ NO	1	Moulin du Bost 1 ½ SO	
La Besse Hte ¼ NO	5	Coulonges 3 N	7	Moulin Racaud 2 N	1
La Besse Bsse 1 ½ N	2	Domaine neuf	1	Les Mouriaux 4 NO	1
Bonjournal 3 ½ NO	1	La Durantie 3 E	2	La Plagne 4 O	
La Borie(Chât.) 2 ½ SO	1	Fialarge 2 ½ O	2	Le Pont ½ O	3
La Borie 2 SO	7	La Faye 5 NE	9	Puyhardy 3 NO	7
Le Bost 1 ¼ SO		Fontgrand 4 NO		Puy Latour 3 SO	1
Le Bournat 4 ½ NO	1	Genèbrière 3 ½ NO	10	Puy lasfont 1 N	1
Gué de Chavirat 2 NO	2	Les Jarthes (?) 1 ½ SO	1	La Roussarie 2 NO	
Cachegrot 2 ½ SO		Lardailler 3 ½ E	6	St Marc (le Pt Mars) ¼ SO	3
Chavalarias 2 ½ NO	10	Libourny(au) 2 ½ SO	3	Le Talet 4 E	1
Les Conquilloux 3 ½ NO	1	Maucité 2 N	3	Valadier 1 ½ NO	
Chancelade 3 ½ NO	7	Métairie Neuve 2 ½ NE		Verneuil 2 SO	12
La Chataignade Hte 4 NO	2	Pt Mars 1 SO	1	Villotte 4 ½ NO	
La Chataignade Bsse 4 NO	2	La Mole 1 ½ N	1	Charretau (?) 4 ½ NO	
Cheynoux ½ NO	8	Martinières 3 N	1	Chez Duret 2 NO	

Champagnac-de-Bélaïr.

1070 habitants dont 330 au bourg ; 335 communicants dont 120 hommes ; altitude comprise entre 125 m et 162 m ; 1913 hectares 79 ares ; à 20 km de Nontron ; 34 km de Périgueux.

Revenus : commune en 1884 : 65,63 X 34
Fabrique en 1881 : 860^{ff} (ch. 250^{ff})

Sol : Crétacé inférieur. La commune se compose de collines et de vallons qui la rendent assez riante et pittoresque. Elle est traversée du nord au sud par la rivière de Dronne et à l'est par un ruisseau appelé le Trincoü. Il y a aussi plusieurs bonnes fontaines. La Dronne fait mouvoir trois moulins à blé et pressoir à huile. Son sol produit du froment, du maïs, des châtaignes, des pommes de terre, du vin et des légumes de toute nature. On élève et trafique des bestiaux. Il y a un marché le lundi et des foires le premier lundi de chaque mois. Ses relations sont principalement avec le Nontronnais, le Limousin et l'Angoumois. Les communications sont faciles. Il y a quelques familles bourgeoises. Le reste de la population se compose de propriétaires et d'agriculteurs aisés ; les priorités sont bonnes et la religion assez pratiquée. L'air est sain.

Extrait du cahier des doléances pour les Etats-Généraux 1789.

« Champagnac-de-Bélaïr est situé sur un sol aride, ingrat, partie duquel, et le plus productif et arrosé par la rivière de Dronne qui 'flote' contre la montagne sur laquelle est assis le 'bourgt' assez étendu.

Au moindre débordement de ladite rivière les fonds qui l'avoisinent sont endommagés considérablement soit par l'effet dudit débordement, soit par l'influence des brouillards, soit par les ravines qui découlent des hauteurs et qui roulent sur les dits fonds en dévastent les fruits. Les autres fonds dépendants de la dite paroisse sont des rochers et des terres sableuses dévastées et légères au point que la moindre sécheresse diminue beaucoup leur production. Quoique le bourg (des habitans) soit assez vaste et bien placé pour être fréquenté, ils sont privés de foires et marchés ce qui ne laisse pas de leur porter un préjudice considérable. Les deux tiers des biens de ladite paroisse sont possédés par les nobles et les privilégiés... Dans cette province du Périgord on disme sur le pied du dixième. » (Archiv. de la D.)

Champagnac était en 1380 le siège d'un archiprêtre qui portait au XIII^e siècle le nom d'archiprêtre de Condat et comprenait 27 paroisses. « *Arch. de Champanhaco* »

C'était au XIV^e siècle un ancien repaire noble relevant de la châtellenie de Nontron, depuis ayant haute justice sur Champagnac

et St Laurent-de-Gogabaud, 1760.

L'Évêque était collateur de co-bénéfice.

Le décret du 5 Nivôse an XIII supprima la paroisse de Condat et la divisa entre Champagnac et La Chapelle-Faucher. Les villages attribués à Champagnac sont les suivants : le bourg de Condat, les Nodis, les Guillaumies, les Redons, Pagnac, Fouret, les Castillères, le Petit-Champagnac et Mont-Biron. Ces villages ont été restitués à Condat lors de son érection en succursale, le 16 octobre 1843.

Titulaire et Patron. Saint Christophe martyr, 25 juillet. Un parchemin daté de 1486, lequel m'a été communiqué par M. de Bellussières, contient ces lignes : « ...*Johannem Lamarthonie ... bacharia*

archipresbytero de Champanhaco... in die beati Proponifori (c. à d. St Christophe) patroni ejusdem ecclesior... Johannem de Lamarthonie... dominum unigenitum burgi et totius prope de Champanhaco causa et nomine dicti sui archipresbyteratus... »

Les registres paroissiaux de 1688 et suiv. portent : « *paroisse de St Christophe de Champagnac* ». Le pouillé de la fin du XVIIIe siècle porte également le nom de St Christophe accolé à la paroisse. Enfin statue et fontaine de St Christophe.

Église.

D'après l'abbé de Lépine (t. V p. 60) l'église de Champagnac fut construite au XVIe siècle par Gaston de Lamarthonie qui devint évêque de Dax. Les armes de cette famille qui sont : « de Gueules, au lion d'or, lampassé et armé de gueules » se voient encore à la clef de voûte. Cette église qui est du style flamboyant, est un carré-long de 20 mètres sur 10. Sa voûte est en pierres disposées en arêtes de poissons. Voûte hardie appuyée sur les murs, reposant sur les murs, assise sur des culs de lampe sculptés.

Il y a 3 croisées et au-dessus de la tribune une belle rosace.

Le maître-autel est orné d'un fort beau retable qui s'élève jusqu'à la voûte et encadre deux autres autels qui sont sur le même plan.

Statue de Saint Christophe.

On y remarque la grande et belle statue du patron de la paroisse, St Christophe portant sur ses épaules l'Enfant-Dieu ; statue qui est en grande vénération parmi tout le peuple.

Le portail de style gothique est remarquable par son architecture. Le cintre est à anse de panier.

2 portes.

Les deux chapelles avec leurs autels sont dédiés : l'un à la Vierge, l'autre à St Jean-Baptiste.

L'ancien clocher qui tombait en ruines a été remplacé par un nouveau qui n'a rien de remarquable.

La cloche dont le poids est de 1500 livres remonte à 1834 (Arch. de la Dord.)

Le cimetière est à 150 mètres. Dans l'ancien cimetière qui entourait l'église on a trouvé des cercueils en pierre dans le genre de ceux de Condat.

Le presbytère n'a pas été aliéné à la Révolution. Il est situé à 80 mètres de l'église, vaste, en bon état avec un grand jardin et un petit pré.

2 écoles.

Confréries du Rosaire et du Cœur Immaculé de Marie.

8 enfants assistés. 8 mendiants. Bureau de bienfaisance.

Fondation par Mlle Moreau d'un service et de douze messes que la fabrique fait acquitter.

Mission fondée par M. Martin, ancien curé de Champagnac.

Reliques de St Félix, don de Monseigneur Georges, évêque de Périgueux.

----- p. 11 -----

Chapelle.

Au cimetière petite chapelle de Notre Dame de Bonsecours objet d'un pèlerinage le 2 juillet, fête de la visitation. Cette chapelle fut bâtie en 1762 par M. Lavidalie archiprêtre et le seigneur de Champagnac habitant Laborie-Saulnier, à la suite d'un vœu formé par toute les paroisses du canton pendant une peste qui fit périr une partie de la population. On y vient encore le 2 juillet, mais il n'y a plus la même affluence. On enterre dans cette chapelle les prêtres et les curés de la paroisse.

Grotte et fontaine.

Au bas du rocher sur lequel l'église est bâtie se trouvent la grotte et la fontaine de St Christophe. Il y avait là une croix où chaque année on se rendait en procession avant la messe le jour de la fête patronale, le 25 juillet. On y allait encore pour obtenir la pluie en temps de sécheresse. Le prêtre y récitait une oraison et plongeait ensuite dans la fontaine le pied de la croix. On rapporte que plusieurs fois la procession était inondée avant son retour à l'église.

L'énergie préserve de sacrilèges pendant la Révolution.

Pendant la période révolutionnaire la conduite du maire nommé Barby et des habitants fut au-dessus de tout éloge. Grâce à leur énergie l'église, l'autel (1), les croix, le presbytère furent respectés. Un individu voulait briser un tableau de la Sainte Vierge . Il en fut empêché à coups de bâtons, on dit même qu'il en mourut ; d'autres révolutionnaires ayant essayé d'abattre les croix furent chassés à coups de pierres par les femmes de Champagnac.

(1) Bas-relief du maître-autel représentant la Cène.

Il existe un lieu-dit St Marc.

Archiprêtres, curés et vicaires de Champagnac.

Jean de la Marthonie 1486	Griffoul v. 1683	B.M. Laguerenne AT. 1803-24
Barby, vic 1668	Peyrot vic. 1685	Lamothe-Lafaye 1824-1830
I Lachannier v. 1668	Laporte v. 1691	Dudouble 1830-60
Cerou v. 1670	Ch. Sorin arch. 1710	Martin 1860-69
Champagnac arch. 1670-73	Ménesplier v. 1710	Pons 1869-88
Parrot v. 1672	Pierre Jacq. Marcassin arch. 1739	
Bory v. 1675	Jean Bugeaud de la Vidalie 1772-87	
Bouchier arch. 1677-1708	Bernard Morteyrol Laguerenne 1787-91	

(en marge)

Antoine Bouchier, archiprêtre de Champagnac (archiv. de l'hôtel de ville, gg 17 f° 81, 7°) 1683, 18 octobre.

Ilerdan (?), gg 71 f° 29, V°. 1876.

1602 Parcelhier prêtre (Registres par.)

1602 Dubouys archiprêtre.

1606 Luguët vic. ; 1612 Luguët curé

1600 Dubouys archiprêtre.

1710-1739 Claude Sorin archi.

(Archiv. de la Dord. B. 904 1772-1773)

Le Lieutenant particulier condamne messire Jean Bugeaud de la Vidalie à continuer de payer à monsieur Me Jacques Magueur prêtre de six mois en six mois la pension annuelle établie sur le bénéfice archiprêtré cure de Champagnac, sur le pied de 800 livres sauf à déduire les subventions prescrites par les lettres patentes de 1748 et de 1760.

Révolution.

On dit que M. l'archiprêtre Lavidalie avait prédit à ses paroissiens les malheurs occasionnés par la Grande Révolution. Il avait pour vicaires deux ecclésiastiques connus l'un sous le nom de l'intrus, l'autre nommé Desplaces qui continuèrent leurs fonctions sous son successeur.

Après M. La Vidalie ou Laviderie, M. Morteyrol Laguerenne son neveu n'ayant pas voulu prêter le serment s'exila et il rentra le calme rétabli.

Pendant la tourmente, M. l'abbé Lamothe caché au château de Vaugoubert paroisse de Quinsac, donnait les secours de son ministère aux habitants de Champagnac. M. Lamothe Malafaye

ou Lafaye fut nommé curé de Champagnac après la mort de M. Laguerenne, sur la demande des habitants de cette paroisse.

Familles anciennes.

Claude et Michel Champagnac ; Bernard Saunier, Sr de Laborie et Champagnac ; François Saunier, archiprêtre de Champagnac ; Jean de Champagnac ; d'Aydie ; de Viance ; Montalembert ; Chapt de Rastignac ; de Taillerfer ; de Siorac ; Sarlande etc.

Châteaux.

Château de La Borie Saulnier.

Ruines du château de Brocarocailles. où ? Fin.

----- P. 2 -----

Visites épiscopales (par procuration) 1688. « *St Christophe de Champagnat. Messire Antoine Boucher archiprestre. Deux grands bancs dans le sanctuaire occupés par le seigneur en qualité de seigneur de Champagnac et de Laborie Saunier. Belle maison, grange et jardin ; l'église est bien.* »

(Ibidem) M. Fayolle délégué pour l'archiprêtré de Valeuil dit : « *Sommes allés faire la visite de Champagnac et avons commis Charles de Chilhac curé de Cussac lequel a fait les autres comme s'en suit pris pour secrétaire maistre François Debet prêtre.* » (la paroisse qui suit est Creyssac puis Paussat, St Just, St Vivien. Au lieu de curé de Cussac il faut, je pense, lire Creyssac).

Titulaire St Fiacre.

A.D. Insinuations. f° 139. 1692. « *Champaignac. Jacques Griffoul vic. de Champaignac... Antoine Bouchern archiprestre et curé primitif... St Christophe est patron de ladite esglise et St Fiacre son titulaire...* »

----- p. 6 -----

En refaisant l'oratoire (à l'église de Champagnac) de la sacristie, en 1883, on a découvert les armes de l'abbé d'Aydie en peinture à fresque, derrière le mur de l'église.

----- p. 15 -----

Champagnac-de-Belair. 1 Liasse de 7 cahiers 1600-1632. Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale de Champagnac.

[Aydie est écrit ici Eydie, nous avons préféré l'orthographe habituelle à notre époque]

Baptêmes de : Sicaire Sounyer, fils de Germain Sounyer sieur de Champaniac et de demoiselle Catherine du Sallian, parrain Guy Sonnier de La Borie, St Pancrazy et en partie de Champaniac et marraine Anne de Chapt damoiselle de Mons. 1602

François Menesplier, fils de Pierre Menesplier et de Marguerite de Lapierre 1603.

Léonard des Bidours, fils de Rhony des Bidours, dit Gerbaud, et d'Isabeau Froument 1603.

Bernard de Soullas, fils de M. Jean de Soullas et de Gabrielle Bertin. 1605.

Françoise Bloy, fille de M. Jean Bloy et de Peyronne Blanc ; parrain Me Antoine Blanc procureur d'office de la juridiction de Brantôme, et marraine Françoise Barby. 1605.

Jean More, fils de François More, dit Gascon, et de Léonarde Alibard, parrain M. Jean Bloy et marraine Anne de Nesmond damoiselle de la Marthe, Champaniac et St Laurent. 1609.

Jeanne Sounier, fille de Jean Sounier, écuyer, sieur de las Negrarias et d'Anne de Mourellieras, damoiselle, parrain Me Guillaume de Mourellieras procureur es-sièges royaux de Périgueux, et marraine damoiselle Jeanne Sounier. 1616.

Catherine Champeau, fille de Me Etienne Champeau sergent-royal général, et de Catherine de Lonlaigue du bourg 1616.

Jean Bloy, fils de Pierre Bloy et de Catherine..., parrain Me Jean Dubouys, archiprêtre de Champagnac, et marraine Marguerite Mordhières. 1617.

Anne Enguilbert, fille de Me Jean Enguilbert, sieur de la Durantie et de damoiselle Louise Saunier. 1619.

Catherine Pabot, fille de Me Jean Pabot et de Methe Bloy. 1619.

Germain Saunier, fils de Germain Saunier, écuyer, sieur de Laborye, Champagnac, St Pancrassy et autres places, et de damoiselle Catherine du Salhant ; parrain Germain de Jugas, écuyer, seigneur doyen des Argens, et marraine Marguerite de Rastignac, dame de Laxion. 1628.

François Enguilbert, fils de Jean Enguilbert sieur de la Durantye et de Louise Soulmyer, damoiselle ; parrain François Soumyer, écuyer, sieur de Vaulloube, et marraine Jeanne Enguilbert. 1624.

Léon More, fils de François More dit Gascon, cuisinier du seigneur de Reals et de Léonarde Allibaud, dite petite ; parrain et marraine les enfants de Sébastien de Réals, écuyer, sieur de Champagnac, et damoiselle Louise de Baudoïn damoiselle de Réals. 1624.

Catherine Degoy, fille d'Antoine Degoy et de Léonarde Durant. 1625.

François Goumondie, fils de Me Jean Goumondie, avocat en Parlement, habitant à présent au lieu de La Borie Saulnier, et de Catherine Boucher, damoiselle, en la Chapelle de La Borie-Saulnier ; parrain Me François Boucher, avocat en Parlement et marraine Adrienne de Laporte, dame du Bois de Champagnac, de St Pancrassy, de La Borie Saulnier et autres places. 1631.

Sépultures de : Marie Faure, damoiselle de Réal. 1610.

Du Rouvre, sieur du Puy Lafond, du village de Fourellièras, de la paroisse de Quinsac, dans l'église de Champagnac. 1617.

Germain Saulnier, écuyer, seigneur de La Borie, St Pancrassy, Faulx, et en partie de Champagnac. 1622.

Josias Saunier sieur de La Brousse 1623.

2 Liasse de 21 cahiers. Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale de Champagnac. 1649-1673.

Baptêmes de : Françoise Amellin fille n. et l., de Balthazar Amellin, écuyer, et d'Anne Enguilbert damoiselle. Françoise Enguilbert, damoiselle, épouse de Jean Dessellas sieur du Chadaud. 1652.

Charles Moureau, fils n. et l. Jean Moureau et de Catherine de Latour, du village de la Molle, présente paroisse ; parrain messire Charles d'Aydie, seigneur de La Barde, abbé commendataire de l'abbaye N.D. de Boschaud, et marraine Jeanne Barbarin damoiselle. 1653.

Marie d'Aydie, fille n. et l. de Blaise d'Aydie, chevalier, seigneur de Vaugoubert, présent lieu, St Laurent et autres places,

----- p. 19 -----

et d'Antoinette de Labrousse, dame desdits lieux ; parrain messire Armand d'Aydie, chevalier, seigneur de Bernardières, Moncheuil, Quinsac et autres places, et marraine Marie de La Lane, damoiselle, épouse de Jean de Labrousse, écuyer, sieur de Chapoulies. 1655.

Catherine, fille de Me Jean Dessoulas, juge des terres et juridiction de La Borie Sonnier et de Françoise Enguilbert 1655.

Bernard Amelin, fils des précités ; parrain Bernard Saunier, écuyer, seigneur de La Borie et Crampazy, et en partie de Champagnac, et marraine Anne de Reymond dame de Rochembrin 1656.

Armand, fils de messire François d'Aydie écuyer, sieur de St Martin et de Catherine de Morillères, dame de St Martin. 1660.

Un enfant n. et l. de Raymond Damellin, écuyer, sieur de la Durantye, et d'Anne Lagier, damoiselle ; parrain Dominique Lagier, procureur d'office de la juridiction d'Agonac, et marraine Anne Enguilbert, damoiselle 1669.

Un enfant trouvé sur le toit de la porte de l'église paroissiale de St Pancrace, parrain par charité Jean Louis d'Autefort de Marquaissac, seigneur d'Ajat et marraine Françoise Sonnyer, damoiselle de La Borie 1670.

François d'Autefort de Marquaissac, dans la chapelle de la Borie(Saunier) Sonnier ; parrain messire Louis d'Autefort de Marquaissac, seigneur d'Ajat, et marraine dame Marie d'Autefort dame de La Borie Saunier 1670.

Jean, fils n. et l. de Guillaume Duvergier, maître es Arts et de Jeanne Déguizable 1670.

Jean, fils n. et l. de Me Etienne Amblard notaire royal et procureur d'office de la juridiction de Mme de Vaugoubert et de Catherine Alibaud du présent lieu 1671.

Mariages de : Guillaume Barbay, Me arquebusier avec Peyroune Fredon du bourg 1650.

François d'Aydie, sieur de St Martin, de la paroisse de Champeaux, avec damoiselle Catherine de Morillères 1659.

Germain Saunier, écuyer, sieur de la Forest, du présent bourg, avec Françoise Du Barry, damoiselle, habitant à présent la paroisse de Milhac 1660.

(Noble Germain Saunier, écuyer, sieur de Champagnac, avec damoiselle Catherine de Morillières 1662. *Il y a certainement ici une erreur de recopie*)

François Cannes, greffier des faubourgs de la ville de Brantôme, avec Anne Ménesplier. 1667.

Raymond Amelin, sieur de la Durantie, du bourg, avec Anne Lagier, damoiselle du bourg de Négrondes 1668.

Messire Élie d'Aydie, avec damoiselle Françoise Saunier, tous deux de la présente paroisse. 1673.

Sépultures de : Paul Tenaute, sieur Desjallies, âgé d'environ 98 ans, dans l'église 1651.

Jeanne de La Martonnye, dame de la Borie-Saunier dans l'église 1651.

Un certain valet, de nom inconnu, laissé malade dans la maison de l'archiprêtre du moment où l'armée de M. le Prince conduite par Marchin a passé dans la paroisse de Champagnac (8 août 1652).

Un jeune garçon de 20 ans, se disant de Thenon, serviteur de M. de Balthazar et trouvé noyé dans la rivière de Dronne, sans aucune blessure (1655).

Françoise Enguilbert, femme de Jean Dessolas, sieur du Chadaud, dans l'église paroissiale 1657.

Catherine du Saillan, damoiselle de la Borie Sonnier, âgée de 74 ans, dans l'église 1658.

Anne de Morillères, damoiselle de Laforest, âgée d'environ 63 ans 1658.

Etienne de Lorillères, avocat en Parlement, bourgeois de la ville de Périgueux, âgé d'environ 60 ans, dans l'église 1660.

Jean Sonnier, écuyer, sieur de Genebrières dans l'église 1660.

Noble Germain Saunier, sieur de Champagnac, du village de Puiservier, paroisse de Quantillac, dans l'église de Champagnac, au-dessous de la balustrade 1666.

Me Jean Besse, notaire et lieutenant du présent lieu, dans l'église. 1672.

Dame Esther de la Roche Joubert, du village de Chancellade, dans l'église 1673.

3 une liasse de 21 cahiers. Registres des bapt. mar. et mortuaires de la paroisse de Champagnac hors St Crampazy 1674-1699.

Baptêmes de : Jean d'Aydie, fils n. et l. de Hélié d'Aydie, écuyer, seigneur de Champagnac, St Laurent et autres places, et de Françoise Sonnier, dame de St Laurent. 1678.

Gabrielle d'Aydie, fille des mêmes, parrain messire Jean-François de Javerlhac et marraine Marie Gabrielle de Planau dame de Romain 1681.

Joseph d'Aydie, fils des mêmes 1688.

François Guy d'Aydie, fils n. et l. d'Armand d'Aydie, chevalier, vicomte d'Aydie, seigneur de Vaugoubert et Quinsac, et de Marie de St Aulayre 1691.

Jeanne Dudoignon, du village de Verneuil, fils [?] n. et l. de Guillaume Dudoignon sieur du Chazeau et de Catherine Audier. 1693.

Jean Menesplier fils n et l. de Jean Menesplier, sieur de La Combe, Me chirurgien et de Marie Blois, du présent bourg 1694.

Blaise Daniel Odet d'Aydie, fils n. et l. d'Armand d'Aydie, seigneur de Vaugoubert et de dame Marie de Saint-Aulaire 1698.

Mariages de : messire Jean de Raymond seigneur de la Gotterie, paroisse de St Pardoux, avec damoiselle Marie d'Aydie 1693.

Gabriel Devaux, Me chirurgien, du lieu de Bourdeilles avec Françoise Amelin. 1698.

Sépultures de : Bernard Saunier, écuyer, seigneur de la Borie de Champagnac, et de St Crampassy âgé d'environ 55 ans, dans l'église de Champagnac. 1678.

Jean Menesplier, procureur postulant du village de la Besse 1686.

Un petit enfant de 5 ans dans le cimetière des pauvres. 1693.

4 Liasse de 5 cahiers. Registres des bapt. mar. et mortuaires du bourg et paroisse de Champagnac. 1700 - 1709.

Baptêmes de : François d'Aydie, fils n. et l. d'Armand d'Aydie vicomte seigneur de Quinsac et de Marie de Saint-Aulaire son épouse 1703.

Jeanne Dussoulas, fille n. et l. de Pierre Dussoulas procureur d'office et de Françoise Marcheyx 1706

Mariage de Guillaume Dudoignon avec Paule Ménesplier 1709.

Sépultures de : Marguerite Degenes, âgée d'environ 100 ans 1703.

Messire Antoine Bouchier, prêtre, archiprêtre de la paroisse, dans l'église paroissiale du côté de l'évangile, entre le grand autel et l'autel de Notre-Dame 1709. etc.

5 Registre in 8° couvert en parchemin. Registres des bapt. mar. et sépultures de la paroisse et archiprêtré de Champagnac de Belair 1710-1718.

Mariages de : Jean Regnault avec Marie Amelin, dite Dlle de la Faye, tous deux du présent bourg 1710.

Etienne Champeau greffier du présent lieu, avec Marguerite Boussarie, veuve 1713.

M. Pierre Dudoignon, ci-devant lieutenant d'infanterie des armées du Roi, avec Marie Menesplier, damoiselle du bourg 1716.

Antoine Gantet, de la Chapelle-Faucher avec Marie Compe Davezet, après abjuration de la religion luthérienne par celle-ci 1716.

Antoine de Champagnac, du lieu des Andriveaux, paroisse de Valeuil avec damoiselle Marie de la Faye, du bourg de Champagnac 1718.

Sépultures de : Martin Courboulet, homme d'affaires de M. de Saint-Laurent, âgé de 64 ans dans l'église de Champagnac 1710.

Anne Pecon, femme de Etienne Cherchouilly de Lardailers dans l'église 1712.

Jeanne Barrière, âgée de 7 ans, du village de Colonge ; l'enterrement est fait par le prier de Boschaud pendant que l'archiprêtre est à Périgueux à l'assemblée (novembre 1713).

Mlle Anne Lagé, épouse de Raymond Amelin sieur de la Durantie, âgé d'environ 60 ans, dans ses tombeaux 1714.

6 Registre in 4° couvert en parchemin. Registres des bapt. mar. et mortuaires de la paroisse Saint Christophe de Champagnac de Belair 1719-1727.

Baptêmes de : Jeanne Besse, fille de Pontian Besse, bourgeois et de Dlle Françoise Pandrigue 1719.

Sicarie, fille n. et l. de M. Jean Lenoble, notaire de la terre de Champagnac et de Dlle Marie Alibaud, du bourg 1723.

Mariages de : François Terminarias, sieur Lagane, du village de Grossaval, paroisse de St Laurent de Gogabaud, avec Dlle Anne Auby du présent bourg 1723.

Martial Martin, sieur du Mainiaux, de la paroisse d'Eyzerat, avec Marie Amelin Dlle de La Faye, veuve de M. Renault de Champagnac 1723.

M. Pierre Petit, sieur du Claud, de la paroisse de St Vincent sur l'Isle, avec Jeanne Faron du présent bourg 1723.

M. François Babayon, sieur du Maine, du bourg de St Front-la-Rivière, Me chirurgien, avec Dlle Marie Menesplier 1724.

Guillaume Sonnier, sieur de Puychambeau, de la paroisse de Condat, avec Anne Cherchouilly, demoiselle de la présente paroisse 1725.

Haut et puissant seigneur messire Henri de la Faye, chevalier, seigneur du Chardeuil, de la paroisse de Segonzac, avec Dlle Marie-Anne d'Aydie, demoiselle de St Laurent, habitant le château de La Borie Sonnier 1725.

David Gouzon, sieur des Champs, avec Jeanne Dudoignon, demoiselle du village de Verneuil 1725.

Sépultures de : Jean Chanlou, praticien, notaire châtelain et procureur postulant, âgé d'environ 70 ans, le long de l'église 1719.

Jean Nury, âgé d'environ 90 ans, dans l'église, proche du bénitier, dans les tombeaux de la fabrique ; il demeurait dans le presbytère de l'archiprêtre, ayant donné son bien à l'archiprêtre qui l'a donné le même jour à la chapelle de N.-D. de Bon Secours 1721.

M. Menesplier, sieur de La Combe, Me chirurgien, dans les tombeaux de ses parents 1721.

M. de St Laurent, seigneur de Champagnac, St Laurent etc., en présence de son frère M. François d'Aydie, marquis de La Motte, dans le sanctuaire, sous la lampe, sans que cela puisse tirer à conséquences, cette place étant réservée aux ministres des autels 1721.

Madame de St Laurent, âgée d'environ 78 ans, au même endroit mais avec les mêmes réserves, jusqu'à ce que la justice ait prononcé 1723.

Jean Mesnard, de la paroisse de St Martin-de-Fressengeas dans le cimetière des pauvres, proche de la muraille du château 1725.

A la fin du registre est une liste des hommes et garçons confirmés par Mgr Michel Pierre d'Argouges, évêque de Périgueux le 1er juin 1723.

7 Registre cart. en 4°. Registres des bapt., mar. et mortuaires de la paroisse Saint-Christophe de Champagnac... 1727-1737.

Baptêmes de : Gabrielle, fille n. et l. de très haut, très illustre et très puissant seigneur de la Borie Sonnier, et St Laurent, et en partie de Quinsac et autres places, et de très haute et très puissante dame Henriette de Javerlhac, comtesse d'Aydie et dame desdits lieux 1727.

Jeanne, fille n. et l. de messire Raymond de Rochon, écuyer, seigneur de St-Félix, ingénieur en chef de S. M. habitant dans le bourg de Champagnac, et de dame Marie-Françoise Moreau 1729.

Anne-Marguerite d'Aydie, fille des précités 1729.

Mariages de : Sicaire Moreaux, clerc, du village de la Beneychie, paroisse de St Pierre de Côte, avec Dlle Marie Cheréhouly, de la présente paroisse 1734.

Jean Robert sieur de Fedou, de la paroisse de Lempzours avec Dlle Jeanne Cherehouly du village de Lardailier 1735.

Sépulture de : Mlle Scolastique Lecoq, fille de feu M. Lecoq, médecin, femme de chambre de Mme la comtesse d'Aydie, âgée de 27 ans, qui a été enterrée sous la chaire 1734.

8 Registre cart. in 4°. Registre des bapt., mar. et sépultures de la paroisse de Champagnac 1737-1743.

Baptêmes de : Guy fils n. et l. de Pierre Petit, et de Jeanne Faron du bourg ; parrain Guy Borie, Me es-arts, et marraine Marie Petit 1739.

Anne, fille lég. de Jean Robert, sieur de Fedou, et de Jeanne Cherehouly, Dlle de Fedou 1739.

Cybar (sive ?) Euparche fils n. et l. de Pierre Ducher et de Jeanne Boulanger du village des Valadiers 1740.

Mariages de : Guillaume Barby de la paroisse de Villars avec Marie Pabot 1738.

Pierre Bousarie, sieur de la Jaunie, de la paroisse de Villars avec Dlle Isabeau Lenoble 1738.

Sépultures de : M. Jean Déguisable, ancien praticien, âgé d'environ 84 ans 1738

Messire Claude Sorin, ancien archiprêtre de Champagnac, natif de la ville de Dieppe, diocèse de Rouen, âgé 87 ans. Son inhumation a été faite dans la chapelle de N.-D. de Bonsecours, qui a été érigée par lui à ses propres frais, en présence de tous les curés du voisinage, 22 juin 1738.

Une pauvre femme dans le cimetière des pauvres 1741.

Anne Girou, âgée de 70 ans, dans l'église 1741.

Jacques Cassou, âgé de 10 à 12 ans, qui s'est noyé au-dessous de l'écluse du moulin du Roc 1742.

9 Une liasse in 8°. Registres des bapt., mar. et mortuaires de la paroisse et archiprêtre de Champagnac. 1744-1769.

Baptêmes de : Catherine, fille n. et l. de Etienne Menesplier, sieur de Champaux, et de Catherine Faurichou du bourg ; parrain Jean Fourichon, sieur de la Porte, son grand-père, du bourg de St Pardoux-la-Rivière, et marraine Catherine Jourten ? demoiselle de Champaux, sa grand-mère 1746.

Jean, fils n. et l. de François Cherchouly, sieur de Lardalier et de Jeanne Saunier 1750.

Pierre, fils n. et l. d'Etienne Leyraud, sieur de Romanet et de Paule Besse Dlle de Romanet, du présent bourg ; parrain Jean Leyraud, sieur de Pressillac, et marraine Marie Parade Dlle de Montet 1752.

Jean, fils n. et l. de Jean Déguisable bourgeois, et de Dlle Anne Robert, du présent bourg ; parrain Jean Pindray, notaire royal de la paroisse de St-Front-la-Rivière, et marraine Marguerite Giry, demoiselle de Feydou, de la paroisse de Lempzours 1758.

Jean, fils n. et l. de Jean Petit, procureur d'office du présent siège et de Marguerite Boussarie conjoints 1763.

Mariages de : Haut et puissant seigneur Jean-Joseph de Saunier de Puyservier, chevalier, seigneur de Puyservier, capitaine d'infanterie au régiment d'Enghein, habitant de la ville de Brantôme, avec Dlle Julie-Jeanne de Roffignac, native du château de Belleville, paroisse de Feuillade en Angoumois et demeurant actuellement au château de la Borie-Saunier, présente paroisse. 1745.

Haut et puissant seigneur Jacques-Louis-Gabriel Chapt de Rastignac, chevalier, marquis de Chapt, habitant le château de Laxion, paroisse de Cognac, avec illustre demoiselle Gabrielle d'Aydie, habitant le château de la Borie-Saunier. 1746.

----- p. 27 -----

François Desforest, sieur de Tierchâteau, du bourg de St-Pierre-de-Côle, avec Jeanne Besse, damoiselle 1748.

Me Jean Pindray, sieur de La Serve, notaire royal et juge de plusieurs juridictions, habitant le bourg de St Front-la-Rivière, avec Dlle Paule Deguisable, du présent bourg 1748.

Pierre Maureilhères, notaire royal du bourg de St-Jean-de-Côle, avec Marie Petit 1750.

Haut et puissant seigneur Louis René de Ranconnet, comte de Noyau, marquis de Pirmelle, seigneur de Monroy, Escoire, La Roche Guenec et autres places, habitant le château de Monroy, paroisse de ce nom, diocèse de La Rochelle, avec Haute et puissante damoiselle Anne Marguerite d'Aydie, habitant le château de La Borie Saunier 1752.

Me Jean Basbayon du Maine, notaire royal, avec Dlle Marie Déguisable 1757.

Sépultures de : Georges Cloffe, âgé d'environ 63 ans, cuisinier de Mme la comtesse d'Aydie, dans les tombeaux de la fabrique 1746.

Jean Besse, Sr de la Chastaignade, âgé d'environ 86 ans, dans l'église. 1747.

Charles Ripeau, sieur de Dahys, dans l'église. 1755.

Paule Menesplier, demoiselle du Reclus, âgée de 74 ans, dans l'église 1765.

10 Liasse in 8°. Registres des bapt., mar. et sépultures de la paroisse de Champagnac-de-Belair.

Baptêmes de : Jean Léon, fils n. et l. de Jean Cherchouly, sieur de Lardalier, bourgeois, et de Jeanne Courrarie, conjoints, du village de Lardiller ; parrain M. Jean Léon Saunier de Puychambaud, notaire royal et juge de la présente juridiction et marraine Dlle Marguerite Guimot, du bourg de St-Jean-de-Côle 1781.

Anne, fille n. et l. de Jean Cherchouly sieur de Puyfayot et de Dlle Jeanne Courrarie, du village de Lardalier 1789.

Mariages de : M. Antoine Boissat, avocat en la Cour, avec Dlle Catherine Menesplier 1770.

Jean Bertrand, bourgeois de la paroisse de Milhac, avec Dlle Marie Cherchouly, 1774.

Sieur Girard Micot, veuf, bourgeois, habitant du village de Terme, paroisse de St Laurent de Gogabaud, avec Dlle Paule Menesplier de Lacombe, du présent bourg 1779.

M. Jean Dubut, commandant de la garde nationale de la paroisse de St-Pierre-de-Côle, avec [Dlle Paule Menesplier de Lacombe du présent bourg.] erreur de copie ou remariage ? 1791.

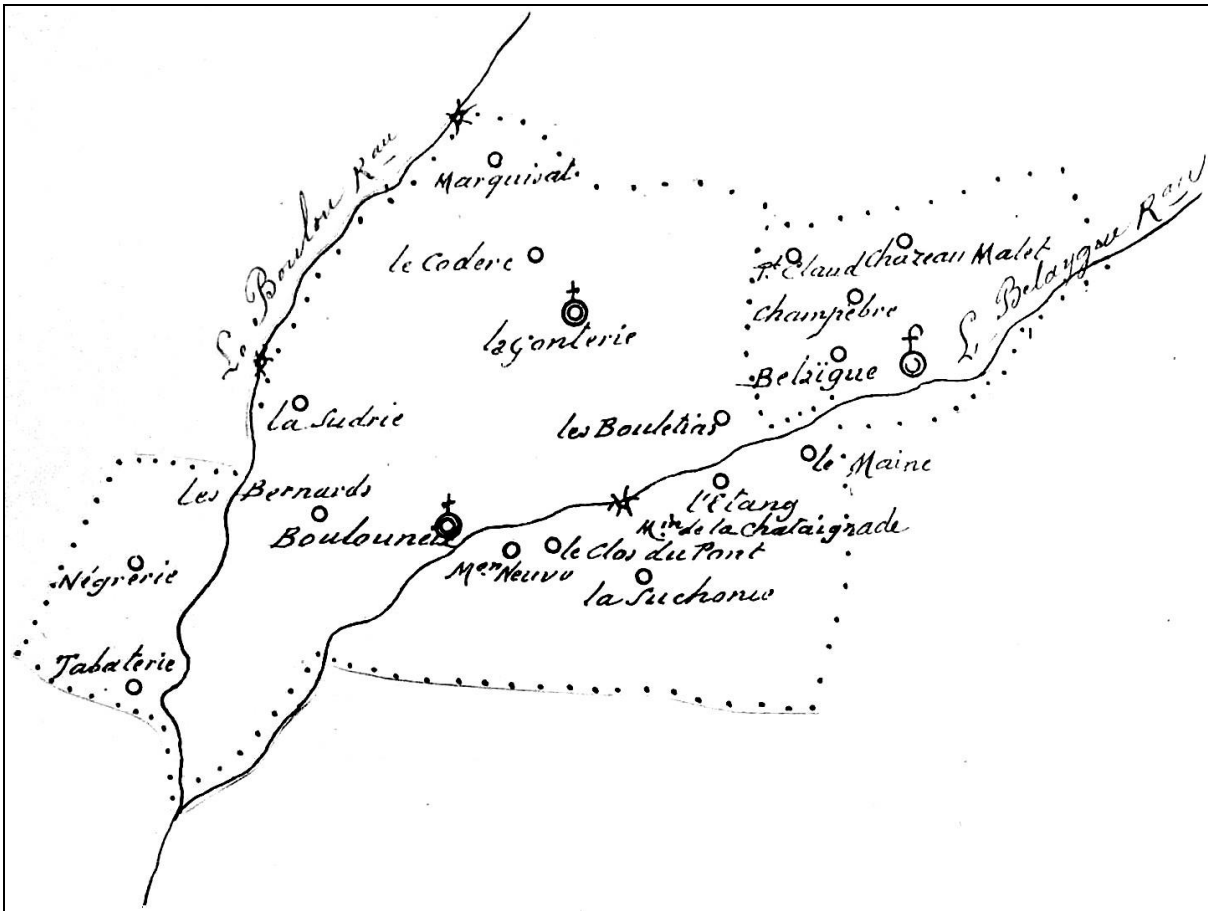
Sépultures de : Marguerite Gury, épouse de M. le chevalier de Grignols, demeurant à Brantôme, décédée au château de la Borie et inhumée dans le cimetière 1785.

Messire Jean Déguizable de Lacotte, écuyer et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, âgé de 64 ans 1789.

Messire Jean Bugeaud de Lavidalie, ancien archiprêtre de la paroisse, âgé d'environ 73 ans ; son corps a été dans le tombeau qu'il avait fait construire pour lui dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, et où il a toujours déclaré vouloir être enterré, et nommément dans celui du milieu. 1789.

Mad^{lle} Henriette de Javerlhac, veuve de M. Arnaud d'Aydie, âgée de 88 ans, dans le tombeau qui avait été creusé pour elle au milieu de l'église 1792.

Commune et Paroisse
Boulonnais.



----- p. 31 -----

Le bourg de la Gonterie com.		Chazeau Malet 3 NE	1	M ^{on} Neuve ½ E	
L'Abayat	1	Pt Claud 1 ½ NE	1	M ⁱⁿ de Boulou	6
Belaygue 3 NE	21	Le Claud du Pont 2 S	2	M ⁱⁿ de Chataignade 1 ½ SE	
Les Bernardes 2 SO	2	Chez Clos		M ⁱⁿ de la Faye 3 ½ SO	
Boulouneix 2 SO	1	Le Couderc ¼ NO		La Négrerie 3 SO	33
Les Bouletias 1 ½ NE	2	La Combarde		Ht Palange 2 NO	2
Champebre 2 ½ NE	1	l'Etang 1 ½ SE	2	Palange 2 ½ NO	
Champtonis 1 ½ NE	2	Le Maine 2 E	7	La Plagne 3 S	9
Chateniade	2	Marquisat 1 ½ NO	2	Rot Plat	1
Tabaterie 3 SO	1	La Sudrie 2 NO	1	La Suchonie 2 S	10

----- p. 35 -----

Boulouneix (La Gonterie).

600 habitants dont 250 au bourg de la Gonterie. 160 communiants ; 250 comm. ann. ; 1216 hect. ; altitude comprise entre 126 m et 175 m ; à 10 km de Champagnac ; 21 km de Nontron ; 30 km de Périgueux. (Ailleurs il y a : superficie 1193 hect. 42 a. 20 ca.).

Revenus de la commune en 1884 : 38,73 x 33.
de la fabrique en 1881 : 162^{ff} (150^{ff}).

Sol : Crétacé inférieur, crétacé supérieur, mollasse.

Cette commune est très accidentée. Elle est arrosée par les ruisseaux du Boulou et de la Belaygue. Il y a les fontaines de la Gonterie, Palange, Font Sigaud, Tabaterie, Laplagne, etc.

Les produits sont : bois, vin, céréales, noix, foin, etc. Commerce des bestiaux ; foire à la Gonterie le 15 juin.

Il y a peu de bourgeoisie. La population est surtout agricole. L'esprit y est assez bon ; la pratique de la religion laisse à désirer et il y a antagonisme entre La Gonterie et Boulouneix à cause de leurs églises.

Église de la Gonterie.

L'église de Boulouneix n'étant pas centrale ni à portée du presbytère, les habitants de la Gonterie et un grand nombre de paroissiens qui y trouvaient avantage demandèrent à ce que les exercices du culte eussent lieu dans l'église de la Gonterie, principal centre de population. Monseigneur Marcheco de Prémieux rendit une ordonnance le 18 mai 1765 exigeant que le service divin qui avait accoutumé d'être fait dans l'église de Boulouneix fut transféré dans ladite chapelle de La Gonterie. Le Parlement trancha aussi la question, mais ne parvint pas à éteindre les rancunes.

Air très sain. Communications faciles.

Délimitation.

La succursale de Boulouneix comprend les communes de Belaygue, de Boulouneix et les villages de la Coutancie, Comberonie, le Creyssac, le moulin de Beleyme et celui de Bissery dépendants de la commune de St-Félix (État des succursales 21 avril 1825). St-Félix-de-Mareuil a été érigé en chapelle vacariale par ordonnance du 26 septembre 1821.

Origines.

Boulouneix faisait partie de l'archiprêtré de Valeuil (Biras au XIII^e siècle). « *Eccl. de Bolones* » (P. du XIII^e siècle) ; « *Par. de Bolones* » (P. 1382) ; « *Cure de Boulouneis* » (P. 1516-1538) ; « *Eccl. de Bolono* » (p. 1556) ; « *La C. de Boulouneyz* » (P. 1620) ; etc.

L'évêque était le collateur de cette paroisse.

Titulaire et Patronne : Notre-Dame-de-l'Assomption, 15 août. Les registres paroissiaux de 1643 et suiv. portent : « *Notre-Dame de Boulouneix* » ; la cloche de la paroisse fut bénite le 24 novembre 1681 en l'honneur de Notre-Dame (Registr. paroiss.) ; enfin le pouillé de 1780 ou approchant de cette date, nomme « *L'église de Ste Marie de Boulouneix.* »

M. de Gourgues donne pour patrons à cette paroisse St Côme et St Damien (dict. topogr.) et le R.P. Carles seulement pour titulaires ; nous pensons que c'est une erreur. Outre l'autel principal dédié à Notre-Dame les registres paroissiaux mentionnent dans cette église les autels de St Côme (1672), et de St Georges (1697).

L'église paroissiale est maintenant La Gonterie. Elle est récente et a Notre-Dame pour titulaire (R.P. Carles). Nous lisons dans les anciens registres paroissiaux : « *En 1754, Jacques Fargeot de Daille Duré de Boulouneix a fait restaurer la chapelle de St Barthélemy située dans le village de La Gonterie et bâtie dans le fond du presbytère. Il l'a fait restaurer depuis les fondements, a fait faire les tableaux et construire l'autel orné de tout ce qui est nécessaire pour y célébrer la messe, le tout à ses frais, ce qui lui revient à 100 pistoles. Ladite chapelle a été bénite par lui le 18 novembre 1754 en présence de MM. les curés de St Crépin, St Félix, Belaygue, St Julien et le vicaire de St Crépin. En 1758, le même curé a fait peindre le tabernacle de la chapelle, fait faire le tableau qui est*

----- p. 39 -----

du côté de l'évangile et la sacristie. Il a fait construire la boulangerie, réparer la maison, le tout sans qu'il en coûte rien à la paroisse. »

(Archiv. de la Dord. série O) 13 mars 1810, adjudication de la construction du clocher et de l'église de la Gonterie consentie le 21 janvier 1810 au Sr Fonpuy-Boulouneix moyennant la somme de 2344 fr. Cette église n'offre rien de remarquable : elle se compose d'une seule nef lambrissée, assez propre et suffisamment pourvue. Elle est située à 1500 m de celle de Boulouneix.

Église. L'église de Boulouneix est très ancienne. Elle est du style roman du XIIe siècle. La façade est ornée au milieu de sa hauteur d'une rangée de colonnettes saillantes soutenant des arceaux à plein cintre reposant sur des chapiteaux sculptés. Le chœur est dans le même genre et précédé d'une coupole très élevée dont les arcs sont en ogive. On y fait le service des morts le 2 novembre, celui des enterrements et on y dit la messe quelquefois durant le cours de l'année.

(Archiv. de la Dord.) Vente des matériaux du sanctuaire et du clocher de l'église de Boulouneix consentie le 10 novembre 1809 au Sr Doumen moyennant la somme de 485 fr. Dans les terres qui avoisinent l'église de Boulouneix on découvre beaucoup d'anciennes fondations ; on dit qu'il y avait là une ville qui fut détruite par les Anglais.

Cloches. On lit dans les anciens registres paroissiaux : « *Le 24 novembre 1681 a été bénite une cloche appartenant à l'église de Boulouneix en l'honneur de Notre-Dame ; les parrain et marraine ont été : Élie Duchassaing sieur de Tarratin et Françoise de Garrobery damoiselle.* »

(Archiv. de la Dord. série O). Police du 25 avril 1810 entre Juliac Boulouneix maire de la commune de Boulouneix et Bélaygue... et Augustin Martin fondeur de cloches demeurant à Breuvonne (Hte Marne) : ce dernier s'engage à fondre la grosse cloche moyennant la somme de 400 fr. En voici l'inscription : « *Marie je m'appelle - 1800 je pèse - Martin me fit l'an 1810 pour l'église de La Gonterie - D.F. Aubin-Juliac-Boulouneix maire parrain - Marguerite Verdenaud-Gouzou marraine - Barthélemy Blanchard curé.* »

D'après une ancienne tradition populaire une cloche pesant 5000 kil. fut mise dans l'abîme de Boulouneix ; depuis on entend trois tintements la nuit de Noël à minuit précis.

Cimetière. Le cimetière est à 1500 mètres à Boulouneix. On y a découvert des tombelles en pierre.

Le presbytère fut bâti par M. de Méredieu, ancien curé et agrandi par son successeur M. Fargeot en 1758 : il n'a point été aliéné à la Révolution (sauf une terre). Il est à 15 mètres de l'église de La Gonterie et se compose de 7 pièces avec dépendances, d'un jardin d'un are et d'un petit pré. A la Révolution on vendit une terre dépendant du presbytère. Elle fut achetée le 23 Messidor an IV par Joseph Valette 352^{ff} (Archiv. de la Dord. Q 76 n° 194).

Écoles - 12 enfants assistés - un cabaret.

Chapelle St Georges. Entre La Gonterie et Boulouneix, au lieu-dit La Chapelle, il y avait anciennement un oratoire dédié à St Georges. Il était pourvu d'un cimetière où l'on enterrait les enfants morts sans baptême. Cet oratoire fut érigé à l'occasion d'une épidémie qui fit un grand nombre de victimes dans la paroisse. Ce lieu est un communal.

Ruines des châteaux de Palange et de Combaddon à La Gonterie, une croix de pierre élevée par M. Duverneuil.

Étang de Bègues (300m sur 150)

Aqueduc. A Boulouneix découverte d'un aqueduc en briques romaines et d'un tombeau romain.

Grotte. A peu de distance du Boulou « grotte de la Sudrie. » - « Cave de la Négrerie » grande et curieuse galerie sous des rochers dominant le vallon du Boulou. Pointe d'un énorme rocher qui s'avance sur l'embouchure de la Belaygue et du Boulou.

----- p. 43 -----

Curés et vicaires de Boulouneix.

Pierre Duchassaing 1631 - † 1654 (A rectifier l'ordre de dates).

Porret 1644	Mouret Arch. 1739	Caillot 1839
Durieux vic. 1669	Verdoneau 1763	Valicon 1841-43
Guill. Rion 1670-84	Pujet 1782	de Villechenoux 1844
Boissière c. 1686	Jollivet 1783	Neuilhier 1845
Berthou 1675	Boyssidie 1786	Augiéras 1849-63
Jorret 1686	Laborie 1787	Planques 1863-72
Fraysse c. 1692	Roux 1791	Duroux 1873
Jean Ducheyron 1731	Bagouet A. 1793	Laborie 1885
Eymeric de Méredieu 1733	Lapeyronnie-Fauquetie 1803	Poujade 1886-88
Jacques Fargeot 1734	Blanchard 1810-39	

Belaygue était anciennement une paroisse sous le vocable de St Jean (Archiv. de la Dord. reg. paroiss. de 1666 et suiv.).

Il y avait là un prieuré de femmes dépendant de l'abbaye de Ligeux. Documents : « *Bella aqua* » 1249 (Test. d'Hélie de Bourdeille) ; « *prieuré de Belaïgue* » (pouillé de 1516-1538) ; « *Vic. perpét. de Belaïgue, ruinée* » (P. 1516-1538) ; « *Le prieuré et nonains de Belaygue* » (P. de 1648) ; etc.

Avant la Révolution il y avait à Belaygue 3 religieuses et un chapelain dépendant de la communauté de Ligeux. Près de l'église était une fontaine de pèlerinage. Il y a aussi une grotte à Belaygue.

Les matériaux de l'église de Belaygue furent vendus le 5 novembre 1809 au sieur Gouzon moyennant la somme de 281^{ff} (Archiv. de la Dord.)

Curés ou vic. perp. de Belaygue.

Balot 1666	Meillade 1682	Mouret 1762
Berthou 1668	G. Courier 1706	Pierre Bosredon 1775

(Archiv. de la Dord. B 906 1775-1777)

La dame de Causade, abbesse de Ligeux (est condamnée) à payer à Monsieur François Bosredon la pension congrue à lui due en sa qualité de curé vicaire perpétuel de la paroisse de Belaygue, sur le pied de 500 livres chaque année.

(Archiv. de la Dord. B. 249 1701)

Dame Antoinette Beaupoil de St-Aulaire, abbesse de Ligeux et des autres prieurés mais dépendant de ladite abbaye, se plaint à la justice de ce que les nommés Henri Verdenaud, Jean Verdenaud notaire, son fils, etc., sont allés à la maison du prieuré de Belaygue, dépendant de l'abbaye de Ligeux et là, après avoir enlevé toutes les serrures et les cadenas des portes tant des chambres que du grenier, ont emporté tous les meubles et les effets qui pouvaient être dans la maison.

Superstition. On croit que le premier qui touche la corde de la cloche de l'église de la Gonterie à minuit précis lorsque commence la fête de St Cosme et St Damien, 27 septembre, est guéri de l'épilepsie.

Extrait des registres de la commune (Villepelet)

1 - une liasse in-4° Registres des bapt., etc. de l'église paroissiale de Notre-Dame de Boulouneix. 1643-1699.

Baptêmes de : François Duverneuil, fils de Nicolas Duverneuil, maître chirurgien et de Gabrielle Barbut conj. 1672 ;

Simon Duchassaing, fils d'Elie Duchassaing sieur de Tarratin, bourgeois de Périgueux, et de Catherine de Pindray, damoiselle, étant à présent dans le village de La Négrerie 1677 ;

Jeanne de Champagnac, fille lég. d'Élie sieur de Létang et de damoiselle Louise Damelin 1699.

Mariages de : François Trafforest, sieur de Puiffet du bourg de Lachapelle-Montmoreau avec Jeanne Duverneuil, du village de La Gonterie 1676 ;

Me Jean-Baptiste Gorré, écuyer, sieur de Dureau, avocat au parlement de Bretagne, habitant la paroisse de Beganne, diocèse de Rennes, avec Jeanne Bartholome, damoiselle de la paroisse de Boulouneix 1690.

Décès de : Jean Roby, âgé de 75 ans, qui a été enseveli dans l'église de Boulouneix 1690 ;

Messire Pierre Duchassaing, curé de N.D. de Boulouneix, doct. en théol., mort à Belaygue et qui fut apporté dans l'église de Boulouneix devant le grand autel 1654.

Marie Duverneuil, âgée de 24 ans, qui fut enterrée dans l'église de Boulouneix, son père ayant promis de faire faire une vitre à la fenêtre qui donne clarté à l'autel de St Côme et à faire paver de cartelage sur le tombeau 1672.

Audoin Duverneuil, dit Picard, âgé de 99 ans, qui a été enterré dans l'église de Boulouneix, ayant donné 2 livres par son testament pour les réparations de l'église 1672.

----- p. 47 -----

[une ligne illisible, une ligne mal lisible]

Autel St Georges.

David Laville ? qui a été enterré dans l'église de Boulouneix au-dessous de l'autel St Georges, ses parents ayant promis de faire un don et de passer un titre 1677 ;

Messire Guillaume de Rion, ci-devant curé de Boulouneix qui a été enterré dans l'église 1686.

2 - 1700-1759. Reg. des bapt., etc. de l'église paroissiale de Notre-Dame de Boulouneix.

Baptêmes de : Élie Rapnouil, fils n. et l. de Jean Rapnouil, doct. en médecine et de Marie Lardet 1725 ;

François Desmaisons, fils n. et l. de Coulaud Desmaisons et de Marie Desmoulin dans la chapelle de la Gonterie, paroisse de Boulouneix 1756 ;

Martial Duverneuil, fils n. et l. de Joseph Duverneuil et de Léonarde Gareau, dans la chapelle succursale de la paroisse de Boulouneix 1758.

Mariages de : François de Loulme, sieur de Poumarède de la paroisse de St Romain avec Marie de Champagnac de la présente paroisse 1722 ;

Jean Darpès, praticien avec Madeleine Duverneuil 1743.

Décès de : Jean Ducheyron, curé de Notre-Dame de Boulouneix, âgé de 63 ans, mort au village de la Gonterie et inhumé dans l'église de Boulouneix dans le tombeau où l'on a coutume d'enterrer les curés 1731 ;

Louise Damelin, épouse d'Élie de Champagnac, sieur de Lestang, âgée de 78 ans et qui a été enterrée dans l'église de Boulouneix 1741 ;

Jeanne Camus, femme du sieur Duvignaud 1752.

3 - Registres des bapt., etc. de la paroisse de Boulouneix.

Baptêmes de : Guillaume Blois, fils n. et l. de Guillaume Blois, avocat à la Cour et de Michelle Peytoureau, demoiselle de Fonrobert, restant au village de la Négrerie 1772 ;

Demoiselle Marie-Rose Duchassaing de Fombressin, seigneur de Ratevoulpt et de Lerbetie, capitaine dans la cavalerie, sous-brigadier des gardes du roi et de dame Marie-Louise Aubin, habitants la ville de Périgueux 1669 ;

Denis-François Aubin, fils n. et l. de messire Léonard Aubin de Boulouneix, écuyer, conseiller du roi, lieutenant du prévot-général des monnaies, gendarmeries et maréchaussées de France et de dame Marie de Meyjounissas, habitants du village de la Gonterie 1773 ;

Anne et Marie Bost, sœurs jumelles, filles légitimes de Henri Bost, bourgeois, sieur de la Négrerie et de Michelle-Marie Dumas 1776 ;

François Beylot, fils lég. de messire Martial Beylot et de demoiselle de Labutie, habitants du village de la Choussonie 1786.

Mariage de Joseph Simon Duchassaing de Fonbressin, avec Anne Aubin de Jaurias 1777.

(A ajouter à la statistique)

(Extrait du cahier des doléances. 1789.)

Boulouneix. « 110 feux. Sol généralement de mauvaise qualité plein de monticules de pierres et de rochers pour la culture duquel il faut continuellement se servir de la pioche, tant il est difficile au labourage... Il n'y a point de bois et très peu de prés. »

(compulsés à la mairie de Boulouneix. Villepelet)

Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de St Jean de Belaygue. 1666-1791.

Baptêmes de : François, fils n. et l. d'Antoine Bourdarie, praticien et de Marguerite Camus, conjoints 1669 ;

Martin Coulaud, fils n. et l. de Jean Coulaud, bourgeois de Brantôme et de Catherine Richard 1755 ;

Demoiselle Marie Verdenaud, fille n. et l. de Me Pierre Verdenaud, sieur du Maine, notaire royal et de demoiselle Michelle Gouzon 1773.

Mariages de : sieur Guillaume Gouzon habitant de la ville de Brantôme avec Marie Jousen, du village de la Fouresterie paroisse de St Pardoux de Feix 1736 ;

Élie Bourgoing de la paroisse de Preyssac avec Marie Verdenaud de la présente paroisse 1737 ;

Jean Vacher, marchand de la paroisse de Thiviers avec Jeanne Duverneuil, du bourg 1778.

Décès de : Me Antoine Balot prêtre, jadis curé de la paroisse de Belaygue, âgé d'environ 90 ans et qui a été enterré dans l'église devant l'autel de Notre-Dame 1666 ;

Louis Aupetit, âgé de 15 ans, qui a été enterré dans le cimetière des pauvres. 1691 ;

M. Mouret, curé de Belaygue qui a été inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale de St Jean de Belaygue 1762 ;

Demoiselle Marie Verdenaud, âgée de 70 ans et qui a été enterrée dans l'église paroissiale 1778.

fin.

----- p. 34 -----

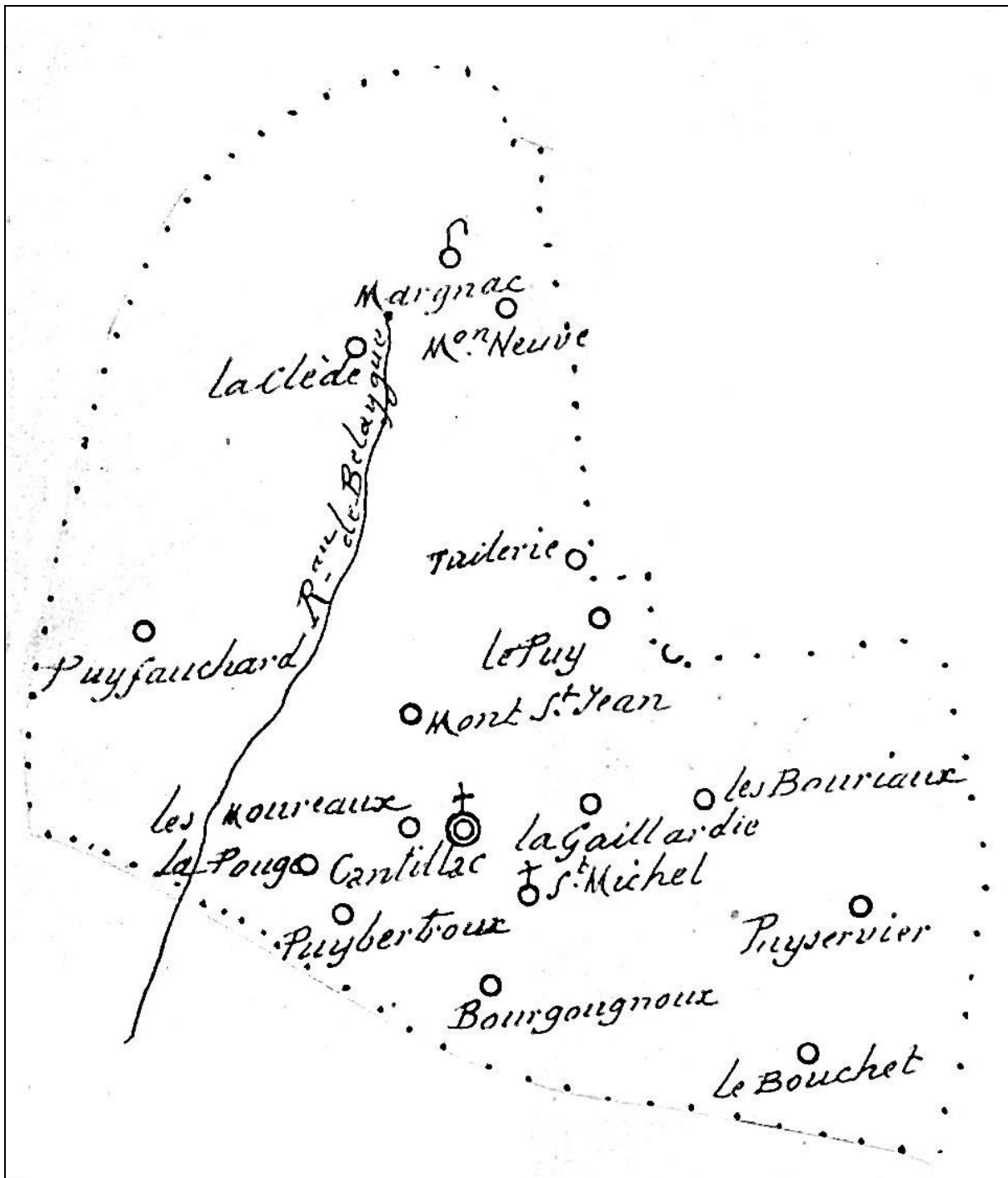
Boulouneix, Belaygue.

Visites épiscopales (délégation) 1688.

« *Boulouneys. François Goré curé ; n'y a de soleil ; 2 cloches, belle maison. »*

(Ibidem) « *Belaygue. Géral Morlade vic. perp., cyboire d'estain ; n'y a de soleil ny porte-Dieu ; n'y a de scindiqs ny maison, les religieuses de Ligüeil retirent tout le revenu, et ledit vic. perp. n'en retire 150^{ff}. »*

Cantillac



----- p. 1 -----

Le Bourg	8 m	La Gaillardie 1 ½ SE	3	Le Puy 1 ½ N	11
Puybertroux ½ SO	3	Maison Neuve 2 N	1	Puyfauchard 2 NO	5
Les Bourriaux 1 NE	12	Marnac 3 N	2	Puyservier 2 E	6
Le Bouchet 2 SE	2	Monsainjean 1 NO	2	St Michel ¼ SE	8
Bourgognoux 1 SE	2	Les Moureaux ¼ O		Tuilerie 1 ½ N	
La Clède 3 NO	1	La Plagne 2 NE	3	Chez Villotte (?) 3 ½ NE	
Charétaud 2 ½ NE		La Pougé 1 SO		G(B ?)aillardie	

Cantillac.

350 habitants dont 30 au bourg ; 835 hectares ; altitude comprise entre 129m et 228m ; à 2 km de Saint-Pancrace ; à 5 km de Champagnac ; 18 km de Nontron ; 30 km de Périgueux.

Revenus : de la commune en 1884 : 21,41 X 17.

Sol : Crétacé inférieur, crétacé supérieur, mollasse. Tuileries.

Cette commune qu'on a surnommée Cantillac de Bel-Air, a son chef-lieu situé sur un coteau. L'air est très sain.

Sol argileux et calcaire ; carrières de pierre à chaux ; un grand nombre de fontaines : on lit aux archiv. de la Dord. « *Doit la commune de Cantillac à Jean Bourland maître maçon pour reconstruction d'une fontaine publique à St Michel, commune de Cantillac. Main-d'œuvre pour creuser la fontaine 31^{ff}50, 38 journées à raison de 1^{ff}50 montent 31^{ff}50, etc., total 150 fr. 25 février 1842.* »

Extrait des doléances 1789 : à Cantillac.

1° Cette commune est située dans un sol très critique et indépendamment que les fonds sont d'une nature 'ingrante', les eaux inondent et croupissent sur lesdits fonds au moins pendant trois mois de chaque année, ce qui 'gatte' et détruit souvent les récoltes desdits fonds.

2° Le revenu le plus abondant de cette paroisse est le vin, mais indépendamment du mauvais climat et de la mauvaise qualité du vin qui s'y recueille, nul débouché pour en tirer parti.

3° Ainsi cette commune très pauvre dont les habitants se trouvent confinés dans un village isolé appelé le Puy de Quantillac, sur une montagne très escarpée et qui n'offre à son aspect presque que des landes de la plus 'ingrante' nature, sans aucune espèce de voye de commerce « *eut la douleur de se voir emporter partie de leurs meilleurs fonds pour l'ouverture de la grande route de Périgueux à Nontron sans avoir jamais été indemnisés de cette perte.* »

Origine : « *Quantillac* » archiprêtré de Condat (pouillé du XIII^e siècle) ; « *Quantilhaco, Quantilhaco* » idem pouillé avant 1317 ; « *Prior de Quintillac* » (Archiprêtré de Valeuil P. 1382) ; « *Quantillac* » Collat. l'Abbé de Brantôme (P. 1516-1538) ; « *Cantillac, Quintillac* » (P. 1320) ; « *Prieuré de Cantillac* » (P. 1648) ; « *Vic. perp. de Quantilhat* » (P. 1711-1713) ; etc. ; etc.

Cette paroisse n'a pas été rétablie après la Révolution ; elle a été annexée à celle de St-Pancrace (État des succursales, 21 avril 1825).

L'église de Cantillac est dédiée à Notre-Dame de la Nativité (Registr. paroiss de 1729 et suiv. : « *Notre-Dame de Quantillac* »). Il y avait là un prieuré dépendant de l'abbaye de Brantôme (Pouillés).

Marnac était un prieuré dépendant de l'abbaye de Chancelade. Raymond de Mareuil évêque de Périgueux célébra la première messe dans l'église de Marnac et en bénit le cimetière vers l'an 1147 (Cartul. de Chancelade, P. Dupuy t 11 p. 47). Cette chapelle était en ruines à la Révolution. (Archiv. de la Dord. Q 78 n° 287) « *Cantillac. Vente à Léonard Rabier, notaire à Brantôme, les mesures de la chapelle de Margnat ayant dépendu de la communauté de Chancelade. 50^{ff} 2^s (15 Messidor an IV.)* »

L'église de Cantillac se compose d'une nef lambrissée avec une coupole et un chœur voûté.

Le presbytère fut vendu nationalement le 12 Prairial an IV et acheté 720^{ff} par Léonard Rabier notaire à Brantôme. (Archiv. de la Dord. Q 75 n°23)

Lieu-dit **Mont St Jean** ; village de La Pougé ; autrefois chapelle à St Michel ?

Lieu-dit **Ste Marie des Bois** ?

Curés de Cantillac.

J. Prunet c. 1668-75	de Labrousse
Vidallène c. 1711	Bourgoin
Fournier 1730	Grise
Méredieu	Boucher
Violet	Joseph Aucouturier 1789.

----- p. 50 -----

Visites épiscopales (par procuration) 1688. « *Quantilhac. Notre-Dame de Quantilhac. Jean Prunet vic. perp. ; abbé de Brantôme curé primitif ; sanctuaire voûté. La nef consiste en une voûte sur laquelle est le clocher, ban du sieur de St Crapasy : n'y a de maison, ny de fons, mesures de 3 chambres joignant l'église que l'abbé s'attribue aussy bien que la vigne qui y joint.* »

----- p. 55 -----

Cantillac. Registres des bapt. mar. et mort. de l'église paroissiale de Notre-Dame de Quantillac.

1 - Une liasse in-folio de 46 feuil. 1729-1748.

Baptêmes de : Jacques, fils lég. de Nicolas Lafaye, arquebusier du village de Plagne et d'Anne Clergeaud 1732 ;

Léonarde Dumas, fille n. et l. de François Dumas, praticien et de Marguerite Marchais 1734 ;

François Chapeirou, fils n. et l. de François Chapeirou et de Marguerite Serre 1740 ;

Jean Durand, du village du Puy, fils n. et l. de Monsieur François Durand et de Mlle Françoise Dauriac 1740 ;

Jeanne de Salleton, fille lég. de messire François de Salleton, écuyer, seigneur de St Michel et de dame Marguerite de Cosson de la Sudrie, dame de St Michel 1747.

Mariages de : Pierre Bouthier avec Hélène Chamon après dispense obtenue de l'évêque de Périgueux pour cause de parenté 1744 ;

Antoine Guy de la paroisse du Gd Brassac avec Marie Boucher 1747.

Décès de : Guillaume Dumas du Puy de Quantillac 1734.

2 - Registr. de la paroisse de Quantillac 1751-1759.

Baptêmes de : Pierre Dumas, fils n. et l. de Guillaume Dumas bourgeois et de Marie Duverneuil du village du Puy 1751 ;

Jeanne Paris, fille de M. Bernard Paris, ancien officier au régiment d'Enghien et de Marguerite Mathieu demoiselle Paris, demeurant au village de Puyservier 1759.

Mariages de : Messire Jean de Vaussanne, écuyer, seigneur de Charbonblanc, paroisse de Semonsac, avec demoiselle de Salleton de la paroisse de Quantillac 1753 ;

Sicaire Laforesterie, du lieu des Abraux paroisse de St Pardoux de Feyx avec Marguerite Lafaye, du village de Plagne 1755 ;
Jean Nadaux, de la ville de Brantôme avec Léonarde Dumas 1756.

Décès de : Armand de Salleton, âgé de 5 jours, fils de messire François de Salleton de St Michel et de dame Marguerite de Cosson 1751 ;

Marguerite Lafaye, du village de Plagne, fille lég. de Guillaume Lafaye, maître armurier et de Lucrece Giraud et qui a été enterrée dans l'église, dans les tombeaux de ses pères 1752 ;

Jean Dupuy, sieur de Puyfauchard, décédé dans sa 71^e année et enterré dans l'église 1748.

3 - 1760-1769.

Baptêmes de : demoiselle Jeanne Dupuy, fille lég. de Guillaume Dupuy, sieur de Laguierse et de demoiselle Marie Vesive, demoiselle de Laguierse 1764 ; [La Hierce ?]

Marguerite Dauriac, fille lég. de François Dauriac et de Catherine Petit 1765.

Décès de : Marie Broutillet, dame de Salleton, veuve de messire Paul de Salleton de Papuason, morte au village de chez Miclel et qui a été inhumée dans le tombeau de ses ancêtres 1763 ;

Demoiselle Larue, épouse de Jacques Dupuy de la Guierse sieur de Puyfauchard 1765 ;

Pierre Roby, du village de Mont-Saint-Jean 1765.

4 - 1770-1778.

Mariages de : François Laplanche, habitant du bourg avec Marguerite Desvars, du bourg de Lussas 1771 ;

Bernard Boussarie, du village de Boschaud paroisse de Villars avec Marie Guichard du bourg 1772 ;

Sicaire Bouthier avec Marie Villeregoux 1776 ;

Jean Lombard, habitant du bourg St-Julien avec Marie Huguet du village du Puy 1768.

Décès de : Léonarde Lapeyronnie âgée de 60 ans 1777 ;

Armand de Salleton, écuyer, mort au village de St-Michel dans sa 61^e année et enterré dans les tombeaux de ses ancêtres.

5 - 1779-1791.

Baptêmes de : Catherine, fille lég. d'Élie Sudraud, maître maçon et de Marie Dumas 1781 ;

Marie-Marthe, fille lég. de messire François Paul Stanislas de Salleton,

----- p. 59 -----

capitaine au régiment d'Aunis, infanterie et de Julie de Mallet de Châtillon 1782 ;

Catherine, fille lég. de sieur Antoine Menut et de demoiselle Sicarie Carrier habitant le lieu de Puyservier 1787.

Mariages de : Jean de La Pouge du village de Goulat, paroisse de Nontron avec Catherine de Lagarde du village du Puy 1780 ;

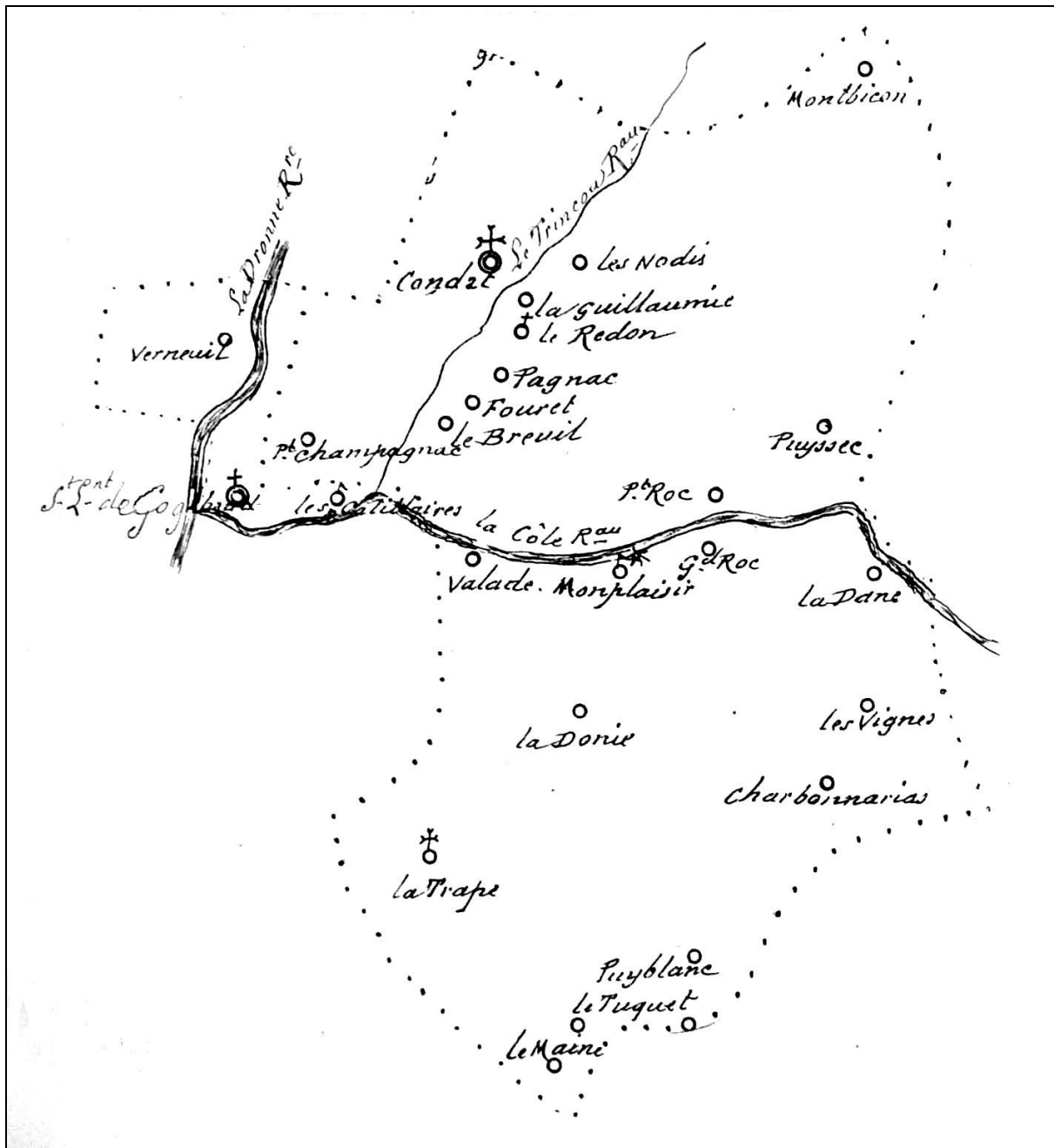
Jean Autefort, du village de la Gonterie paroisse de Boulouneix avec Catherine Veyssière 1781 ;

Sieur Antoine Dupeyroux, bourgeois de la ville de Brantôme avec demoiselle Marie Salleton du lieu de St-Michel, paroisse de Quantillac 1786.

Décès de : Etienne Dumas marguillier, âgé de 80 ans 1780 ;
Jacques Dupuy, sieur de la Guierse du village de Puyfauchard 1783 ;
Madame de St Michel, appelée Marguerite de Cosson, épouse de François de Salleton de St-Michel 1784.

Commune et Paroisse

Condat.



----- p. 63 -----

Le Bourg 26 m.	106 hab.	La Guillaumie ½ E	13	Puyblanc 5 SE	8
Boises	6	Maine (Gd et Pt) 6 S	61	Puysec 3 E	25
Le Breuil 1 ½ S		Monbicon 3 NE		Pt Roc 2 ½ SE	35
Les Catillaires 2 ½ S	12	Monplaisir 2 ½ SE	10	Gd Roc 2 ½ SE	153
Pt Champagnac 1 N	5	M ⁱⁿ de Monplaisir	9	Redon ½ SE	6
La Croix	6	Gd Mourrou	5	St-Laurent-de-Gogabaud	9
La Denie 3 ½ SE		Les Nodis ½ NE	7	La Trappe 5 S	
Les Dunes 3 SE		Pagnac 1 SE	10	Le Tuquet 5 SE	
Fouret 1 S	27	Les Piles 5 S		Vernes	13
Grilles	5	Puyfayol 4 SE	11	Les Vignes 4 SE	33
				Valade 2 S	40

Condat-sur-Trincou.

780 hab. dont 12[120 ?] au bourg ; 300 communians dont 100 h. ; 1721 hect. (ailleurs 1698) ; altitude comprise entre 121 et 197 ; à 2 km de Champagnac ; 22 km de Nontron ; 28 km de Périgueux.

Revenus : commune en 1884 = 38,02 X 37
fabrique en 1881 = 323^{ff} (ch. 260^{ff})

Sol : Crétacé inférieur ; carrières.

Le bourg est situé sur un rocher dans une position magnifique. la commune est accidentée ; arrosée par le ruisseau de la Côte qui la traverse par le milieu de l'est à l'ouest et par le Trincou qui coule du nord au midi en passant à peu de distance du chef-lieu.

Les deux fontaines les plus remarquables sont celles de la Guillaumie et celle qui est en face de Pagnac, cette dernière remarquable par la bonté de ses eaux.

Produits : blé, maïs, châtaignes, vin, huile, pommes de terre, fourrages, etc.

Condat a deux foires par an, l'une a lieu le 28 avril et l'autre le 28 juillet.

Les communications sont faciles.

Quelques familles bourgeoises, beaucoup de métayers.

L'esprit religieux y est faible et la population assez froide.

(Extrait du cahier des doléances. 1789.)

« Condat. Sol aride et ingrat partie duquel, et le plus productif, est arrosé par deux petites rivières appelées Dronne et Colle et par un ruisseau appelé le Trincou, qui au moindre débordement causent des dommages considérables sur les fonds qui les avoisinent. Les autres fonds dépendant de ladite paroisse sont des rochers découverts en grande partie notamment l'assiette du bourg assez vaste et des terres sableuses dévastées par les ravines, en sorte que soit la sécheresse, soit l'effet des brouillards les propriétaires d'iceux n'en sont pas moins privés d'une grande partie des fruits qu'ils devraient rapporter. (Ils observent) que quoique leur bourg soit assez à portée pour être fréquenté et dans iceluy tenir foire et marché, ils sont privés de cet avantage ce qui leur porte des pertes considérables ; que quoique les deux tiers de ladite paroisse soient possédés par des privilégiés ils ne sont pas moins chargés pour toutes impositions royales d'une somme de 3.0706^{ff}[?] sans y comprendre la taille imposée à différents temps pour la construction et rétablissement des chemins royaux.

Les bleds qui se récoltent sur ladite paroisse, suffisent à peine pour nourrir le peuple qu'elle contient : il est vrai qu'elle est fertile en vin de bien bonne qualité mais la nécessité force de le vendre à vil prix... à cause de ladite difficulté de la tradition par de mauvais chemins.

Dans les provinces voisines l'impôt ne se perçoit que sur le pied du 12^e, 15^e, etc., encore la paille revient-elle au fond sur lequel elle a cru, et dans cette paroisse on disme sur le pied du 10^e et les propriétaires sont privés de la paille. »

Étymologie, origines.

Les savants donnent une origine celtique au mot Condat : ils disent qu'il signifie confluent. On remarque en effet que tous les lieux désignés sous ce nom, et ils sont nombreux, sont placés au confluent des rivières ou des ruisseaux : Condat-sur-Trincou, Condat-sur-Vézère, Condate, Condatomagus, Condaliscone (Cartes des Gaules et de la Bretagne). Mabillon nomme le monastère de St Claude Condatescum parce qu'il se trouve situé de la sorte. Komhtalk en irlandais veut .../...

[en marge] **Patron :** L'invention de St Etienne. Voy. les registres paroissiaux de 1655 et suiv.



.../... dire jointure, etc. (Voy. Bull. de la Société Hist. etc. du Périg. t. 5 p. 74).

Condat était au XIII^e siècle un archiprêtré dont le titre fut changé au XIV^e siècle en celui de Champagnac. On trouve : « *Eccl. de Condac* » (Pouil. XIII^e siècle) ; « *Prior de Condato* » (P. 1382) ; « *Prieuré de Condat, coll. l'abbé de Brantôme* » (P. 1516-1538) ; « *Condat* » (P. 1556) ; « *prieuré de Condat et son annexe St Laurent* » (P. 1620) : « *Condat, coll. le prieur du lieu* » (P. 1648) ; « *prioré de Condat* » (P. 1711-1713) ; « *Le vic. perp. dud. lieu* » (Ibidem) ; etc.

Condat en 1365 était une paroisse hors châtellenie (P. de Condaco) et après de la châtellenie de Nontron.

Délimitation. Après la Révolution le bourg de Condat et les villages suivants : Les Nodis, Les Guillaumies, Les Redons, Pagnac, Fouret, Les Castillères, Le Petit-Champagnac et Monbicon furent attribués à la cure de Champagnac, le reste fut porté sur La Chapelle-Faucher (délimitation des succursales, état du 21 avril 1825). Condat fut érigé en chapelle vicariale par ordonnance du 26 septembre 1821, et en succursale par ordonnance du 6 octobre 1843.

(Archiv. de la Dord.) Une loi du 9 mai 1859 réunit à la commune de Condat plusieurs villages distraits de la commune de Brantôme. Le déplacement fut de 17 habitants et de 22 hectares 19 ares. La section distraite comprend le lieu de St Laurent de Gogabaud, le moulin des Catillaires et une partie du village des Catillaires.

Titulaire et patron : Invention de St Etienne, 3 août (stat. de l'évêché). Les anciens registres paroissiaux et un grand nombre d'actes du XVIII^e siècle portent ; « *paroisse de St Etienne de Condat.* »

L'église de Condat est digne de l'attention des archéologues. Son style est roman du XII^e siècle. Elle possède trois absides, dont la principale inclinée, et deux chapelles neuves. En avant est un clocher carré par lequel on entre dans l'église. Il est soutenu par un arceau presque aussi large que la nef annonçant presque parfaitement l'ogive. La nef n'a jamais été voûtée parce que l'église n'a jamais été achevée.

Tribune, 12 croisées.

Tableau de St Etienne.

Statues : belle Vierge en pierre du XIVe siècle, oeuvre d'art gothique. Elle porte l'Enfant Jésus, la couronne et le sceptre et est assise entre deux colonnettes. On lui a donné depuis peu le nom de Notre-Dame de la Résurrection, titre approuvé par Mgr Dabert.

Statues de N.D. des Victoires et de l'Immaculée Conception.

Une des chapelles latérales, dite de St Aulaire,

----- p. 75 -----

est dédiée à la Vierge. Son style est du flamboyant, XVe siècle. L'autre chapelle, dite de Chabans, est dédiée à ...



2 cloches dont l'une porte une inscription gothique du XVIe siècle dont on n'a pu déchiffrer que ces mots : « *Sancta Maria pro nobis...* » (Jean Flament Sgr de Condat et de Puyguilhem.)

Reliques : de St Etienne procurées à Rome par le R.P. Jandel
de St Eutrope, obtenues de Mgr Clément Villecour évêque de La Rochelle.

Elles sont munies d'authentiques et dues à M. l'Abbé Dion, ancien professeur au Gd Séminaire, curé de Condat en 1853.

Pèlerinage. Il y avait autrefois à Condat un pèlerinage très fréquenté en l'honneur de St Eutrope. On venait de loin implorer l'assistance du saint évêque surtout pour la guérison des douleurs. On

offrait des grains et de l'argent au curé qui récitait de nombreux évangiles. La Révolution a mis fin à ce pèlerinage.

Commanderie de Puy-Martin.

Il y avait à la Trappe une église dédiée à St Jean-Baptiste ; ce lieu dépendait de la commanderie de Puy-Martin. Documents : « *Hôpital de la Trappe* » 1480 « *Capella B. Jahannis de La Trappe* » 1515 (O.S.J. ; Dict. de G. [Gourgues]).

Prieuré de St Nicolas.

Il y avait à Condat un prieuré, dit de St Nicolas, dépendant de l'abbaye de Brantôme. Clément V envoya en 1305 visiter ce prieuré (Itinéraire de Clément V) ; le futur pape se trouvait alors à Brantôme où il faisait la visite de l'abbaye.

Au Redon, Notre-Dame de Pitié.

Au Redon il y avait un oratoire dédié à Notre-Dame-de-Pitié. C'est là que se trouvait la statue en pierre de la Vierge qui est dans l'église.

Saint-Laurent-de-Gogabaud.

St-Laurent-de-Gogabaud était autrefois une paroisse annexe de Brantôme. L'église qui sert aujourd'hui de grange fut vendue nationalement avec le presbytère et le jardin, le 15 Prairial an IV. L'acquéreur fut Varailon fils qui paya le tout 1050^{ff} (Archiv. de la Dordogne Q 550 n° 37.)

Cimetière à 150 mètres. (Voy. plus loin les tombelles)

Presbytère attenant comprenant 6 pièces, un jardin de 6 ares et une terre donnant 10 frs de revenu. L'ancien presbytère fut vendu au profit de la Nation le 24 Prairial an IV et acheté 1240^{ff} par Charles Doumen de Villars (Arch. de la Dord. Q 75 n° 103)

Confréries du Scapulaire et du St Sacrement.

2 écoles - un cabaret - (Noël patois Bull. Archéo. t. 3 p. 216)

Ancien cimetière.

Tombeaux de Condat. Ces tombeaux sont en pierre, très nombreux et datent du Moyen-Age, plusieurs de l'époque mérovingienne. Ils

----- p. 79 -----

sont placés au pied des rochers sur lesquels Condat est bâti. La plupart ont le couvercle plat, d'autres l'ont angulaire. Les squelettes renfermés dans les premiers ont les bras croisés, la tête penchée du côté droit, les autres ont la face dirigée du côté de l'église. Il y a souvent deux et même quelquefois trois squelettes dans le même cercueil. Parmi les objets qu'on y a trouvés on cite un crucifix avec ces mots : « *Maria ora pro me.* » Il est en cuivre à double croisillon ; un hameçon en bronze ; une fibule ou agrafe en cuivre repoussé ; une plaque de ceinturon en bronze, etc.

Parmi les objets antiques découverts au-dessous d'une grotte (à laquelle les habitants ont donné le nom de Trou-du-Merle) par notre savant collègue M. Alcide Duverneuil, citons les suivants : un fer de flèche, une pointe de javelot ; une tuile à rebords ; des briques d'ornementation ; des tessons de vases en terre grisâtre ; un fragment de serpentine ; un fragment de colonne en marbre ; une lampe en terre cuite d'un travail très grossier ; une balle de fronde en pierre dure ; etc. (Voy. Bull. archéo. t. 2 p. 314 et suiv.)

Ancien château.

On trouve dans le bourg les ruines d'un ancien château dont on voit encore les souterrains creusés dans le rocher, des restes de porte et des fossés. Il appartenait avant la Révolution à la famille de Chabans ; ce n'est plus aujourd'hui qu'une simple maison bourgeoise. (Du Guesclin assiégea Condat. Chr.)

Château de Monplaisir.

Vis-à-vis duquel est une grotte profonde et intéressante à visiter.

Il appartient à la famille de St Aulaire. un membre de cette maison, M. Beaupoil de St Aulaire, évêque de Poitiers, fut confesseur de la foi. Comme on voulait lui faire prêter le serment, il répondit : « *J'ai 75 ans et 35 ans d'épiscopat, je ne souillerai point mes cheveux blancs par le serment que vous me demandez.* »

On cite dans cette commune plusieurs dolmens dont l'un entre Condat et Valade (voy. Bull. Archéo. t. IV p. 49.

(Voy. 3 commandeurs dans mes notes).

Les troupes périgourdines assiégèrent et prirent aux Anglais la ville de Condat en 1374 (Chron.)

On lit dans les Rolles Gascons. 2^{ème} année d'Henri V (vers 1402) « *Rex concessit Hugoni Borat terras de Condat... de Périgort.* »

Curés et vicaires.

Barby v., Cerou v. 1669

Arbonneu intrus

Dion 1851-54

Grozand v., Parrot v.

Le P. Lamothe

Bathet 1854-63

Puybarreau c. 1701-1706

Dudouble

Delmas 1863-72

Lagarrigue 1748

Chavigner 1846

Taurand ; Ganes

Pastoureau 1788

Laclède 1847

Chevrailles

Dayma 1788-91

Lasplace

Delage.

Prieurs du prieuré simple et régulier de St Etienne de Condat :

Dom Benoît Petit 1720 ; Gabriel Chavepeyre 1737 ; D. Jacq. Petit 1748 ; D. Jean-Bapt. Mauduit 1777. fin.

note de bas de page :

Gérard, archiprêtre de Condat 1292.

1332 Paymundus de Chamberlhaco prior.

prioratus de Condate (acte passé entre les religieuses de Ste Claire et les dames de Bourdeille, Bibl. de la ville de Périgueux, Communic. Cailhac)

----- p. 66 et 68 -----

Visites épiscopales (par procuration) 1688.

« *St Etienne de Condat ; François Sarot vic. perp. ; religieux de Brantosme généraux décimateurs ; chapelle du costé de l'évangile au seigneur de Montplaisir, voûtée ; celle du costé de l'épître à la dame d'Abzac, en mesme estat ; y a scindiqs et une maison proche de l'église que lesdits religieux afferment 6^{ff} au marguillier, la dame d'Abzac joint de partie des dismes infuode... »*

A. D. Insinuations. f^o 103 1692 « *Condat. François Sarol vic. perp., 108 feux ; 500 communions ; collateur l'évêque ; la paroisse a pour patron l'Invention de St Etienne.* »

Extrait des registres paroissiaux (l'extrait est beaucoup plus complet dans mes autres notes manuscrites et dans celles autographiées feuille t 22).

Extrait des registres des baptêmes, etc., de l'église paroissiale St Etienne de Condat 1655-1791 :

Baptêmes de : Marie Sonnier, damoiselle, fille n. et l. de François Sonnier, chevalier, seigneur de Monplaisir, Roc et autres places, et de dame Adriane de Lane ; parrain messire Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur comte de St Aurent, baron de Monmoreau, Marval, Milhaguet et autres places et marraine Marie d'Hautefort, dame de La Borie Sonnier 1678 ;

François, fils n. et l. de messire Henry d'Abzac, seigneur de Mayac et de dame Marie Benoitte Saulnier de Monplaisir, dame de Mayac 1698 ;

Catherine, fille légitime de Jean Dudoignon, sieur de Verneuil et de Dlle Marie Saunier conjoints ; parrain Guillaume Dudoignon, sieur du Reclus et marraine Catherine Dudoignon, dame de Burguet 1748 ;

Jean-Louis Dudoignon, fils des mêmes 1765 ;

Jean, fils de Jean Dudoignon, sieur de Valade, avocat, et de Dlle Marie Pigot 1776 ;

Anne Saunier, fille lég. de Jean Saunier, sieur de Puychambeau, notaire royal, juge des juridictions de Condat, Monplaisir, La Chapelle-Faucher, etc., et de Marguerite Delage, Dlle de Puychambeau 1785.

Sépultures de : noble François Sonnier, seigneur de Monplaisir, âgé d'environ 50 ans, dans la chapelle appelée communément de Monplaisir 1664 ;

Messire Jean de la Roussie, devant l'autel de la Vierge de l'église de Condat 1679 ;

Jeanne Gantet, de la ville de Brantôme, âgée de 65 ans dans l'église de Condat à côté de l'autel St Georges 1683 ;

Isabeau Chapt de Rastignac, damoiselle de Nanteuil, du bourg, âgée d'environ 80 ans, dans la chapelle de Ste Catherine appartenant au seigneur du lieu 1688 ;

Adrienne de Lane, dame de Monplaisir, âgée d'environ 65 ans dans leur chapelle de Condat 1693 ;

Marie Faurichon, du lieu de Grossaval, paroisse de St Laurent de Gogabaud, âgée de 35 ans, dans l'église de Condat, devant l'autel St Georges, dans les tombeaux de son mari 1694 ;

Marie de Salleton, Dlle de Saint-Michel, âgée de 14 mois, dans l'église dans les tombeaux de la fabrique 1753 ;

M. François Philippe Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Paris, époux de Dame... de Bréard, propriétaire de Monplaisir, La Luminade et autres lieux 1791 ;

Jean Boucher de la Garrigue, curé de Condat, dans le cimetière 1787.

Mariages de : Antoine Bourgeix, marchand, avec Jeanne Terminarias du village de Vallade 1751.

Réflexions du curé : cherté du blé, Révolution, la Peur.

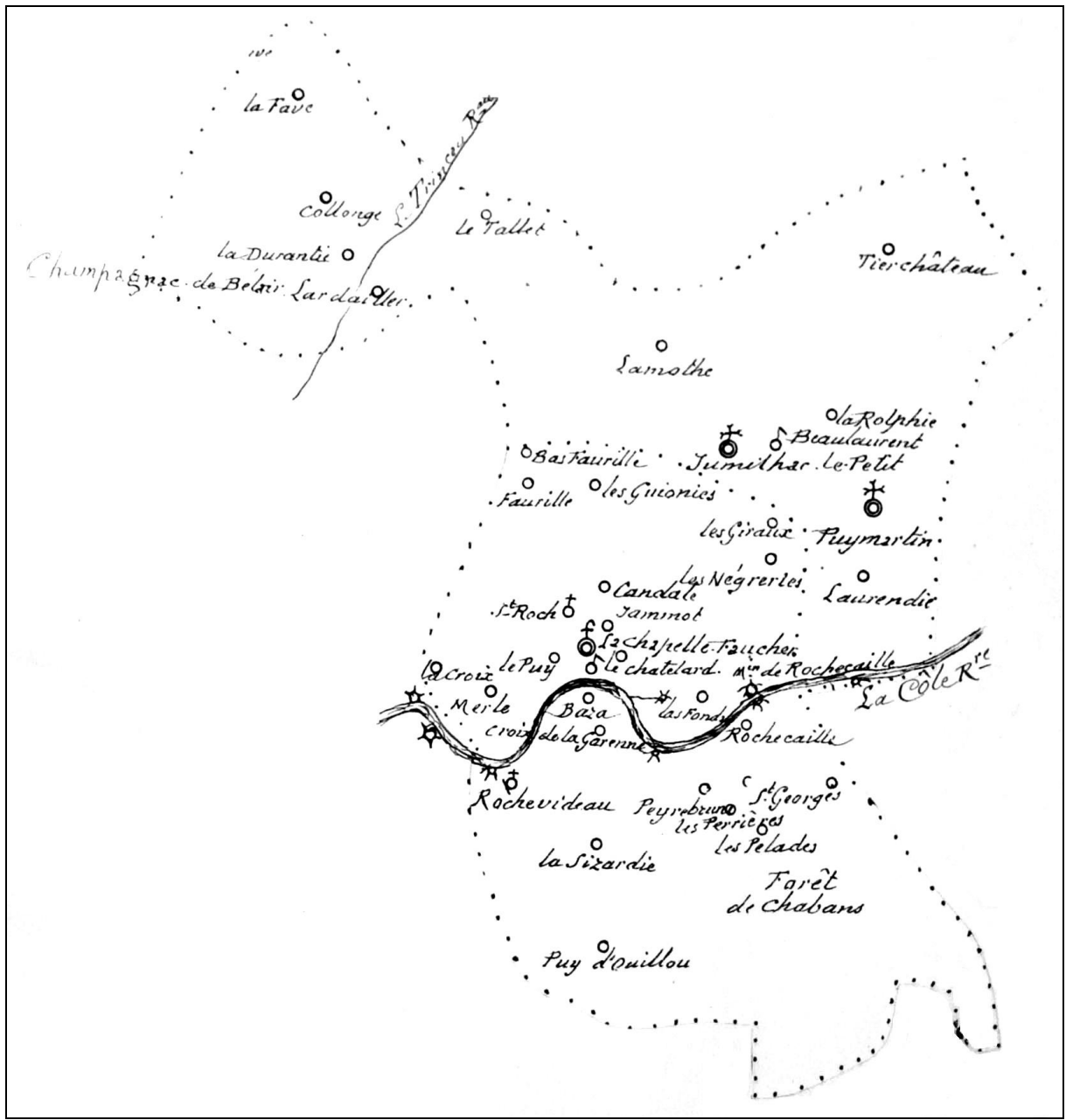
Le curé Dayma a mis les réflexions suivantes à la fin du registre de 1789 :

« Cette année a été très mauvaise. Le bled a été très cher. Le boisseau a valu 11 L. ; après la récolte il a baissé à 8 L. seulement. Le vin qui a été en très petite quantité, ne vaut absolument rien. L'on doit fixer à cette année l'époque de la Révolution en France.

Le 31 du mois de juillet, une frayeur mortelle qui n'avait d'autre fondement qu'une fine politique, s'empara de tous les esprits. Chacun se croyait perdu, à l'approche d'un ennemi, disait-on, qui ravageait tout. L'on couroit aux armes de tous côtés. Les cloches rassemblaient les paroisses, chacun quittait ses foyers pour aller se cacher dans les bois et dans les rochers. Rien de si triste que cette alarme qui, grâce à Dieu, était sans fondement, et ne fut pas de longue durée. Cette même année je suis venu résider à Condat, j'avais pris possession de ce bénéfice pour prendre la cure de Condat. Je suis natif de Limoges, fortis amor patrice. L'église et le presbytère sont dans le plus mauvais état ; je vais m'occuper de les faire réparer, heureux si je puis y réussir. »

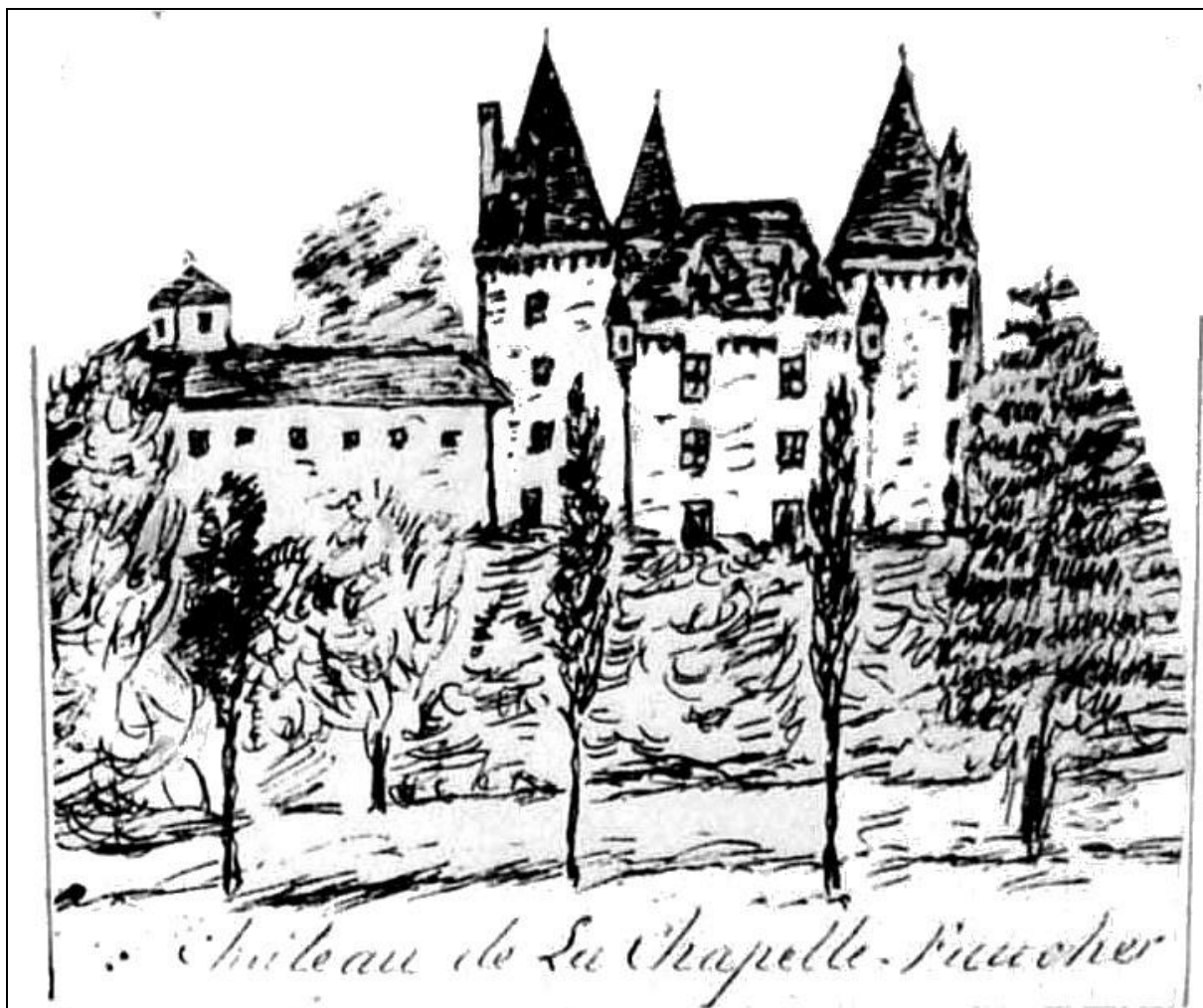
Commune et Paroisse

La Chapelle-Faucher.



----- p. 83 -----

Le Bourg	30 m.	Gironde 1 S	Les Perrières 2 ½ SE
Baza ½ S		Les Guionies 1 ½ N 2	Les Pelades 3 SE
Beaulaurent 2 ½ NE		Jammet	Peyrebrune 2 Se 4
Bois du Juge 2 ½ S		Jumilhac-le-Pt 2 ½ N 6	Puy martin 2 ½ NE
Chatelard	5	Laurendie 2 ½ NE	Puy d'Ouillou 3 S
Candale ½ N	6	Lamothe 3 NO 5	Rochecaille g. 2 SE 2
La Croix 1 ½ O	3	Merle 1 SO 7	Rochevideau 2 SO 12
Croix de la Garonne 1 S		M ⁱⁿ des Fourilloux ½ SE	La Rolphie 3 NE
Faurille (Ht et Bs)	8	M ⁱⁿ de Las Font ½ E	La Sizardie 2 S
La Faye de Vigeyraud ?		M ⁱⁿ de Peyrebrune 1 S	St Roch ½ NO
Les Fonds 1 ½ E	3	M ⁱⁿ de Rochecaille 1 ½ E	St Georges 2 ½ SE 5
Les Giroux 2 NE	8	Les Négreries 1 ½ NE	Tierchâteau 5 NE 7



----- p. 87 -----

La Chapelle-Faucher.

En marge : **Patronne.** N.D. de l'Assomption. Registres paroiss. de 1594 et suiv., voy. p. 86, 91

900 habitants dont 100 au bourg ; 400 communicants dont 150 h. ; 1905 hectares ; altitude comprise entre 106 m et 206 m ; à 5 km de Champagnac ; 22 km de Nontron ; 23 km de Périgueux.

Revenus : de la commune en 1884 = 53,92 x 36
de la fabrique en 1881 = 347^{ff} (ch. 171^{ff})

Sol : Crétacé inférieur. Carrières. Mollasse.

Cette commune a une petite plaine, le restant est sur des coteaux. Elle est traversée de l'est à l'ouest par une petite rivière appelée la Côle. Près de ce cours d'eau il y a de magnifiques fontaines dont l'une, à Lasfont, fait tourner un moulin à sa source. Sol grésilleux ; carrières de pierre très molle que l'on scie pour la maçonnerie. On la nomme crézé dans le pays. Produits : froment, maïs, noix, vin, etc.

Foires : le 2^e jeudi de février, le 25 mars, le 19 juin et le 2 septembre. Les chemins sont bons et les communications faciles ; l'air est très sain.

Outre la maison noble de Chabans, il y a deux ou trois familles bourgeoises ; le reste se compose de petits cultivateurs et métayers. La population est un peu apathique, indolente et laisse à désirer sous le rapport de la piété.

(Extrait des cahiers des doléances pour les Etats-Généraux de 1789.)

La Chapelle Faucher. « ...*Le sol est tout composé de rochers en partie nus et l'autre couverte d'une pelouse à un pouce près du rocher et d'un très petit vallon dépourvu de toute espèce de fourrage... exposé aux ravines, grêles et inondations d'un petit ruisseau qui lors de son débordement à la moindre pluie couvre de sable, pierres et cailloux tous les fonds qui l'entourent... Le blé suffit à peine pour un quart de l'année... peu de vin, d'une médiocre qualité et pour le débit duquel il n'y a d'autre débouché que la ville de Limoges éloignée d'ici à douze mortelles lieues... la pièce de vin... contenant trois cents pintes mesure de Paris... La commune est dépourvue de bois et principalement de bois propre à faire des vesseaux pour loger leur dit vin qu'ils sont obligés de recourir à la province du Limouzin pour s'en procurer... à 6 livres la pièce. »*

(Cahier de Jumilhac de Côte. 1789).

« *Sol... pour ainsi dire tout composé de montagnes fort escarpées et de petits vallons dépourvus de toute espèce de fourrage et par conséquent hors d'état de nourrir le nombre des bestiaux propres et nécessaires à la culture du peu de fonds propres à la production... fréquemment exposée aux grêles, ravines et inondations du petit ruisseau de Colle... Le débordement de ce petit ruisseau qui arrive à la moindre pluie couvre de sable, pierres et cailloux tous les fonds... ces terrains ne donnent*

----- p. 91 -----

que très peu de froment, quelque peu de méteil, point de seigle, quelque peu de bled d'Espagne... le principal revenu de cette paroisse consiste en quelque peu de vin d'une médiocre qualité et pour le débit duquel ils n'ont d'autre débouché que la ville de Limoges... La paroisse qu'ils habitent et même à plus de six lieues à la ronde toutes ces contrées sont dépourvues de toutes sortes de bois et principalement de bois propre à faire des vesseaux pour loger leur dit vin... » (Le reste comme pour la Chapelle-Faucher).

Étymologie. Plusieurs croient qu'un certain Fulcherius, ou Faucher, aurait primitivement bâti l'église et donné son nom à la paroisse.

Origines : « *Eccl. Fulcherii* » (P. XIII^e siècle) ; « *Prior capelle Fulcherii* » (P 1382) ; « *cure de la Chapelle-Fauchier* » (P. 1516-1538) ; « *eccl. S. Fulcherii* » (P. 1556) ; « *le prieuré de la Chapelle Fauchier* » (P. 1620) ; « *La Vic. perp. du dict lieu* » (Ibid.) ; « *Le vic. de La Chapelle Franchide* » (coll. le prieur dud. lieu, 1648) ; « *Le prioré de la Chapelle Faucher* » (P. 1711-1713) ; « *la vic. perp. du dit lieu* » (Ibidem) ; « *Lachapelle Faucher (Dt Gilles) coll. l'évêque* » (P. vers 1780).

Délimitation. Cette succursale avant l'érection de Condat en paroisse (8 octobre 1843) était composée des communes de La Chapelle-Faucher et de Jumilhac de Côte et de la partie de celle de Condat comprenant Grand et Petit Roc, La Dasne, La Vignal, Puiblanç, Le Tuquet, Le Maine, Ladanie, Monplaisir, Valade, Puiset et Lacroix (tableau des succursales du 21 avril 1825). Aujourd'hui cette succursale comprend tout ce territoire moins la partie rendue à Condat.

Titulaire et Patronne : Notre-Dame de l'Assomption, 15 août (Statist. de l'Évêché). Les registres paroissiaux de 1668 et suiv. portent : « *Paroisse de N.D. de La Chapelle-Faucher* », un grand nombre d'actes du XVIII^e siècle s'expriment de même. Le pouillé de 1780 porte St Gilles, (S. Egidius).

Il y a au maître-autel de l'église de La Chapelle-Faucher un grand tableau de l'Assomption et au-dessus du portail une grande Vierge en pierre datant de plusieurs siècles.

L' église, de style romano-byzantin du XIe au XIIe siècle mesure 24 m sur 8 m. Elle est trop petite pour la population depuis l'annexion de Jumilhac. Elle fut autrefois consacrée.

Elle se compose d'une nef lambrissée et d'une coupole entre la nef et l'abside qui est elle-même en demi-coupole. On y remarque deux rangs d'arcatures superposées, 7 sur chaque rang. Les chapiteaux des colonnes qui soutiennent les arceaux de la coupole sont curieux avec leurs figures fantastiques. La nef est détruite. Le portail est roman et orné de sculptures assez remarquables. On y voit à la droite de la coupole du chœur, une chapelle du XVIe siècle voûtée en ogive ; c'est celle de la famille de Chabans autrefois dédiée à St Michel. Il y a dans cette chapelle un tableau religieux dont on n'a pu reconnaître le sujet.

Les deux chapelles sont dédiées aujourd'hui à la Vierge et au Sacré-Cœur.

Il y avait autrefois un vœu ou fête en l'honneur de S. Gervais et S. Protas. Ce vœu avait pour origine une affreuse épidémie qui ravageait la contrée. A cette occasion on jeûnait dans la paroisse, en la fête de ces deux saints.

Tribune. Sacristie au midi avec porte.

6 croisées. Vitraux de la Vierge et de St Pierre.

Statues : la Vierge, St Joseph, le Sacré-Coeur.

Cloche de 1400 livres. (Archiv. de la Dord. série O) : Police entre Guillaume Menut, maire de La Chapelle-Faucher et M. Paul Gouyot, fondateur de cloche d'Angoulême. Le Sr Gouyot s'engage à fournir une cloche de 600 kilos environ au prix de 3^f60^c le kilo et se charge en outre de fournir tous les accessoires pour qu'elle puisse sonner facilement tels que battant à la romaine, roues, joug, ferrures,

--- p. 95 -----

coussinet et corde pour la somme de 166^{ff}. La commune fera conduire à ses frais l'ancienne cloche à Brantôme et y prendra la nouvelle... que le Sr Gouyot garantit pour deux ans. (1^{er} juin 1853).

Cimetière, à 300 mètres environ. L'ordonnance royale du 28 janvier 1824 autorise l'acceptation d'un terrain offert en donation par la Dlle Marie Prévot Durepaire pour y transférer le cimetière, la vente d'un communal pour en employer le produit à la clôture de ce cimetière et l'imposition en deux années de la somme de 522^{ff} pour compléter les frais de cette clôture.

Presbytère, à 6 mètres. 6 pièces avec dépendances ; jardin de 6 ares. L'ancien presbytère, composé de bâtiments, terre et jardin, fut vendu nationalement le 9 Messidor an IV ; François Laforest et Nicolas Cuisineau, de Brantôme en furent adjudicataires pour 996^{ff}. (Archiv. de la Dord. série Q 76 n° 258 et Q 550 n° 223.)

Confréries du Sacré-Cœur, du S. Sacrement et du S. Cœur de Marie.

2 écoles. 70 garçons, 60 filles. L'école de filles est dirigée par les sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie de Tournon.

6 enfants assistés. 3 cabarets. - 200^{ff} pour les malheureux.

Délimitation. Les communes de La Chapelle-Faucher et de Jumilhac-de-Côle furent réunies par ordonnance du 15 août 1827. (Étymologie voy. Bult. arch. X p. 118)

Il y avait à La Chapelle-Faucher un prieuré dépendant de l'abbaye de Charroux. On trouve dans la collection Lespine (t. XXX) la charte par laquelle Guillaume, évêque de Périgueux confirme la donation de plusieurs églises faite à l'abbaye de Charroux par son prédécesseur Raynaud de Thiviers. Cette charte est datée du VI des calendes de janvier 1101 et nomme La Chapelle-Faucher. Clément V étant à Brantôme en 1305, envoya visiter le prieuré de la Chapelle-Faucher.

Jumilhac-de-Côle. Dans la paroisse et commune de La Chapelle-Faucher se trouve la chapelle de l'annexe de Jumilhac-de-Côle ou Petit-Jumilhac, qui n'offre rien de remarquable et où la messe est rarement célébrée.

Origines. « *Jumilhaccum* » (P. XIIIe siècle d'après M. de Gourgues) ; « *St Maurice de Jumilhac* » (Pouillé 1516-1538) ; « *Jumilhac-le-Petit* » (P. 1556) ; « *Le Petit-Jumilhac* » (P. 1694) ; « *Jumilhac-de-Côle* » (XVIIe siècle) ; « *Petit-Jumilhac* » (XVIIe siècle) ; etc.

Église. Cette église est de style roman : on voit autour des murs du sanctuaire de minces colonnes soutenant le cordon sur lequel la voûte du chœur est assise ; elle dépendait de la commanderie de Puy-Martin. Le curé qui en était chargé recevait du Grand Maître la somme de 700^{ff} et ses messes ; il ne touchait point à la dîme. Il était obligé d'aller tous les ans dire la messe le jour de St Jean-Baptiste à la Trappe de Condat, et tous les ans aussi, le jour de St Blaise, 3 février, à la chapelle de Puy-Martin. Les offrandes qui consistaient en laine et en argent à la Trappe, et en argent et cire à Puy-Martin appartenaient au curé. Le Grand Maître avait les dîmes et se chargeait des dépenses. Il faisait sa tournée tous les trois ou quatre ans et était reçu solennellement à la porte de l'église au son de la cloche, avec l'encens, l'eau bénite et la Croix.

Le vocable de Jumilhac-de-Côle est St-Maurice (P. 1516-1538).

Le presbytère de cette ancienne paroisse fut vendu nationalement le 13 Prairial an IV. L'acquéreur fut Jean-Baptiste Deguesalle Lacotte Boislaurent pour 980^{ff} (Archiv. de la Dord. Q. 75, n° 28.)

Site. Il existe à Jumilhac-de-Côle un des plus beaux sites du département.

Puy-Martin.

Dans l'ancienne paroisse du Petit-Jumilhac, on voit au village de Puy-Martin une ancienne commanderie annexée à la commanderie de la Roche-St-Paul [Saint-Paul-la-Roche]. De cette chapelle très bien bâtie en forme de croix et voûtée en ogive, il ne reste que la chapelle de gauche assez bien conservée ; le reste est en ruines. Elle est devenue

----- p. 99 -----

propriété particulière appartenant à onze familles de l'endroit qui y font enterrer leurs morts. Cette chapelle était dédiée à St Blaise ; dont on faisait solennellement la fête le 3 février.

(Archiv. de la Dord. Q 80 n° 432) Vente à Delavel... une chapelle située au hameau de Puy-Martin commune de Jumilhac, canton de Champagnac-de-Belair... provenant de l'ordre de Malte. 100^{ff}80^c. Périgieux 3 Fructidor an IV.

Dans la chapelle du XVIe siècle qui a survécu, on remarque une statue en pierre mutilée de Notre-Dame-de-Pitié. « *Proeceptorio de Podio Sancti Marti* » (Lesp. O.S.J.) ; « *Podium Martini* » (Ibid.) voy. dict. de Gourgues.

Chapelle. Dans le cimetière existe une ancienne chapelle qui n'a rien de remarquable. Le conseil municipal dans une délibération du 6 juillet 1824 demanda la réparation de cette chapelle dont il ne restait alors que les murs, ce qui fut autorisé le 25 avril 1825 « *Toute la commune ayant manifesté un grand désir de la voir rétablie.* » Cette chapelle est, je pense, celle indiquée dans la carte de Belleyme à 200 m NO sous le nom de St Roch.

La Faye-Vigueyraud. Prieuré dépendant de Ligeux, placé par M. de Gourgues dans la commune de La Chapelle-Faucher ; ne vaudrait-il pas le mettre plutôt dans la commune de Ligeux ? Lieu-dit St Georges.

Curés de La Chapelle-Faucher.

Duchassaing curé 1672-78	Godin	1833
Pierre Rey, c. 1683-1713	Pomier	1838-54
Pichon Desgravières AT.	Duvaleix	1854-74
Pierre Marchiex ex-Chancelad. T. 18.03.30	Chaumette	1880-88

(en marge) : Louis Barbin curé de La Chapelle-Faucher - 1679. (gg. 71 f° 74 7°).

Prieurs de La Chapelle-Faucher.

R.P. Dom Romain de La Londe 1720 P.P. Dom Antoine Dormand 1752
Dom Antoine Pupier de Brioude diacre 1775

Curés du Petit-Jumilhac.

Devallette 1668-93	Langue, v. 1707
Grimard curé 1709	Duval curé 1747
Maurenit 1780	

Château de Chabans.

Le château de Chabans est très bien conservé et admirablement situé. Il se compose d'un corps de logis peu développé, flanqué sur la façade de la cour de deux grosses tours rondes, entre lesquelles s'élève une tour d'escalier octogonale et sur la façade opposée de deux tourelles d'angle en encorbellement. Ce château remonte à la fin du XVe siècle.

En 1515 Marguerite de Farges épousa Charles de Chabans et lui apporta la terre de La Chapelle-Faucher. La famille de Chabans était d'antique et chevaleresque origine. Pendant les guerres religieuses les calvinistes se rendirent maître du château et égorgèrent de sang-froid dans une salle basse deux cent soixante paysans catholiques. (récit de Brantôme.) Sous la Fronde il fut assiégé par son propre seigneur le marquis de Chabans à son retour de l'expédition de Naples et repris à sa mère et à ses frères qui avaient embrassé le parti de Condé et s'étaient emparés du château. La famille de Chabans possède encore aujourd'hui le château de La Chapelle-Faucher d'où rayonnent ces bons exemples de foi religieuse et de bienfaisance dont on aime à faire l'éloge.

Curiosités.

- Antiques maisons dans les villages de la Guyonnie et de Puymartin.
- « Grotte de Rochecaille » ayant, dit-on 8 kilomètres d'étendue.
- Un reste de voie romaine.
- Un abîme sans fond sous un rocher, à Lasfonds.
- Plusieurs dolmens.
- Près de l'église des pierres sculptées que l'on croit être des parties de couvercles de tombeaux.

Familles.

Charles de Farges, seigneurs de La Chapelle-Faucher - 1543 (hommages).
Denis d'Aitz, seigneur de Meymy, La Chapelle-Faucher et Lafeuillade - 1553.

----- p. 103 -----

Foires et marchés.

Institution de foires et marchés à La Chapelle-Faucher (Chroniqueur 1856 p. 38 et suiv. 1623)

« Nous, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et advenir, salut. Nous avons l'humble supplication de notre cher et bien-aimé Gaspard Joumard de Chabans, chevalier, seigneur dudit lieu Lachapelle-Faucher, Menesples et autres places, contenant que sa dite seigneurie de Lachapelle-Faucher est belle et ample, et ayant en icelle, un bon bourg bien situé et assis en pays fertile en bleds, vins, bestail et autres choses nécessaires et commodés, bien construit et édifié d'un bon nombre de maisons, habitants et marchands bien aysés, trafiquants avec leurs voisins et autres... Sçavoir faisons que nous inclinans à la prière dudit Sr de Chabans, en considération des bons et agréables services que lui ou ses prédécesseurs ont faits à nos prédécesseurs royaux et à nous... avons audit bourg de Lachapelle-Faucher, créé, ordonné, institué et établi... six foires l'an et un marché chacune semaine pour estre tenus audit bourg, sçavoir : la première, le premier jour de janvier, la seconde le vingt-troisième d'avril, la troisième le jour de l'Ascension, la quatrième le jour de sainte Anne, la cinquième le premier de septembre et la sixième le jour de saint Simon - saint Jude, et ledit marché le jeudi de chacune sepmaine... Donné à Paris au mois de février 1623... Louis. » - Au lieu de six foires, Louis XV en autorisa 12, le premier lundi de chaque mois (février 1761 ; Voy Chroniqueur 1856 p. 38 etc.)

Le château de La Chapelle-Faucher.

Le château de La Chapelle-Faucher est dans la famille de Chabans depuis le 1^{er} mai 1509. François et Claude de Chabans, frères du marquis, s'étaient jetés dans le parti de la Fronde. Profitant de l'absence de leur frère aîné, ils s'emparèrent du château de La Chapelle-Faucher, et s'y maintinrent par la force, quoiqu'ils n'y eussent aucun droit. Henriette de Sussac d'Ambleville, leur mère, les avait secondés dans cette coupable entreprise. A son retour de l'armée, et après d'inutiles démarches auprès de ses frères, le marquis de Chabans obtint, le 26 mai 1653, l'autorisation d'employer la force armée pour rentrer dans la possession de son château, par une commission adressée à Jacques Dugarreau Bourdellas, écuyer, sieur des Eyssards, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller, maître d'hôtel de Sa Majesté, capitaine exempt des gardes-du-corps dont la teneur suit : *« Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à notre cher et bien aimé Jacques Dugarreau Bourdellas, sieur des Eyssards, capitaine exempt des gardes de notre corps, salut. Le sieur marquis de Chabans Saint-Preuil, mareschal de nos camps et armées, nous a fait entendre que pendant le temps qu'il estait employé pour notre service, le sieur M^{rs} de Chabans son père, estant venu à décéder dans le château de La Chapelle-Faucher et notre pays de Périgord, François et Claude de Chabans ses frères puisnés se prévalant de son absence s'en seroient aussytost saisis et emparés, et s'y maintiennent par force, quoi qu'ils n'y ayent aucun droit. A quoy estant nécessaire de pouvoir et dempescher toutes les assemblées qui se pourroient faire sur ce sujet de part et d'autre. A ces causes et autres à ce nous mouvant et à plain confiant en nos sens suffisence expérience au faict des armées et bonne diligence. Nous vous avons commis et*

----- p. 107 -----

desputtés comettons desputtons par ces présentes signées de notre main pour vous transporter en toute dilligence au dict chasteau et y estant faire commandement de par nous auxdicts François et Claude de Chabans et à tous aultres qui sont dans icelluy d'en sortir incontonant et nous le remettre entre les mains, ensemble tous les meubles papiers et autres choses qui s'y trouveront, dont vous vous chargerez par bon et fidel inventaire, et en cas de reffus vous faires assister de tel nombre de gens de guerre et des communes vous jugerez à propos et faires mener le canon si besoing est devant le dict chasteau pour nous faire rendre lobeyssance qui nous est deüe, et icelluy chasteau conserveres et garderres soubz nostre autorité avec les biens de la succession dudict feu sieur de Chabans fruicts et revenus diceux jusques à ce que autrement par nous et par justice en ayt été ordonné, faisant très expresses inhibitions et deffenses de nostre part à toutes personnes de

quelque qualité et condition qu'ils soyent de rien attanter par voye de faict au préjudice de ces présentes.

Vous ordonnant dempescher toutes assemblées illicites mesmes de courre sus les dissiper et faire séparer de ce faire vous donnons pouvoir, autorité et mandement spécial par les dictes présentes par les quelles mandons aux lieutenents généraux de notre armée de Guyenne et au sénéchal et gouverneur nostre dict pays de Périgord, Prévost des mareschaux et à tous nos officiers qu'il appartient de vous prester toute main forte et assistance en sorte que la force nous en demeure et à justice. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingtsixiesme jour de may lan de grâce mil six cent cinquante trois et de notre règne la onziesme. Signé : Louis et plus bas Philippeau et scellé du grand sceau de cire jaulne. »

relation de l'exempt (orthographe rectifiée).

« Parti de Paris le 29 mai, le huit juin, l'exempt des gardes se rendit au château de Bourdeilles où étant, ayant notre commission en main, nous serions adressé au seigneur Marquis dudit lieu de Bourdeilles, sénéchal et gouverneur pour le Roi audit pays de Périgord, et lui aurions demandé son attache, et supplié de nous donner main-forte pour l'exécution de notre commission, lequel seigneur nous aurait fait réponse qu'il n'avait à présent de troupes, et que le seigneur marquis de Sauvebœuf, lieutenant général des armées du roi en ladite province était à Nontron avec des troupes, auquel nous devrions nous adresser pour nous donner main-forte.

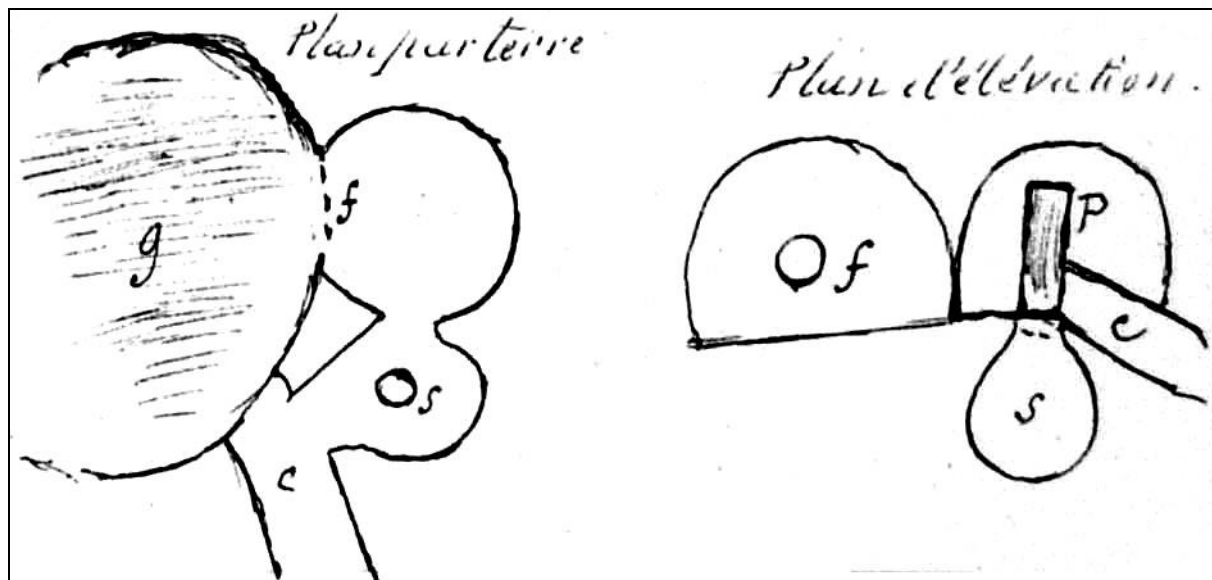
Et de fait, le même jour nous serions rendus en ladite ville de Nontron où étant nous serions adressés audit seigneur marquis de Sauvebœuf auquel nous aurions fait voir notre commission, et supplié de nous donner assistance et escorte, attendu que la plus grande part de la-dite province était possédée par les troupes ennemies, et d'autres personnes en troupe qui volent sur les chemins, ce que le seigneur de Sauvebœuf nous a accordé et pour cet effet nous aurait donné un de ses gardes pour

----- p. 111 -----

nous accompagner audit château de La Chapelle-Faucher auquel garde il aurait donné une lettre s'adressant à la dame de Chabans, la teneur de laquelle suit :

« Madame ma cousine, je viens de recevoir un ordre du roi de mettre un exempt en possession de sa charge dans la maison de La Chapelle-Faucher qui me fait vous en donner avis et vous dire en même temps, que je serais bien fâché de me prévaloir du pouvoir que le roi me donne, pour le mettre en ladite possession, c'est à quoi je vous prie d'obéir car quand j'en ai (eu) lieu même chose dans la maison des Cardz et Ayse, j'en ai fait toute la même chose. C'est tout ce que j'ay à dire pour le présent si ce n'est que je suis, Madame ma cousine, votre très humble serviteur. Signé Sauvebœuf à Nontron ce huitième juin mil six cent cinquante-trois, le dessus de ladite lettre étant à Madame de Chabans. »

Après de longues et inutiles instances, on commença le 26 juillet l'attaque régulière de cette place, dont le corps de logis était flanqué de deux grosses tours rondes. Les assiégés, excités par l'exemple de François et Claude de Chabans, et par les exhortations de leur mère, qui dans cette circonstance donna des preuves de la plus grande intrépidité, opposèrent une vigoureuse résistance. « Approche, approche, Mazarin, criaient-ils aux assiégeants au nombre de quatre cents hommes de pied et deux cents chevaux, nous te ferons bien quitter la place. Les attaques commencèrent dans la nuit du 29 au 30 et le jour suivant la place fut emportée. »



Cluseau de Lasfonds près La Chapelle-Faucher.

g - gouffre ou abîme plein d'eau

f - fenêtre donnant sur le gouffre

s - silo

c - chemin souterrain

p - porte faisant communiquer deux salles.

Le château de Lasfonds domine le tout sur le rocher. Les dessins ci-dessus ne sont faits qu'à vue d'œil. (HB) (communication de Mme Masset).

----- p. 86 -----

La Chapelle-Faucher - Le Petit-Jumilhac - Puymartin.

Visites épiscopales (par procuration) 1688. « *Nostre-Dame de La Chapelle-Faucher. Pierre Rey curé ; sanctuaire voûté ; le seigneur de Chabans prétend que tous les tombeaux du sanctuaire sont à luy, que le dernier curé fut enterré dans la nef ; une petite voûte après le sanctuaire sur laquelle est le clocher ; du costé de l'épistre une chapelle bien et est audit seigneur ; voûte du sanctuaire est en danger ; y a maison priorale et presbitérale ; deffenses d'enterrer dans le sanctuaire aucun corps de laïques à peine d'interdiction. »*

(Ibidem) « **Le Petit Jumilhac.** *St Maurice du Petit Jumilhac.*

Bernard Valéry vic. perp. ; le commandeur de Condat curé primitif ; sanctuaire voûté ; petite nef ; n'y a pas de scindiqs ny de maison, y a une commanderie appelée St Blaise de Puymartin laquelle on nous a dit estre belle, et qu'il est obligé d'y aller dire une messe toutes les semaines et que la paroisse y serait mieux. »

A.D. Insinuations. p. 71 V° 1692. « *Prieuré de La Chapelle-Faucher.*

Au bourg de La Chapelle-Faucher, dans la maison dudit prieuré a esté présent messire Claude de Chabans clerq tonsuré, prieur dudit prieuré... dont la collation et présentation appartient au sieur abbé de Charoux, lequel en ladite qualité de prieur jouit de la moitié des dixmes de ladite paroisse à raison de l'onsiesme, l'autre moitié est jouie par le sieur curé ou vicaire perpétuel. »

A.D. Insinuations. f° 101 1692. « *La Chapelle-Faucher. Jean Denois curé primitif, bachelier en théologie ; Pierre Rey vic. perp. ; 151 feux ; 500 communians ; par prenant avec ledit sieur prieur du présent bourg... il y a un prieur clerq tonsuré et un vicaire perpétuel ; L'Assomption de la Vierge est la patronne et St Gilles le titulaire ; il y a confrérie du saint Rosaire. »*

A.D. Insinuations. f° 104 v° 1692. « *Le Petit Jumilhac. Bernard Valette vic. perp. de ladite paroisse à laquelle est annexée la commanderie de Puymartin, a pour collateur l'abbé de Brantôme ; pour patron St Maurice et ladite annexe appartient M. le commandeur du Grand Condat ; ladite commanderie a pour patron St Blaise ; 300 communians.* »

----- p. 88 -----

Extrait des registres paroissiaux (l'extrait est beaucoup plus complet dans mes notes manuscrites et à la feuille autographiée t. 31)

Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale de N. D. de La Chapelle Fouchier (1594-1698)

(1699-1768 - sans titre) - **Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse St Gilles de La Chapelle Faucher** (1760-1792).

Eglise N. D. - patronne - Eglise S. Gilles - titulaire.

Baptêmes de Léonard, fils de Jandou Chantays et de Jeanne de Saint Lary conjoints, dans la grande église paroissiale de La Chapelle Fauchier 1598 ;

Antoinette, fille d'Etienne de Lacombe, capitaine, natif de la ville de Manosque en Provence... et d'Anne Badot de Béziers ; parrain Antoine de Chabans, écuyer, seigneur dudit lieu... et marraine Marguerite de La Lande, femme de Léonard Gantet, lieutenant de la châtellenie 1600 ;

Gaspard, fils de Me Baptiste Boudouère notaire royal et de Guillaumette Duchassaing 1602 ;

Marie, fille de Jean Dolezon Me fondateur et de Jeanne Lacombe 1604 ;

Jeanne Yvert, fille de Pierre Yvert dit le comte, et d'Anne Germain, conjoints, en la chapelle de St Georges paroisse de La Chapelle Fauchier 1607 ;

Anne Duchassaing, fille de sire Léonard Duchassaing, bourgeois de la ville de Brantôme et de Jeanne Montouzon ; parrain Me Etienne Duchassaing, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux et juge de Brantôme et marraine Anne Brunet, femme de sire Jean Montouzon 1612 ;

Isabelle de Chabans, fille de messire Gaspard de Chabans, chevalier, seigneur des Hommes et autres places et d'Henriette de Jussac d'Amblaville, dame de Chabans 1616 ;

Anne, fille de sire Léonard Duchassaing Me des forges de Rocheculhie et des Gourdon, et de Jeanne Montouzon 1616 ;

Pierre, fils de Jean Duchassaing, sieur de Lasfons et de Marguerite du Reclus, damoiselle, 1638 ;

Sépultures de Dame Louise Prévost de Sansac, dame douairière de Chabans, dans la chapelle du seigneur, joignant la grande église paroissiale 1595 ;

honorable personne Michelle de Chabans, damoiselle, dans les tombeaux devant le grand autel 1611 ;

Me Jean Barrier, jadis prieur de Condat, décédé dans sa chambre du village du Roc et enterré dans l'église de Condat : le curé de La Chapelle prête pour l'accomoder 8 cierges, une aube avec l'amtton et cordon, une étole de camelot rouge, un amtton noir, un bonnet carré et une paire d'escarpins noirs 1621 ;

noble Antoine de Chabans, sieur de Chabans, La Chapelle Fauchier et Menesples, dans la grande église, devant le grand autel 1622.

Baptêmes de Claude de Chabans, fils naturel de messire Antoine Joumard de Chabans, chevalier, seigneur marquis dudit lieu et autres places et de marie Dauriac, damoiselle 1655 ;

Marie de Chabans, fille des mêmes ; parrain Elie de Solminiac, écuyer, seigneur de la Vigerie, Belet et autres places, et marraine Marie Isabeau de la Marthonie dame des Houlmes 1666 ;

Anne Julie de Chabans, fille n. et l. de messire Antoine Joumard de Chabans, seigneur marquis dudit lieu etc. et de dame Suzanne de Losse 1684.

----- p. 89 -----

Sépultures de Messire Jacques Duchassaing, curé de La Chapelle Faucher, âgé d'environ 64 ans, devant l'autel de Ste Elisabeth, dans l'église 1655 ;

Sieur Jean de Fargeas, Me de la forge de Rochecaille, dans la nef de l'église ayant acheté trois tombeaux, moyennant un ciboire d'argent pour l'église, un tombeau de pierre dure pour MM. les curés et un obit de 10 sols pour une messe basse annuelle 1658 ;

Pierre de Chabans, appelé chevalier de Chabans, âgé d'environ 21 ans, blessé à mort dans quelque rencontre dans la ville de Brantôme, dans la chapelle St Michel en l'église 1661 ;

Messire François de Chabans, seigneur de Richemont, tué dans les faubourgs de Brantôme et enterré dans le sanctuaire de l'église du présent lieu du côté de l'évangile 1666.

Baptêmes de : Jacques, fils n. et l. de Sicaire Gantet sieur du Châtelard et de Diane Ducheyron, du lieu du Châtelard 1702 ;

Isaac, fils n. et l. de messire Annet Jules Joumard de Chabans et de dame Souveraine Perry 1704 ;

Gabriel, fils n. et l. de Jean Duchassaing, sieur du Rocher, et de Bertrande Devauzières, du présent bourg 1706 ;

Dorothée de Chabans, fille légitime de haut et puissant seigneur Jean Alexandre marquis de Chabans, seigneur de la présente paroisse et de haute et puissante dame Rose-Elisabeth Faure de Rochefort, marquise de Chabans 1782.

Sépulture de : Françoise Lauvergnac, femme de Jean Piron, du village de Rochevidal, âgée d'environ 70 ans, dans la chapelle de St Roch 1710 ;

Mariages de : haut et puissant seigneur Henri de la Faye, habitant de la paroisse de Thiviers avec haute et puissante damoiselle Dorothée de Chabans du présent bourg 1765 ;

Jean-Alexandre marquis de Chabans, chevalier, seigneur capitaine dans le régiment Dauphin cavalerie, avec très haute et très puissante damoiselle Marie de Losse 1765 ;

Isaac René Joseph comte de la Faye, officier au camp des carabiniers de la paroisse de Segonzac avec Anne-Marie de Chabans 1787 ;

Très haut et très puissant seigneur Aubert Jean François Géry, comte d'Abzac, baron de Madaillan, seigneur de St Perdoux, Boisset, Lagrege et autres places habitant le château de Castillonnès avec très haute et très puissante demoiselle Anne-Marie-Julie de Chabans 1788.

Extraits des registres des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale St Maurice de Jumilhac 1744-1792.

Baptêmes de : Elie, fils de Jean Amblard sieur de la Rolphie et de Marie Mousnier demoiselle des Etangs 1767 ;

Jean, fils lég. de Gabriel Amblard sieur de la Durantie et de demoiselle Marie Fillaud 1773 ;

----- p. 90 ----

François Cros, fils lég. de Jacques Cros, sieur de Ferrière, lieutenant de la grande louverterie de France et de Marie Roux, demoiselle.

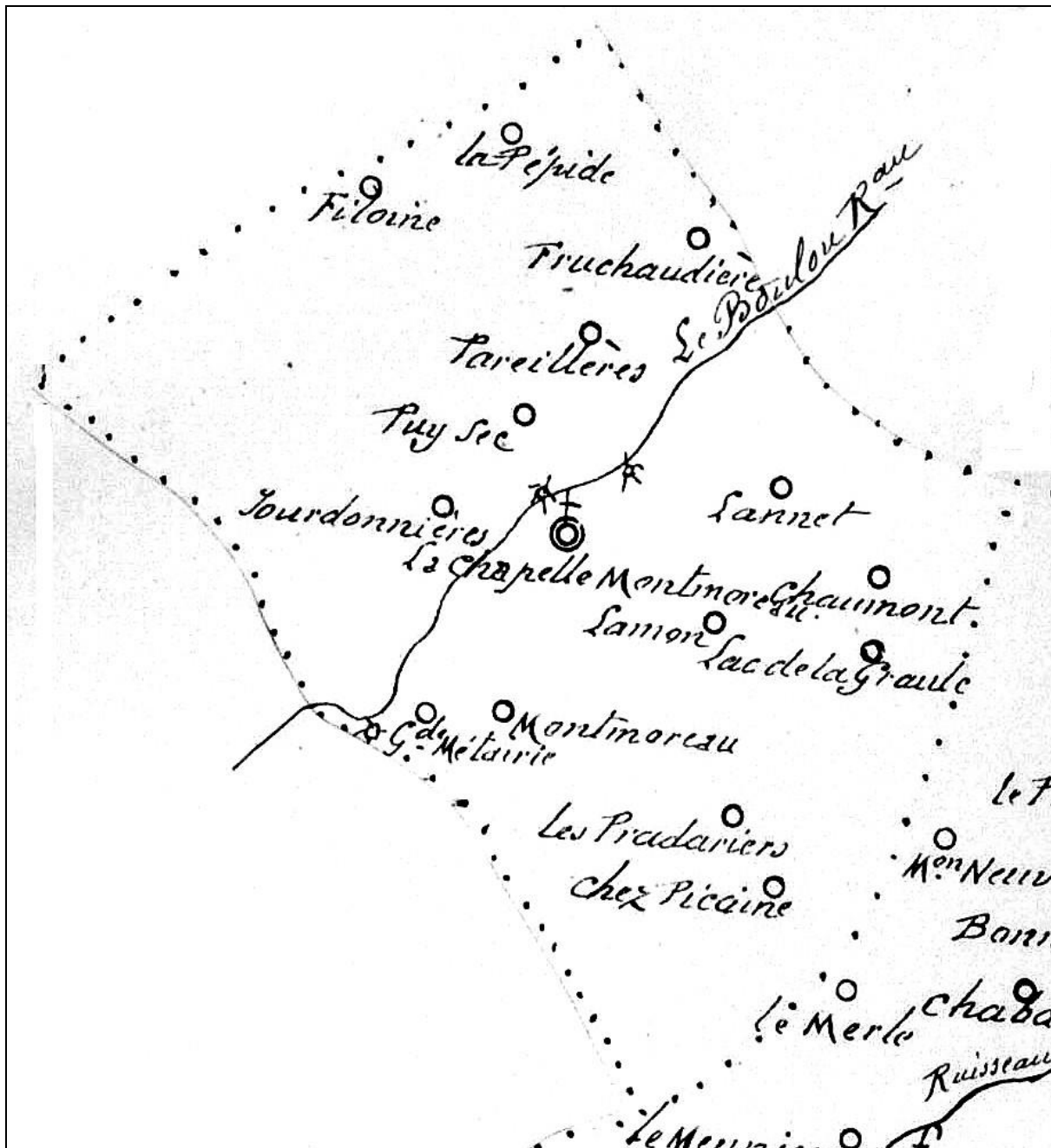
Mariage de : Barbe Alguisable de la Cotte, chevalier etc., et de dame Valérie Léonarde de Fressengeas habitant le château de Boslaurent 1788.

Sépultures de : Bernard Cherbouly, procureur d'office, âgé de 75 ans, dans l'église de la Commanderie 1748 ;

Joseph Duval, curé de la paroisse âgé de 46 ans, dans l'église paroissiale de Jumilhac 1756 ;

Jean de Lanel, dit Bourdu, âgé de 65 ans, dans la chapelle St Capraise de l'église de Puymartin 1737.

Commune et Paroisse
La Chapelle-Montmoreau.



----- p. 115 -----

La Chapelle Montmoreau.

Le Bourg	15 feux	Chaumont (château) 1 ½ E	
Filonie (Filoine) 2 NO		La Fontaine	
Fruchaudières 2 N	5	Jourdonnières 1 O	13
Lannet (Ht et Bas) 1 NE	3	Lamon 1 E	
Lac de la Graule 2 SE		Petite Métairie 1 SO	
Montmoreau 1 S	5	La Mordière	
M ⁱⁿ de Bernilloux ½ N	3	M ⁱⁿ Brûlé 1 SO	
Pareillères 1 N		La Peypie (la Pépide) ½ NO	1
Chez (Pivoine) Picaine 2 SE	3	Porchères	
Le Pradarier 2 SE	4	Gd Puysec 1 ½ NO	1
Pt Puysec 1 ½ NO		Ste Marie des Bois (voy. S. Pancrace.)	

330 hab. dont 50 au bourg ; 825 hectares ; altitude comprise entre 177m et 203 m ; à 10 km de Champagnac ; 11 km de Nontron ; 35 km de Périgueux.

Sol. Crétacé supérieur, Mollasse. Commune située dans un vallon, mais néanmoins très montueuse ; arrosée par le Boulou ; terre argileuse, sablonneuse, hérissée de rochers en beaucoup d'endroits ; il n'y a que des carrières de mauvaise qualité appelées vulgairement 'Creuzet'. Dans la commune trois fontaines très abondantes qui sont celles de La Chapelle, de Lannot et de Litou, l'eau de cette dernière est très agréable à boire et très appréciée. Les eaux de ces fontaines se mêlent à celles du Boulou et font aller plusieurs moulins. Air très sain. (Foire 17 juin.)

Extrait des cahiers des doléances en 1789.

« *La paroisse de La Chapelle-Montmoreau... composée de 61 feux ou cottes de taille a pour curé primitif MM. les bénédictins de l'abbaye de Brantôme, lesquels en cette qualité ont la dîme au dizain de tous les grains, la moisson du chanvre fumelle et de la vendenge. Ils possèdent en outre presque toutes les rentes foncières directes et seigneuriales de la paroisse qui s'élèvent en total à environ 250 boisseaux de grains dont la majeure partie est en froment... Mrs les bénédictins n'ont d'autre charges que de payer annuellement cinq cents livres à un vicaire perpétuel du clergé séculier qui est à leur nomination.* » (on cite parmi les nobles privilégiés le seigneur Vigier.)

Origines : « *Capella montis Maurelli* » 1293 (Archiv. de Brantôme) ; « *Capelle Monmaurel* » 1293-1379 (Archiv. de Pau. pouillé) ; « *eccl. de Monranel* » XIII^e siècle ; « *eccl. de Monmaurel* » (P. avant 1317) ; « *Prior capelle Montis Maurelli* » (P. 1382) ; « *Capella Montis Maurelh* » 1365 (Iesp. châtell.) ; « *Vic. perp. de la Chapelle Monmoreau* » (P. 1516-1538) ; « *eccl. de Monmaurel* » (P. de 1556) ; « *vic. perp. de La Chapelle Montmoreau annexe de Brantôme, collateur l'Abbé de Brantôme* » (P. 1648) ; « *vic. perp. de la Chapelle Montmoreau* » (P. 1711-1713) ; **Titulaire St Pierre - es - Liens :** « *la Chapelle Montmoreau. S. Pierre-es-liens coll. les bénédictins de Brantôme* » (P. vers 1780) ; etc. ; etc.

Délimitation. La paroisse de La Chapelle-Montmoreau n'a pas été rétablie après la Révolution ; elle a été annexée à la succursale de saint-Pancrace (État des succursales 21 avril 1825)

Titulaire : St Pierre-es-liens (Pouillé de 1780).

L'église de La Chapelle-Montmoreau, à 2 km de St-Pancrace, paraît remonter au XII^e siècle. On croit qu'elle a été construite par des moines et qu'elle a plus tard fait partie d'un château.

Dans une des tours de ce vieux château on voit, creusée dans le rocher, une chambre qu'on dit avoir servi de prison.

La forme de l'église

est celle de la croix latine ; elle n'a jamais été achevée. On y remarque un ancien autel en bois de noyer sculpté digne d'un grand intérêt.

La chapelle du côté de l'évangile est dédiée à la Vierge. On y voit une grande statue en pierre représentant la Sainte-Vierge avec l'Enfant Jésus : on dit qu'elle est miraculeuse et qu'on vit un jour ses yeux couler des larmes. Nous lisons dans les journaux paroissiaux de l'époque qu'en 1750 Jean Durand, sieur des Monneries, âgé de 84 ans fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame de l'église dans les tombeaux de ses prédécesseurs. La chapelle du côté de l'épître était dédiée à St Barthélemy. Il y avait là un vieux tableau de quatre pieds carrés représentant le Saint Apôtre portant sur un bâton une peau humaine. On sait que cela indique le genre de son martyre.

En 1707, Pierre de Lamberterie, écuyer, sieur de Chaumon et Françoise Patronier, sa femme morte au lieu de la Grange-Haute, furent inhumés dans la chapelle de Saint-Barthélemy (registres paroissiaux).

Cloches. (extrait des registres paroissiaux) le 30 janvier 1633, bénédiction de la cloche de la Chapelle-Montmoreau : parrain Charles de Lamberterie, écuyer, sieur de la Chapelle et marraine Jeanne de Bourdeille dame et comtesse de Durtal.

Le 17 juin 1744, bénédiction de la cloche de l'église : parrain messire Nicolas de Chabans, seigneur comte de Richemont, marraine Marie de la Pisse, dame de Rochefort. (Ibidem) - (clocher † 1629).

Presbytère. Vente le 1^{er} Prairial an IV : le presbytère composé de 'bâtiments' et jardin. Adjudicataire Pierre Gauteille (aill. Gantelle) notaire à la Chapelle-Montmoreau. 870^{ff} (archiv de la Dord. Q 75 n° 21 et Q 550 n°21.)

Clément V étant à Brantôme envoya visiter le prieuré de La Chapelle-Montmoreau en 1305 (Itin. de Cl. V)

Curés de La Chapelle-Montmoreau.

Trasforest c. 1616	Jérôme Reynaud † 1739
..... peu clair	
Toury	Toury
Reynaud	Laurière - Gantheille
Fargeot	Giral 1779 - Gantheille ATA.
Trasforest † 1739	Gay Lapouraille or bén. A 1803

à prendre les noms des curés avec les dates (H.B.)

[en marge]

1648. Jean Trasforest vicaire perpétuel de La Chapelle-Montmoreau (gg. 58 f° 35 r°)

----- p. 118 -----

Visites épiscopales (par procuration) 1688. « *St Pierre-es-liens de La Chapelle-Montmoreau. Jean Toury vic. perp. Révérends Pères de Brantosme curés ; rayon de cuivre, une chapelle de Durand et un ban d'icelle. Le devoir d'un quard de cire que lesdits religieux se font payer aux dépents de la fabrique ; maison descouverte, sans fenêtrés ; les murailles menacent ruine ; ny a pas de scindiqs. »*
- (A.D. Insinuations p. 52. 1692. « *la Chapelle-Montmoreau. Jean Tourri [Toury] vic. perp. la collation appartient aux RR.PP. religieux bénédictins de l'abbaye de St Pierre de Branthome ; 2 obits fondés l'un par Me Dumouran, avocat en parlement, et un autre de dix sols pour une messe fondée par feu Pierre Derfor, maître chirurgien. »*

----- p. 127 -----

La Chapelle-Montmoreau. Extrait des registres (ville).

1 - une liasse de deux cahiers in-f° 1602-1699

Baptêmes de : Jeanne Durand, fille de Me François Durand, sergent royal et de Marguerite Mandey 1626 ;

Pierre Pastoureau, fils de Charles Pastoureau, sieur de Tallet et de Marguerite Cholle 1628 ;

Jean de Lambertie, fils de Charles de Lambertie, écuyer, sieur de La Chapelle-Montmoreau et de La Tour, et d'Esther de Fournel, sa femme 1635 ;

Marie Durand, fille de Me Jean Durand, procureur d'office de Richemont et de Marguerite Chapeyron 1647 ;

Antoine de Lamberterie, fils n. et l. de noble messire Raphaël de Lamberterie, écuyer, sieur de La Chapelle-Montmoreau et de dame Marie-Anne de Nesmon 1687

Mariages de : Jean de Larret, sieur de Laborie, habitant St Pardoux-La-Rivière, avec Marie Pastoureau, du lieu de Lannet 1688

Laurent de Larret, sieur de Bonombre, du lieu de St Pardoux, avec dame Jeanne Pastoureau, du lieu de Lannet 1688

Me Aubin Verneuil, sieur des Fontaines avec damoiselle Marie Durand, du lieu des Jourdonnières 1689.

Au mois de novembre 1629, le 21 ou le 28, le clocher de l'église est tombé sur les 6 heures du soir.

Le 8 mars 1621, François de la Béraudière, évêque de Périgueux est venu bailler la confirmation à St Pardoux-La-Rivière où le curé de La Chapelle-Montmoreau alla en procession ; il y fut parrain de Charles de Lamberterie de la Tour, Nicolas [?] de Lamberterie damoiselle (marraine).

Enterrements de : messire Jean de la Garde, curé de St Front-de-Champnier, qui a été inhumé dans l'église de St Angel, devant l'autel de Notre-Dame 1638 ;

Henri de Bourdeille, seigneur comte baron dudit lieu, marquis d'Archapt, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier des deux ordres du Roi, sénéchal et gouverneur pour le Roi, sénéchal et gouverneur en Périgord, au château de la Feuillade, paroisse de Cherval, les entrailles furent enterrées à la Tour-Blanche, dans la chapelle Notre-Dame, le cœur à Montrésor et le corps dans l'église de Bourdeilles 14 mars 1640 ;

Madeleine de la Chastre, dame de Bourdeille, décédée au château de Bourdeilles et inhumée dans l'église dudit lieu, près du tombeau du défunt Mgr de Bourdeille 28 novembre 1642 ;

Haute et puissante dame Jeanne de Bourdeille, dame comtesse douairière Durtal, propriétaire en partie de la présente juridiction au nom et comme cohéritière sous bénéfice d'inventaire de feu haut et puissant messire Pierre de Bourdeille, chevalier seigneur de la présente juridiction ; laquelle dame est enterrée dans l'église de Bourdeilles près du mur, du côté droit 8 décembre 1642.

Jean Trasforest, juge de la terre de Richemont, dans l'église de La Chapelle-Montmoreau 1687 ;

Dauphin Pastoureau, sieur de La Grange, âgé d'environ 70 ans, dans l'église des Cordeliers de Nontron, dans les tombeaux de ses prédécesseurs 1690.

2 - Liasse de 6 cahiers. Église paroissiale de Montmoreau 1700-1743.

Baptêmes de : Jean Pastoureau, fils n. et l. de Jean Pastoureau, sieur de La Grange et de Françoise Feuillade, damoiselle du lieu de Lannet, présente paroisse 1701 ;

Pierre Durand, fils n. et l. de Jean Durand, sieur Desplats, notaire royal et greffier de la juridiction de Richemont et de Françoise Bonamour, damoiselle habitante du bourg 1701 ;

Marguerite Pastoureau, fille n. et l. de Thibault Pastoureau, sieur de La Pradelle et de Catherine Lacouture, damoiselle du lieu de Lamon 1702.

Anne de Lamberterie, fille lég. de Pierre de Lamberterie, seigneur vigier de La Chapelle-Montmoreau 1713 ;

Françoise, fille n. et l. de Laurent Pastoureau, sieur de Lannet, bourgeois et Marguerite Marvaud conjoints 1730 ;

Jean, fils n. et l. de Léonard Durand, avocat en Parlement et de Catherine de Lacroze 1731 ;

Mariages de : Pierre Chaullet, sieur de Labrousse, habitant de la forge de Puyrigard paroisse de Nontron avec Marguerite Durand, du lieu de Jourdonnières 1702 ;

Pierre André, écuyer, sieur de Franchère de la paroisse de Léguillac avec Gabrielle de Chastenier, damoiselle de Lindois et de La Roche du Pouzet 1702 ;

Gérald Desmons, greffier de Connezac habitant du bourg de Beaussac avec Marie Durand du lieu de Jourdonnières 1727 ;

Germain Orfaure, bourgeois de la ville de Périgueux avec Madeleine Pastoureau demoiselle de Lamou 1734 ;

Jean Gaston de Vassogne, écuyer, seigneur de Vassogne et de Silhac avec Marie de Lamberterie 1742.

Décès de : Jeanne Chapeyron, damoiselle, âgée de 70 ans et qui a été enterrée dans la chapelle de Notre-Dame de l'église 1702 ;

Jean Durand, sieur de Faurelières qui a été enterré dans l'église 1702 ;

Dame Marie-Anne de Nesmon, épouse de messire Raphaël de Lamberterie, écuyer, seigneur de La Chapelle-Montmoreau et qui a été inhumée dans l'église 1704 ;

Pierre de Lamberterie, écuyer, sieur de Chaumon et Françoise Patronier, sa femme, morte au lieu de Grange-Haute, paroisse de St-Angel et inhumée dans la chapelle St Barthélemy de la présente église 1707 ;

Antoinette Pécon, femme de Guilhem Chapeyron, sieur de La Roche 1709 ;

Léonard Durand, sieur de Chastanet âgé d'environ 42 ans 1712 ;

Thibault Pastoureau, sieur de La Pradelle qui a été enseveli dans l'église, dans les tombeaux de MM. les curés placés au bas du balustre du sanctuaire du côté de l'évangile 1733 ;

Mme de Lapouyade qui a été ensevelie dans les tombeaux de M. de La Chapelle-Montmoreau, placés au bas du balustre du côté de l'épître 1734 ;

Messire Raymond Trasforest, curé de la paroisse qui a été enterré dans le sanctuaire, sous le marchepied de l'autel 1739.

3 - 1740-1759.

Baptêmes de : Françoise Durand, fille n. et l. de Jean Durand, sieur de Faurelières et de demoiselle Catherine Chancel habitants de la ville de Mareuil ;

Marguerite Ratinaud, fille n. et l. de Léonard Ratinaud, sieur de la Boige et de Suzanne Chasaud du bourg 1753 ;

Jacques Durand, fils n. et l. de Pierre Durand, sieur de La Serve et de Françoise Chambon du village de Fauchardières 1753 ;

Mariages de : Charles Chaperon, sieur de La Roche, avec Isabeau Durand, demoiselle du Reclus 1749 ;

Jean de Lapeyronnie, de la paroisse de St Pardoux-la-Rivière avec Marie Durand, du village de Gourdonnières 1751 ;

Bertrand Vieillelard, bourgeois négociant de la ville de Nontron avec demoiselle Antoinette Durand 1752 ;

François Dufraisse avec Catherine Durand 1757 ;

Décès de : Jean Durand, sieur des Monneries âgé de 84 ans, mort au lieu de Montmoreau présente paroisse et enterré dans la chapelle de Notre-Dame de l'église dans les tombeaux de ses prédécesseurs 1750 ;

4 - 1760-1792.

Baptême de : Pierre Desnoyers, fils lég. de Pierre Desnoyers, chirurgien et de demoiselle Marguerite Dereix du bourg 1771 ;

Mariages de : M. Pierre Moreau, habitant du village de Leyvergne, paroisse de Villars, avec demoiselle Jeanne Durand, du village de Jourdonnières 1777 ;

Messire François Roux de Reilhac, du bourg de Reilhac, diocèse de Limoges, avec damoiselle Suzanne de Lamberterie, demeurant au village de Jourdonnières 1789 ;

François Chevalier, dit Lajeunesse, de la paroisse de La Rochebeaucourt avec Catherine Bazon 1792 ;

Léonard Chapeyron, gendarme de Nontron avec demoiselle Françoise Durand du village de Jourdonnières 1792 ;

Décès de : Jeanne Duverneuil morte au moulin des Bénédictins de Brantôme 1769 ;

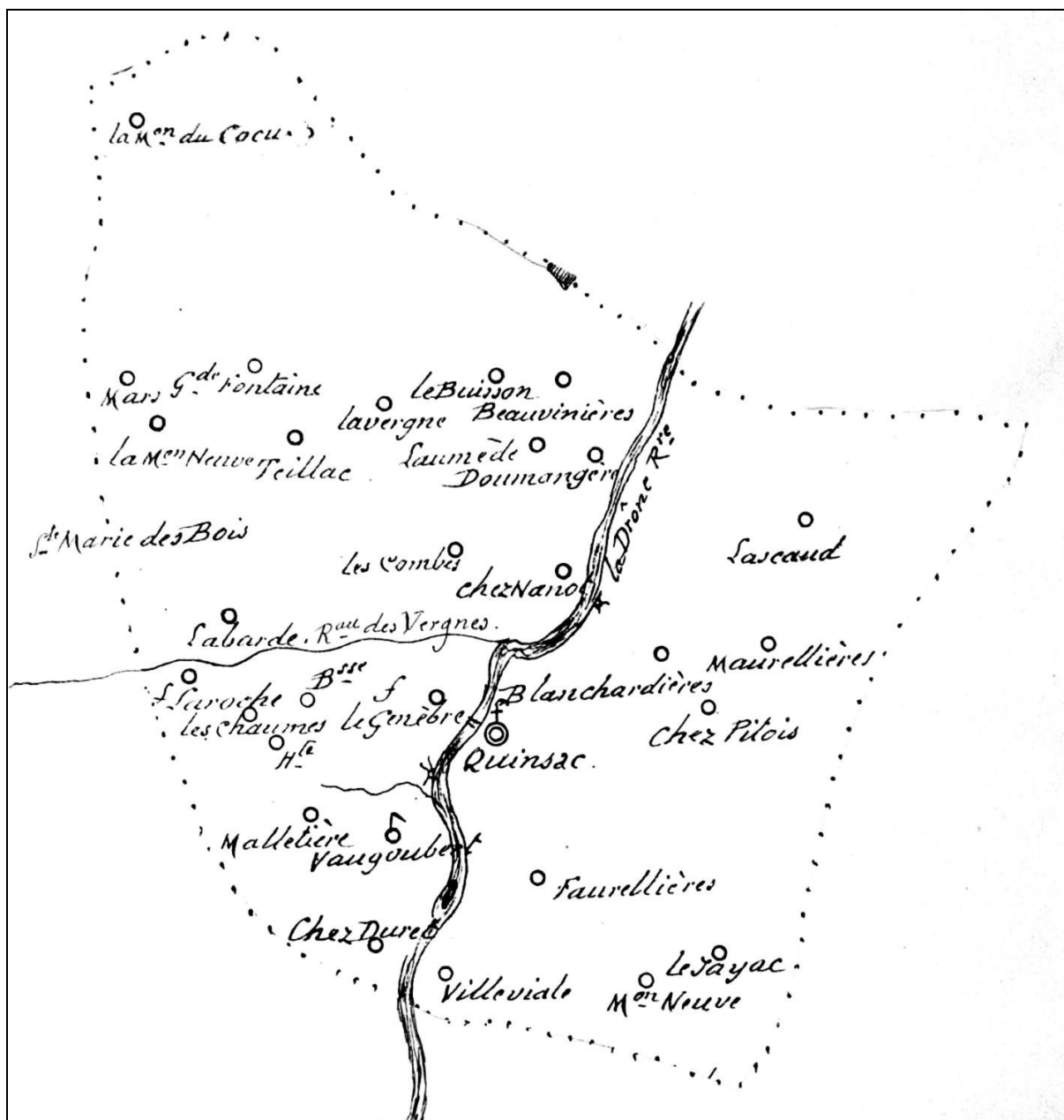
Me François Dupeyrat huissier aux tailles de l'élection de Périgueux, âgé de 70 ans 1775 ;

Gabriel Durand, sieur de Montmoreau, avocat en parlement, âgé de 60 ans 1784 ;

Jean Ganteille, sieur de Gerbeau, âgé de 67 ans 1786. Fin.

Commune et Paroisse

Quinsac



----- P. 135 -----

Quinsac Bourg	25 m.	Chez Duret 1 ½ S	Malletière 1 ½ SO	5
Laborde 1 ½ NO	8	Faurellières 1 SE	Mourellières 1 ½ NE	6
Beauvignères 2 ½ N	3	Gde Fontaine 3 NO	Gd Moulin SO	
Blanchardière 1 NE	11	La Genèbre ½ O	Chez Nanot 1 ½ N	3
Buisson 2 ½ N		Le Jayac 1 ½ SE	Papeterie 1 ½ S	
La Maison du Cocu 4 NO		Lascaud 2 ½ NE	Chez Pitois 1 NE	3
Les Chaumes 1 ½ O		Laumède 2 N	Laroche 1 ½ O	
Les Combes 1 ½ N		La Maison N ^{ve} 2 SE et 3 NO	Teillac 2 ½ NO	8
Doumangère 2 N	2	Mars 3 NO	Vaugoubert 1 SO	
Chez Duret 1 ½ S		Villeviale 2 S	Lavergne 2 NO	4

Quinsac.

850 habitants, dont 136 au bourg ; 670 communicants (250 hommes) ; 1795 hectares ; altitude comprise entre 119 m et 208 m ; à 4 km de Champagnac ; 14 km de Nontron ; à 37 km de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884 : 55,41 x 24
la fabrique en 1881 : 261^{ff} (ch. 220^{ff})

Sol. Crétacé inférieur. Carrières. Mollasse.

Le centre de la commune est une plaine qui, sans être bien large, est très fertile et d'un agréable aspect. Des deux côtés sont des coteaux d'une pente douce et assez productive. La rivière de Dronne arrose la commune qu'elle traverse du nord au sud. La plaine est une terre forte ou franche, substantielle et onctueuse, sa couleur est d'un jaune noirâtre. Elle est excellente pour le froment, le blé d'Espagne et le maïs ; les terres des coteaux sont fortes et argileuses. Carrières de pierre blanche en grand nombre. Cette pierre durcit à l'air et est inaccessible à la gelée ; l'air est bon, sain et tempéré. Il y a parmi les fontaines : celle de Payanet dont l'eau est excellente. On prétend qu'elle possède les mêmes propriétés que les eaux de Barèges. Cette fontaine qui est aujourd'hui abandonnée était autrefois très fréquentée. On allait autrefois à cette fontaine en pèlerinage en l'honneur de la Sainte-Vierge, surtout dans les grandes sécheresses. M. le curé y conduisit encore la procession le jour de St Marc.

La fontaine de La Roche, sous la chaussée d'un vieil étang, a une certaine renommée. Elle était jadis très fréquentée le lundi de la Pentecôte.

La fontaine qui est au sud du village de la Genèbre et ne coule maintenant qu'à certaines époques était anciennement très abondante ; on s'y rendait pour la guérison de la migraine.

Foires le dernier lundi de mars et le 2^e lundi de septembre.

Il y a quelques familles bourgeoises, le reste de la population est agricole ; elle est généralement aisée, de mœurs douces, bonne et religieuse.

Extrait du cahier des doléances 1789.

« La commune peut être divisée en deux parties inégales : la première est composée d'une petite plaine parcourue dans sa longueur par la rivière de Drône et coupée dans sa largeur par plusieurs ruisseaux qui, par la vivacité de leurs eaux, rendent sauvages les prés qu'ils arrosent... exposée aux ravines... La seconde partie qui est d'une grande étendue est composée de plusieurs coteaux fort élevés qui présentent des vignes, des terres labourables très maigres, des bois châtaignés très mal garnis, peu ou point de bois de chêne de haute futaye, beaucoup de broussailles, de rochers et quantité de terrains incultes ; blé insuffisant, majeure partie du revenu de la paroisse consistant en vin dont la nature de sa qualité le rend sujet au tour et à la pointe ce qui nous contraint de le vendre prématurément... éloignement de l'endroit où il se débite qui est la ville de Limoges. »

Origines. « *Quinciacum* » 1151 (Cartul. d'Uzerche) ; « *Quinsac* » (pouillés du XII^e siècle, de 1382, de 1516, 1538, 1556, 1648) ; « *c^{ue} de Quinsat* » (pouill. de 1711 et 1713) ; « *le prieuré de Quinsac, coll. l'abbé d'Uzerche* » (P. 1780) etc.

Titulaire et Patron. St Saturnin 29 novembre (Reg. paroiss. de 1688 et suiv.). On fête St Cloud.

Église. L'église de Quinsac est de deux époques : la coupole et le sanctuaire et le clocher sont très anciens (du XII^e siècle). Les deux chapelles furent bâties en 1687 (date qu'on voit à l'église sur ?) par le comte d'Aydie habitant alors le château de Vaugoubert. Les armes de cette famille figuraient sur la litre qui entourait les murs de l'église (*de gueules à 4 lapins d'argent courant l'un sur*

l'autre). L'église de Quinsac qui mesure 24 m sur 16 m a été bien réparée en 1859. Les deux chapelles sont dédiées à la Vierge et à St Joseph. 9 croisées.

[en marge]

Patron : S. Saturnin. Registres paroiss. de 1675 et suiv.

Arch. de la Dord. Officiel du XVe siècle p. 101.

2 octobre 1449. « *Petrus Abbé prior de Quinsac pétrag. dioc... re Vognouvit debere Hélie Gadelli de Villaribus unum regale et sex albos.* »

----- p. 142 -----

Foires.

Établissement de deux foires à Quinsac : 22 mai ; 22 novembre (1891).

1344. « *Amortissement et indemnités donnés au monastère (de St-Pardoux-la-Rivière) par Dame Richard de la Brande, dame de Quinsac, des dixmes et rentes données aud. Monastère de St-Pardoux par Raymond Ayraud, dans lad. Paroisse de Quinsac, sous l'obligation d'un obit tous les ans. Du 4 juin 1344 etc.* » (Bulletin archéol. tome 2 p. 345)

« *Chef de monitoire contre noble Guillaume de Mareuilh, seigneur de Bernardières et Jean de Colonges pour maintenir le monastère dans la possession des dixmes de Quinsac contre l'usurpation desdits sieurs. Du 8 septembre 1361...* » (Ibid. p. 346)

« *Transaction entre Armand sieur de Branthosme et Raymond Ayraud et le syndic du monastère par laquelle led. sieur de Saunier cède au syndic tout ce que led. Ayraud lui avait donné soit en rentes, soit en dixmes dans la paroisse de Quinsac 1343.* » (Ibidem p. 346).

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, année ? p 249-305 s.d. XIIe siècle (mieux 1096 à 1108) « *Elias Flamenc de dit ecclésia d Quinsac queilli jure hereditarie succedebat, omne fevum presbyterale sicut altario competit ; perhibuit dona jamfacta ; ledit piscationem in defense suo in aqua de Dronnâ, Gauberte abbati. Boso de Monfraibo quid habebat itidem dedit.* »

----- P. 143 -----

Tableaux : Jésus en Croix, Nativité de N.S., Assomption.

Statues : la Vierge, St Joseph.

Nous devons signaler une pierre sur laquelle est sculptée la Vierge tenant son divin Enfant sur ses genoux. Au siècle dernier cette sculpture était placée sur la porte du cimetière adjacent à l'église du côté du nord et on avait pour cette image une grande vénération. On rapporte que pendant la Révolution un habitant du bourg dont le fils était en danger de mourir fit faire des prières pour sa guérison aux pieds de cette statue, mais les prières n'ayant pas produit l'effet qu'il en attendait, cet homme brutal et impie brisa la sainte image en proférant les plus horribles blasphèmes. Le peuple douloureusement affecté, mais n'osant faire éclater son indignation, transporta dans l'église la statue mutilée. Durant la sécheresse est trop persistante, cette lourde statue est transportée au-dehors de l'église avec la ferme confiance qu'elle fera bientôt pleuvoir. Si au contraire les pluies sont trop prolongées, on rentre cette statue dans l'église.

Chaire en pierre.

Sacristie du côté de l'épître avec porte humide.

Le Prairial an 2, l'**argenterie** de l'église fut envoyée au comité, elle se composait de : un calice avec sa patène, un petit soleil, une custode, un petit porte-Dieu. (Archiv. de la Dord série Q 362)

2 cloches. 1300 l. 500 l. Le conseil municipal sur la proposition de M. le Maire, vote le 31 mai 1857 la somme de 2500^{ff} pour remplacer la cloche unique de l'église qui est cassée depuis près d'un an. Traité du 30 mars 1858 pour la refonte de la cloche à Angers (Archiv. de la Dord.)

Cimetière à 700 m. M de Taillefer signale le vieux cimetière de Quinsac (Att. de Vés. p. 184). (Archiv. de la Dord.) Le décret du 21 août 1812 autorise 1° l'acquisition moyennant 200^{ff} d'un terrain appartenant au Sr Dubarry-Feuillère pour y transférer le cimetière ; 2° la vente de deux anciens cimetières évalués à la somme de 90^{ff} ; 30 l'imposition en deux ans de la somme de 1372^{ff} 60^c pour compléter le prix d'acquisition et de clôture. Acte du 12 octobre 1821 devant Rey notaire à Villars par lequel le sieur Dubarry vend à la commune un terrain moyennant 200^{ff} pour y transférer le cimetière.

Presbytère. Il y a un jardin avec un presbytère conservé (Arch. de la Dord.)

Dans les notes envoyées à la préfecture par le maire en 1845, on lit : « *En vertu de la loi du 8 avril 1802 et de l'ordonnance du 3 mars 1825, le presbytère appartient à la fabrique.* » On trouve cependant aux archiv. de la Dord. Q 550 n° 193 et Q 76 n° 225 : « *Vente à Nicolas Prévot forgeron... le presbytère composé de bâtimens, vignes, etc. 594^{ff}. Périgueux 5 messidor an IV.* » Le presbytère actuel a été depuis peu d'années reconstruit ; il est près de l'église et possède une écurie et un jardin de 40 ares.

Écoles. Celle des filles dirigée par les sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie de Tournon, fondée par M. de Cosnac en 1866.

Les malheureux sont secourus par la charité privée.

Chapelles privées des familles de Lagarde et de Cosnac.

----- P. 147 -----

Don à l'abbaye d'Uzerche. (Fonds Lespine t 77 p. 142). Lettres de Raimond de Mareuil, évêque de Périgueux par lesquelles il confirme la donation de l'église de Quinsac faite à l'abbaye d'Uzerche par Rainald de Pluviers, un de ses prédécesseurs : « *Raimundus Dei gratia pétragoricensis ecclesiae minister tam praesentibus quam futuris in perpetuum, episcopalis dignitatis est unicuique Ecclesiae jura sua in tesnerala conservare. Eu proter ego Raimundus Usercensi monasteria donationem ecclesiae de Quinciac a domino Rainaldo bonae memoriae episcopo factam episcopali auctoritate confirmamus et ratam habermus cum omnibus ail candanem quolibet modo pertinentibus ut a modo epsani et omnia ad ipsampertinenlia quiete et inconcusse perpétuo possideant et Hugonem abbatein de câdem ecclesiâ investimus proesentibus Willemo Jorda archidiacono proedictae ecclsiae et Elia de Maroill archidiacono, Petro Fulcherii monacho Raimondo condac monacho, Geraldo Rolberti monacho, et ut haec donatio firmior atque stabilior habéetur, eam propriâ subsriptione firmamus, et nostro sigillo muniri facimus. Facla est hoec donatio apud Petragoras, anno ab incarnatione Domini M°C°L°I° indictione IIII.V Kal. Augusti Eugenio papa III Roma possidente Ludovico Rege Francorum ac duc Aquitanorum regnante, Bosone Petragoras existente consule.* »

Curés et vicaires de Quinsac.

Foutmonsieur 1610-22
Hous vic. perp.
Romenat 1622-38
Roussarye Vic.
Victor Robin 1632-41
Fr. Pouzaud 1641-78

Lacarrière 1694-1700
Rupin 1700-1703
Belliquet 1703-11
Menesplier 1711-49
Laurière 1749-56
Fourichon 1756-72

Malafaye 1813-19
Lamothe 1819-24
Fibzsimont 1824
Bossoutrot 1830-67
Bach de Siorac 1867-68
Parrier 1868-74-85

René Perron 1678-81
Latour 1681-94

d'Abzac vers 1780
Boisseau, constit. 1803-12

Roger 1885-88

Familles : anc. de Roffignac, d'Aydie, de Larmandie, de St Viance, Dubarry de Forelières.
(Après la Révolution) Thomesson, Dubarry de Forchère, Desmons, V^{te} de Cosnac.

Vaugoubert. On remarque dans la commune de Quinsac le château de Vaugoubert placé sur une éminence qui domine de riantes et fertiles vallées. Ce château bâti à l'Italienne présente un aspect des plus agréables ; le comte Angélique Armand d'Aydie, vice-roi d'Aragon, le fit construire sur les ruines de son ancien château, rasé par le roi de France et dont il ne restait que deux petites tours qui ont été conservées. Sous Louis XV, à l'époque de la Régence du duc d'Orléans, le comte Armand d'Aydie avait pris parti pour la maison d'Espagne et trempé dans la conspiration qui tentait à faire assassiner le Régent. Par arrêt du Parlement de Paris, il fut condamné à la peine capitale et son château de Vaugoubert démoli. Ayant obtenu sa grâce et sa réhabilitation, il revint en France avec une pension de 40 000^{ff} et fit rebâtir son château sur le même emplacement en 1744. Il y mourut célibataire en 1764 et en lui s'est éteinte l'ancienne maison d'Aydie. madame d'Abzac, comtesse de St Viance, sa nièce, fille de sa sœur, recueillit sa riche succession. En 1807, elle vendit la propriété de Vaugoubert à M. Thomasson ; il appartient aujourd'hui à la famille de Cosnac. Il y a sous le château des souterrains creusés de main d'homme pour favoriser la fuite en cas de danger. (Voir si cela est tout bien exact.)

Grotte. Au village de la Genèbre « Grotte de la Sole » ayant été habitée.

Pont sur la Drone.

fin.

----- P. 138 -----

Visite épiscopale (par procuration) 1688 : « *Quinsac. St Saturnin de Quinsac. Pierre Nicolas Lastour vic. perp. ; prieur St Angel curé. Sanctuaire petit, la nef menace ruine du costé de l'épître ; a esté fait de nouveau deux belles arcades aux despents du prieur qui en veut faire autant de l'autre costé ; y a maison priorale et presbytérale.* »

A. D. Insinuations. 1692. « *Quinsac. Messire Jacques de la Serre prêtre prieur de St Angel membre d'Uzerche... faisant tant pour luy que pour ses viquaires perpétuels déclare être curé primitif des paroisses dudit St Angel et de Quinsac.* »

Extrait des registres paroissiaux (j'ai un extrait beaucoup plus étendu dans mes manuscrit et ma feuille autographiée t. 23.

Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale St Saturnin de Quinsac 1675-1792.

Baptêmes de : une fille de Jean Aubineau, papetier, et de Marie d'Augeras habitant le village de Maletieras 1675 ;

Un enfant de Guilhem Desmons, sieur de Fomboisse et de Jeanne Rollin, du bourg, parrain Léonard Rollin, Me papetier au moulin de Vaugoubert 1678 ;

Blaise, fils de messire Armand d'Aydie, chevalier, vicomte de Quinsac, seigneur de Vaugoubert , la Barde et autres places et de dame Marie de St Aulaire, dame vicomtesse d'Aydie ; parrain haut et puissant seigneur messire d'Aydie, chevalier, seigneur de Benauges, marquis de Bernardières, baron de Riom, de Moncheuil, baron de Cusol et autres places, et marraine haute et puissante dame Marie d'Aydie, comtesse de Lambertie, Monbrun, Mialet, Marillac et autres places 1694 ;

Léonard, fils de Vincent du Barry, juge de la Renaudie et lieutenant de la paroisse de Quinsac et de Jeanne Bloy, conjoints, 1704 ;

Thérèse-Marie-Françoise-Armande d'Aydie, fille n. et l. de messire Antoine, seigneur comte d'Aydie et de Marie-Françoise-Angélique comtesse d'Aydie 1715 ;

Mariages de : Pierre Boulen, écuyer, sieur du Terme de Boslaurent, sous-brigadier des gardes du Corps, avec Dlle Marie Bayle, veuve de François Basset, juge de Quinsac 1690 ;

Antoine Dupuy, chevalier, seigneur de La Forest, de la paroisse de Cornille, avec Anne de Lavergne de la paroisse de Château-Chervix en Limousin 1704 ;

Sépultures de : Jean de Leschelle, papetier de la paroisse de Charas, décédé au moulin à papier de Vaugoubert 1678 ;

Neynard Bloys, Me maçon dans la **chapelle de St Cloud** 1690 ;

Armand d'Aydie, seigneur de Vaugoubert, âgé d'environ 60 ans, dans ses tombeaux dans l'église 1719

Mariage de : messire François d'Abzac, haut et puissant seigneur, marquis de Mayac, seigneur de Migré, Monplaisir etc., avec Marie d'Aydie de Vaugoubert 1727.

Baptêmes de : Antoine d'Abzac, fil des précédents 1729 ;

Marthe Marie Blaise d'Abzac, fille des

----- p. 140 -----

mêmes et qui a eu pour parrain haut et puissant seigneur Blaise d'Aydie, chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, colonel de dragons, seigneur spirituel et temporel de St Aignan et Moutier Neuf, enseigne et brigadier des gardes du Corps du roi et pour marraine haute et puissante dame Marthe-Marie d'Abzac, dame de Boisseuil 1730 ;

Marie-Antoinette, fille des mêmes 1733 ;

Sépultures de : Toinette Eyriaud, demoiselle des Rocs, âgée d'environ 78 ans dans la chapelle de St Cloud 1739 ;

Haute et puissante dame Marie-Angélique de Beaupoil de Saint-Aulaire, décédée au château de Mayac à l'âge de 83 ans et inhumée dans les tombeaux de Vaugoubert 1743 ;

Le fils de M. Guillaume Jousen, bourgeois de Périgueux, habitant de Brantôme, dans la chapelle de St Cloud, sous l'arcade 1746 ;

Messire Michel de Malet, dans l'église 1747 ;

François Ventou, papetier, décédé à la papeterie, âgé de 20 ans 1747 ;

Messire Armand Angélique d'Aydie, âgé de 78 ans, chevalier Cte d'Aydie, seigneur de Vaugoubert, Quinsac, etc., lieutenant général de sa Majesté catholique, et ancien gouverneur et capitaine général de la Castille, décédé à Vaugoubert et inhumé dans l'église de la paroisse le 4 juillet 1764.

Mariage de : Haut et puissant seigneur messire Annet de Lestrade de Bouillon, seigneur de la Reymondie, de la paroisse de Montagnac d'Auberoche avec Dlle Marie-Elisabeth de Farginel de Larrue de la paroisse de Monvalent au diocèse de Cahors, dans la chapelle de Vaugoubert 1766 ;

Haut et puissant seigneur messire Martial comte de Brie, chevalier, seigneur de Soumagnac, etc., de la paroisse de Gorre en Limousin, avec haute et puissante demoiselle Marthe Philip de St Viance, demeurant au château de Vaugoubert 1769.

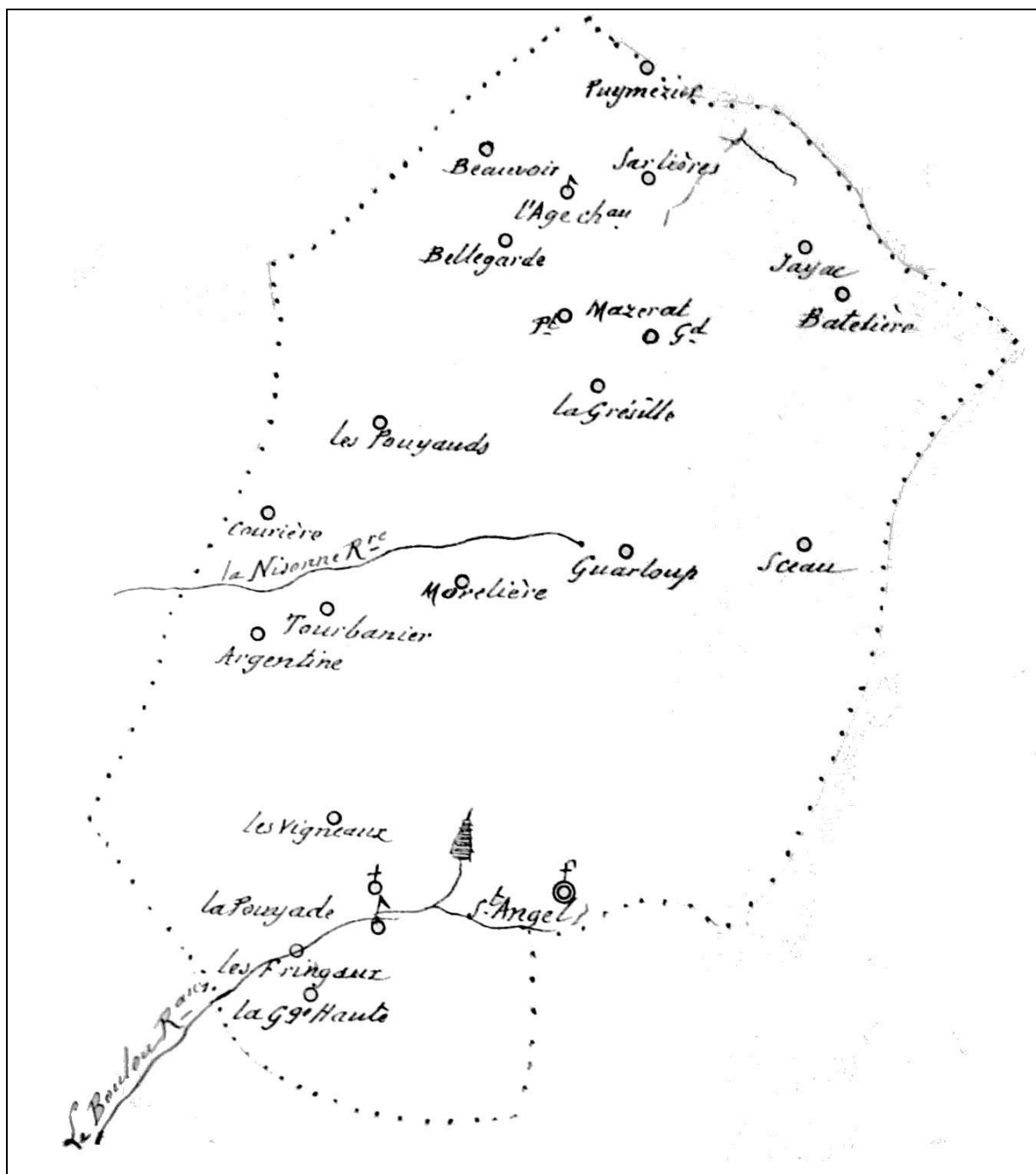
Baptême de : Gédéon Benoît, fils n. et l. de haut et puissant seigneur messire Martial de Brie, chevalier, seigneur de Soumagniat, etc., chevalier de l'ordre militaire de St Louis et de haute et puissante dame Marthe Philip de St Viance 1771 ;

Jean Gaillard de la papeterie de Vaugoubert 1789.

Sépultures de : Melchior, comte de Philip de St Viance, ancien gouverneur pour le roi de la vicomté de Turenne, seigneur de Puymège, etc., âgé de 83 ans, décédé au château de Vaugoubert et inhumé dans le caveau de l'église appartenant à Mme la comtesse de St Viance 1784.

Commune et Paroisse

St. Angel.



----- P. 151 -----

St-Angel (Sceau)

St Angel Bourg	3 m.	Les Fringaux 2 SO	La Pouyade 1 ½ O	
Ch ^{au} de l'Age 5 N		Guarloup 2 ½ N	Le Pouyaud 3 NO	
Argentine 4 ½ NO	4	Grange-Haute 2 SO	Puymezier 7 N	2
Batelière 4 N	4	La Grésille 3 N	Sarelières 6 N	4
Beauvoir 5 ½ NO		Jayac 4 N	Sceau 2 NE	17
Bellegarde 5 NO		Mazerat (Gd, Pt) 4 N	Tourbanier 2 ½ NO	2
Courrière 3 NO		Morelière 2 ½ NO	Les Vigneaux 1 ½ O	



Sceau-Saint-Angel. 500 hab. ; 1986 hect. ; altitude comprise entre 231 m et 248 m ; à 9 km de Champagnac ; à 8 km de Nontron ; à 38 km de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884 : 29,45 x 23
des chaises etc. ?

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse ferrugineuse. Commune assez en plaine, quelques petits coteaux ; la Lizonne et le Boulou y prennent naissance ; le sol n'est pas bon, il y a beaucoup de landes et des bois taillis de mauvaise qualité ; des bois châtaigniers, des terres labourables qui ne sont pas de la première qualité ; carrières de pierre à chaux fournissant à deux tuileries ; beaucoup de fontaines ; beaucoup de bois et de bruyères, peu de prairies. Froment, maïs, avoine, châtaignes, noix, etc., air très sain.

Origines. Roger, comte de Limoges, donna par testament en 986 [certainement 786] le château et le monastère de St-Angel à l'abbaye de Charroux qu'il avait fondée dans le Poitou. par le même acte il donna aussi à cette abbaye le château et le monastère de Nontron : « *Dono in pago Lemovicensi castrum Sancti Angeli cum monasterio* »

En 1163, Jean d'Asside évêque de Périgueux, donna à Dieu et à St Pierre d'Uzerche l'église de St Angel en présence de 5 archidiaques. (Fonds Lespine, tome XXX.)

« *Prior Sti Angeli de Quinsaco* » (Pau, 1293-1379) ; « *Eccl. Sti Angeli* » Pouillé du XIII^e siècle ; « *Prieuré de St Angel* » (P. 1516-1538) ; « *vic. perp. d'iceluy* » (ibidem) ; « *Prior de S. Angeli* » (P. 1556) ; « *le prieuré de St Angel* » (P. 1620) ; « *la vic. perp.* » (ibid.) « *S. Angel, le prieur du lieu présente* » (P. 1648) ; « *Le prioré de St Angel* » (P. 1711-1713) ; « *la vic. perp.* » (ibid.) ; « *St Angel, v.p. coll. le prieur de Quinsac* » (Pouillé de 1780) ; etc.

Délimitation. Par décret du 1^{er} décembre 1868, le chef-lieu de la commune a été transféré au village de Sceau.

Le décret du 5 Nivôse an XIII a supprimé la paroisse de St Angel et l'a annexée à la succursale de St-Front La Rivière. L'état des paroisses du 21 avril 1825 donne la même délimitation. Je n'ai vu aucune ordonnance rétablissant cette paroisse qui est desservie par Quinsac (HB).

Titulaire St Michel.

L'église est romane du XII^e siècle. Cette église est intéressante par les arcatures de son abside, ses colonnes engagées et sa corniche à modillons sculptés.

----- P. 159 -----

Il y a deux chapelles dont l'une à la Vierge et l'autre à St Michel. Autour de l'église une litre aux armes de la famille de La Garde (d'azur à l'épée haute d'argent en bande, la pointe en bas).

Cloche - Cimetière.

Presbytère. Il fut vendu nationalement à la Révolution : il se composait de 'bâtiments', jardin, pré, terre, etc. Le 26 Messidor au IV Élisabeth Royère en devint adjudicataire pour 1890^{ff}. (Arch. de la Dord. Q 550 n° 312 et Q 78 n° 357)

Bienfaiteur. M. Jean de Lamberterie, décédé le 29 avril 1843 a légué à perpétuité 300 messes, 100^{ff} pour les réparations de l'église et 100^{ff} pour les pauvres de la paroisse, (et cela annuell^l).

Prieurs et curés de St Angel :

Pierre de Cens 1369	David Estève, prieur 1686
Noble Ars Pierre, prieur comm. 1510	François Odet d'Aydie, abbé de St Angel 1719
Lavaure curé 1682	
Jacques de Gransaigne, pr. com. 1683	Vergnes (Desvergnés) 1754

Noble Pierre Ars, prieur commendataire de St Angel et de son annexe de Quinsac 1510.

Jacques de Gransaigne, prieur commendataire de St Angel et de son annexe de Quinsac 1683.

Prise de possession de François Odet d'Aydie, abbé de St Angel, âgé de 17 ans 1719. Était encore prieur de St Angel en 1736.

« *Opposition par Monsieur Me Jacques de Gran[d]saigne, prêtre prieur commendataire du prieuré de St Angel et de Quinsac, son annexe, à l'établissement et à la lecture d'un titre presbytéral fait en faveur du fils de Jean Feulié sieur de Flory, son fermier, qui n'a pas payé son fermage (25 novembre 1683)* » (Bull. archéol. XI 109).

[ajout en bas de page]

1618 François de Puyhardy, vic. perp. - Vergnes (ailleurs Desvergnés) curé de St Angel 1744-1754.

1621 (1^{er} février) Insinuation par Me François de Puyhardy, prêtre et vicaire perpétuel du prieuré de Saint-Angel, de la donation par lui faite en faveur de Me Léonard Garnaud N^{re} son beau-frère et contenue au contrat sur ce fait le 1^{er} mars 1607 reçu et signé par Petit N^{re} (A.D. série C insinuations Carton 38 reg^{tre}) - (Communic. de M. F^d de Bellussière.)

Pierre Boyron, nommé curé de Lisle en 1615, fut plus tard nommé prieur de Quinsac et St Angel, mais il eut à ce sujet procès avec Jean de La Roussie, Sr de Puyzilhou qui était avant lui prieur de ce prieuré et avait succédé à Pierre de Chabans (Arch. de La Pouyade).

Jean de La Roussie, Sr de Benechet et de Puyzilhou, mort le 27 octobre 1627, était prieur de St Angel ; Jean de Grand-Saigne lui succéda.

----- P. 154 -----

Visites épiscopales (par procuration) 1688. « *St Michel de St Angel. Jean Lavaure vic. perp. ; dépendante du prieur de St Angel ; rayon de cuivre, sanctuaire voûté... dans lequel y a un grand ban que le seigneur prétend luy appartenir aussy bien que tous les tombeaux dudit sanctuaire, n'y restant aucun endroit pour les sépultures des vicaires perpétuels ; le dernier vic. perp. fut enterré dans la nef... y a une maison et un pré.* »

----- P. 163 -----

Sceau - St Angel. Une liasse de 8 cahiers un 4^o 1618-1711. Registres des baptêmes mariages et sépultures de l'église paroissiale de St Angel.

Baptêmes de : Georges de Lagarde, fils lég. de Mathias de Lagarde et de Catherine Grolhier, parrain Georges de Lagarde, marraine Jeanne Pourtène, demoiselle de Mirabel et de St Angel 1632 ;

Etienne de Lagarde de Vallon, fils de noble Pierre de Lagarde, seigneur de St Angel et de Marie Dubarry, demoiselle dudit St Angel 1645 ;

Antoine Arbonneau, fils de Jean Arbonneau, sieur de Mandouille et de Marguerite Arbonneau, demoiselle 1650 ;

Jean Dubarry, fils lég. de François Dubarry, écuyer, sieur de la Beytour et de Marguerite de la Roussie, demoiselle de la Beytour 1656 ;

Anne Dumas, fille de Louis Dumas et de Penelle Desmons du village de Mars, paroisse de Quinsac « *n'ayant pu passer à cause des débordemens des eaux (de la Drône), 26 janvier* » 1662 ;

Joseph Arbonneau, fils de Jean, sieur de Mandouille, et de Marguerite Arbonneau, damoiselle, habitant le village de Ceau 1664 ;

Armand de Lagarde, écuyer, sieur de Langlade, âgé de 16 ans, parrain Armand d'Aydie, seigneur de Bernardières, Quinsac, Champeau, St-Martial et autres places ; marraine Marguerite de Labrousse, dame de St Angel 1666 ;

Françoise Faye, fille de Léonard Prévot de la juridiction de St Angel et de Penelle Faye du village de Ceau 1666 ;

François Rousseau, fils n. et l. de François Rousseau, sieur de Fongrand, et de Heurouse Boudoin 1667 ;

Etienne de Lagarde, fils de François, écuyer, seigneur de St Angel et de Marie de Labrousse, dame dudit St Angel 1668 ;

Sicarie de Lagarde, fille n. et l. de messire Thibaud de Lagarde, seigneur de St Angel et de Marie Blaise de Sonier, dame de St Angel du lieu de Lage 1689 ;

Marguerite Bouysar, fille n. et l. de Guillaume Bouysar et de Bonique de Lagarde du village de La Pouyade 1683 ;

Grandnaud, fils lég. de Bernard Grandnaud et de Toinette de la Pouge 1683 ;

Etienne Barrière, fils n. et l. de Pierre Barrière et de Catherine de Lagarde 1683 ;

Catherine Alluud, fille lég. de Jean Alluud et de Anne de Lagarde 1684 ;

Françoise Dubarry, fille n. et l. de feu messire François Dubarry, seigneur de Puycheny et de Marguerite de Lagarde son épouse, demeurant au château de Lage 1711.

Mariages de : Sicaire Faye, praticien, du village de Ceau avec Anne Guaren de la paroisse de Villars 1651 ;

François Dubarry, écuyer, seigneur de Beytour avec damoiselle de La Pouyade 1654 ;

Messire Daniel Saunier, seigneur de Labardonnelle et de Burée avec Marguerite de La Brousse, damoiselle de St Angel, de cette paroisse 1680.

Décès de : Jeanne de La Barde, damoiselle de Mirabel, qui a été enterrée au chœur de l'église paroissiale de St Angel 1653 ;

Messire Pierre de La Garde de Vallon, écuyer, seigneur de St Angel et autres places, qui a été enterré dans le chœur de l'église paroissiale 1654 ;

Un cardon ? [garçon ?] d'Argentine du pays du Barry âgé d'environ 80 ans et qui a été enterré dans le cimetière 1660 ;

Jean Faye, maître chirurgien du village de Ceau qui a été enterré dans l'église de St Angel 1669 ;

François de La Garde, écuyer, seigneur de St Angel et d'autres places en Quercy, mort en la ville de Nontron dans la maison de Lapouge, maître apothicaire, et enterré au chœur de l'église paroissiale de St Angel 1672 ;

Me Etienne Pourtène, notaire royal, enseveli dans l'église de St Angel 1675.

2° Liasse de 8 cahiers in 4° 1713-1772.

Baptêmes de : Marguerite de Lagarde, fille n. et l. de messire Nicolas de Lagarde et de Renée de La Porte, son épouse, habitant le château de Lâge 1721 ;

Pierre Feuillade, fils n. et l. de Pierre Feuillade bourgeois de Nontron et d'Anne de Lignac 1734 ;

Lazare Faye, fils

----- P. 167 -----

n. et l. de Jacques Faye et de demoiselle Marie Dubouvieux 1736 ;

Charles de La Roussie fils n. et l. de messire Pierre de La Roussie, écuyer, seigneur de La Pouyade et de dame Gabrielle de Nesmond son épouse, habitant le lieu noble de Pouyade 1727 ;

Messire Thibault François de Lagarde, fils n. et l. de messire Thibault de Lagarde, chevalier, seigneur comte de St Angel et de dame Marie de Beynac son épouse 1762.

Mariages de : Laurent Versavaud, praticien, de la paroisse de St Pardoux la Rivière avec demoiselle Marie Faye, du village de Sceau 1730 ;

Henri Léonard, avocat en la Cour, juge sénéchal de la baronnie de Bernardières, paroisse de Champeau avec demoiselle Marguerite de la Mazière du village de la Grézille 1731 ;

Pierre Boyer, sieur Debort, au bourg de Javerlhac, avec demoiselle Marie-Louise Laprince, fille du juge lieutenant de Champniers 1732 ;

Jean de Lagarde, maître arquebusier, de la Grézille, avec Marie Fauty de Fayat 1764.

Décès de : messire Antoine Dubarry, seigneur de Puycheny, habitant le château de Lâge et qui a été inhumé dans l'église de St Angel 1718 ;

Suzanne Pécon, veuve de Raymond Moyne, maître es-arts, âgée de 74 ans et inhumée dans l'église paroissiale de St Angel 1723 ;

Demoiselle Louise Morand, veuve de Pardoux Leprince, sieur du Parc ; âgée de 56 ans et inhumée dans l'église, proche de la grande porte 1727 ;

Henri Lombard, avocat en Parlement et juge de Bernardières, enterré dans l'église 1740 ;
M. Jacques Faye, notaire royal et procureur d'office de la juridiction, inhumé dans l'église 1749.

3° Liasse de 11 cahiers 1773-1792.

Baptêmes de : Jean-Jacques Noël, fils lég. de M. Élie Noël, procureur de la présente juridiction et de demoiselle Pétronille Martin du village de Sceaux 1776 ;

 Demoiselle Marie Feuillade, fille lég. de M. Antoine Feuillade et de demoiselle Catherine Jacquette Vieillemard 1778 ;

Mariages de : M. François Aupetit, du bourg de Cercles, avec demoiselle Françoise Fanty du village de Sceaux 1774 ;

 Messire de Lamberterie, seigneur vigier de La Chapelle-Montmoreau, Chauveroches et autres lieux avec demoiselle Gabrielle de La Roussie, du lieu noble de La Pouyade 1780 ;

 M. Jean Fournier, du bourg de Chalais avec demoiselle Marie Faye, de Sceaux ;

 Messire Charles de Fornel, chevalier, seigneur de Meizac, des Places et autres lieux avec demoiselle Madeleine de La Roussie, du lieu noble de La Pouyade 1783 ;

 Pierre Besse, de la paroisse de Milhac avec demoiselle Marie Feuillade, du bourg de St Angel 1784 ;

 M. Pierre Saunier, du bourg de St Crépin avec demoiselle Catherine de Lagarde, de Jayat 1786 ;

 Sieur Jean Bouillon, marchand de la ville de Brantôme, avec demoiselle Rose Feuillade de la Terrière, du bourg de St Angel 1789.

Décès de : Haute et puissante dame Renée de La Porte aux Loups, dame marquise de Lagarde, douairière de messire Nicolas de Lagarde, seigneur baron de St Angel, âgée de 90 ans, morte en la ville de Nontron et inhumée dans les tombeaux de son époux en l'église de St Angel 1774 ;

 Damoiselle Madeleine Desvergnès, épouse de M. Antoine Feuillade, bourgeois de Nontron 1778 ;

 M. Jean Desport, époux de demoiselle Marie de Soudane 1785 ;

 Messire Charles de la Roussie, chevalier, seigneur de La Pouyade, ancien chevalier de l'ordre militaire de St Louis, du lieu noble de La Pouyade qui a été inhumé dans les tombeaux de l'église 1789 ;

 M. François Desvergnès, curé de la paroisse de St Angel, âgé de 76 ans et qui a été inhumé dans le cimetière de la paroisse 1791.

(Archiv. de la Dord. Q 546 n° 43)

19 Pluviôse an III, vente d'un château et autres dépendances, appart. à Thibaud Lagarde. Adjudicataire François Chabanaud 54 100^{ff} (a payé 49 896^{ff} 36^c).

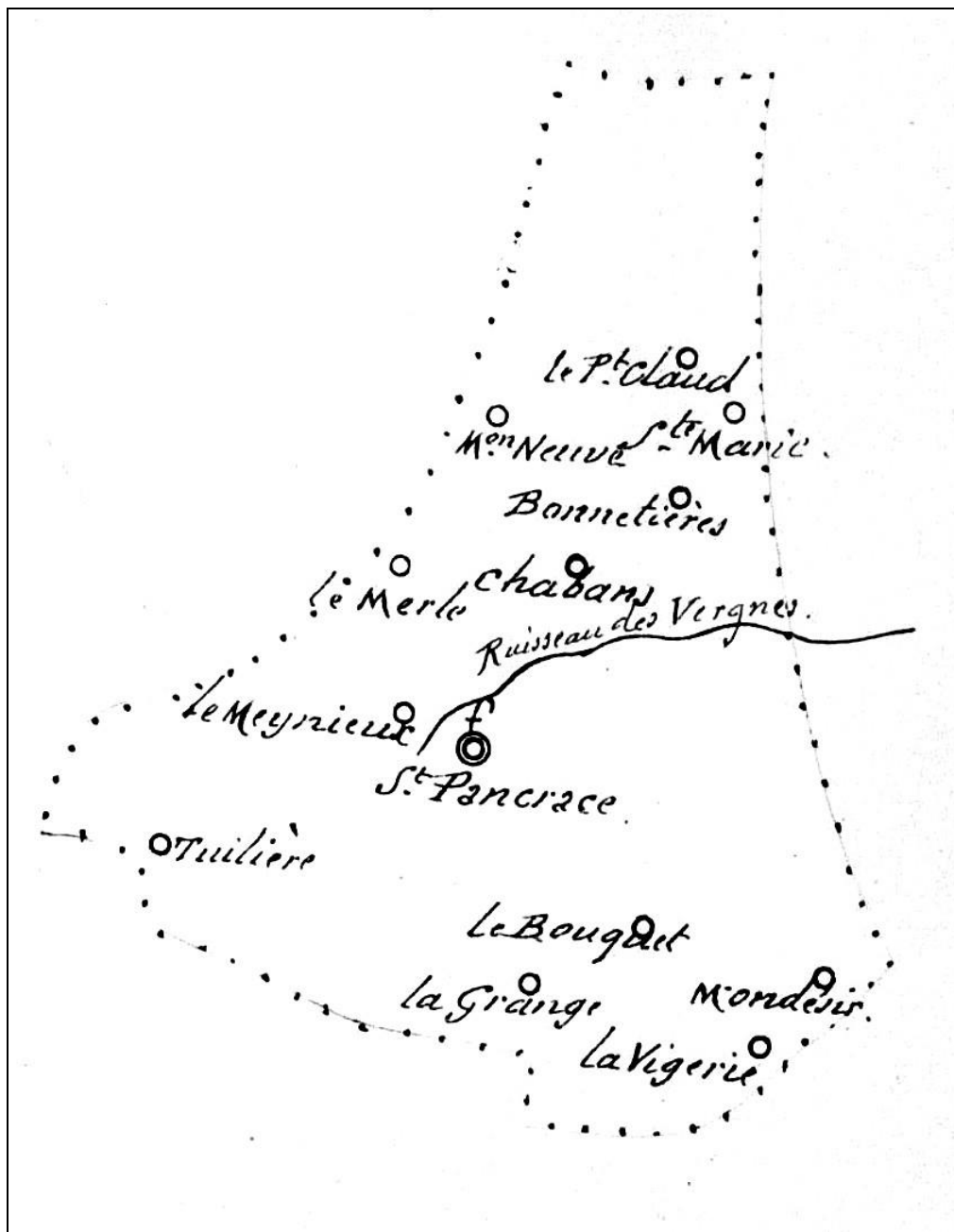
Chapelle de Lapouyade : vol de recette en 1800.

[En marge]

12 février 1755, baptême de Marie de Lagarde, fille n. et l. de Mathurin de Lagarde et de Guaparde Thyphon, du bourg, parrain Léonard de Lagarde, marraine Marie de Lagarde, tante et oncle de la baptisée.



L. P. Lancrace.



Saint-Pancrace.

----- P. 115 -----

Le Bourg	19 feux	Grand Lac	1
Bellevue 1 NO	3	Ste Marie des Bois 2 NE	
Bonnetières 1 ½ NE		Maison Neuve 1 ¼ NO	2
Boniti 1 E	11	Le Meynieux ½ O	20
Le Bousquet 1 ½ SE	1	Chez le Prince	2
Chabans 1 N	15	Tuileries 1 SE	
Le Petit Clos 2 N	3	Les Tuileries (les Terrières) 1 ½ SO	16
Le Désir 2 E	1	Chez Villotte 2 S	5
La Grange 1 ½ SE	3	La Vigerie 2 SO	2

St Pancrace. 350 habitants dont 50 au bourg ; 292 communicants dont 64 h. ; 689 hectares ; altitude comprise entre 190 m et 210 m ; 5 km de Champagnac ; 13 km de Nontron ; 35 km de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884 : 15,33 x 42
de la fabrique en 1881 : 205^{ff} (ch. 120^{ff})

Sol : Crétacé inférieur. Crétacé supérieur. Mollasse. Tuilerie. Cette commune est partie en plaine, partie sur le coteau ; elle est arrosée par le ruisseau des Vergnes ; deux fontaines abondantes au chef-lieu. En général le sol est argileux, les terres labourables sont partie argileuses et partie mêlées de sable et de cailloux ; les principaux produits sont les bois, les vins et les céréales ; foire le lundi après le 12 mai. Peu de bourgeoisie, la majeure partie de la population est agricole ; l'esprit religieux fait peu de progrès. Air très sain.

Origines : « *Eccl. Sti Pancracii* » (pouillé du XIII^e siècle) ; « *eccl. Sti Pancrasii* » (P. avant 1317) ; « *Prior Sti Pancrasii* » (P. 1382) ; « *Cure de St Pancrasse, coll. St Jean de Côte* » (P. 1516-1538) ; « *eccl. S. Pancrace, Prioris de Cola* » (P. 1556) ; « *S. Pancrazy* » XVI^e siècle (Pau, châtell.) ; « *S Pancras, annexe de St Jean de Côte* » (P. 1648) ; « *S. Crampasice, v. p. le prieuré de St Jean de Côte* » (P. 1780) ; etc.

Délimitation. La succursale de St Pancrace comprend cette commune et les communes de Cantillac et de La Chapelle-Montmoreau. (État des succursales du 21 avril 1821).

Titulaire et patron. St Pancrace martyr, 12 mai (Statist. de l'Évêché), (Frairie et foire).

L'église de St Pancrace, du XII^e siècle, n'offre rien de remarquable : son plan est un parallélogramme terminé à son extrémité occidentale par une voûte en plein cintre sur laquelle repose le clocher carré haut de 15 m environ.

Elle n'a qu'une seule nef lambrissée ; ses murs sont épais et ses fenêtres rares et étroites. Elle est insuffisante, ne pouvant contenir qu'environ 300 personnes, la population des trois sections dépassant mille âmes. (5 croisées)

Tableau de Jésus en croix ; **statues** de l'Immaculée Conception et de St Joseph ; pas de chapelle.

Cloche de 1050 livres. L'ancienne cloche étant fêlée, le Conseil municipal fut autorisé le 9 novembre 1859 à s'imposer pour la nouvelle cloche (Archiv. de la Dord. série O)

Cimetière à 100 mètres.

Presbytère conservé pendant la Révolution ; contigu ; il a été reconstruit et est très beau. 2 pièces avec dépendances ; jardin de 18 ares, avec une rente à perpétuité (origine ?)

Belle croix en pierre érigée sur la place en 1845.

Écoles. - 9 enfants assistés. - 3 sourds-muets.

Confrérie du scapulaire.

Legs à perpétuité de 176^{ff} de rente fait à la commune pour réparations de l'église et du presbytère. (origine ?)

Le curé de St Pancrace recueille de 7 à 8 sacs de blé ; il a en outre 300^{ff} à perpétuité pour double service.

Curés de St Pancrace.

Barby c. 1660-84
Mondilhou
Brunet 1692-1711
Martial

Manzac-Luguet 1780
Coulonge 1792
Desport-Monbadier c. 1803
Boisseau 1812-15

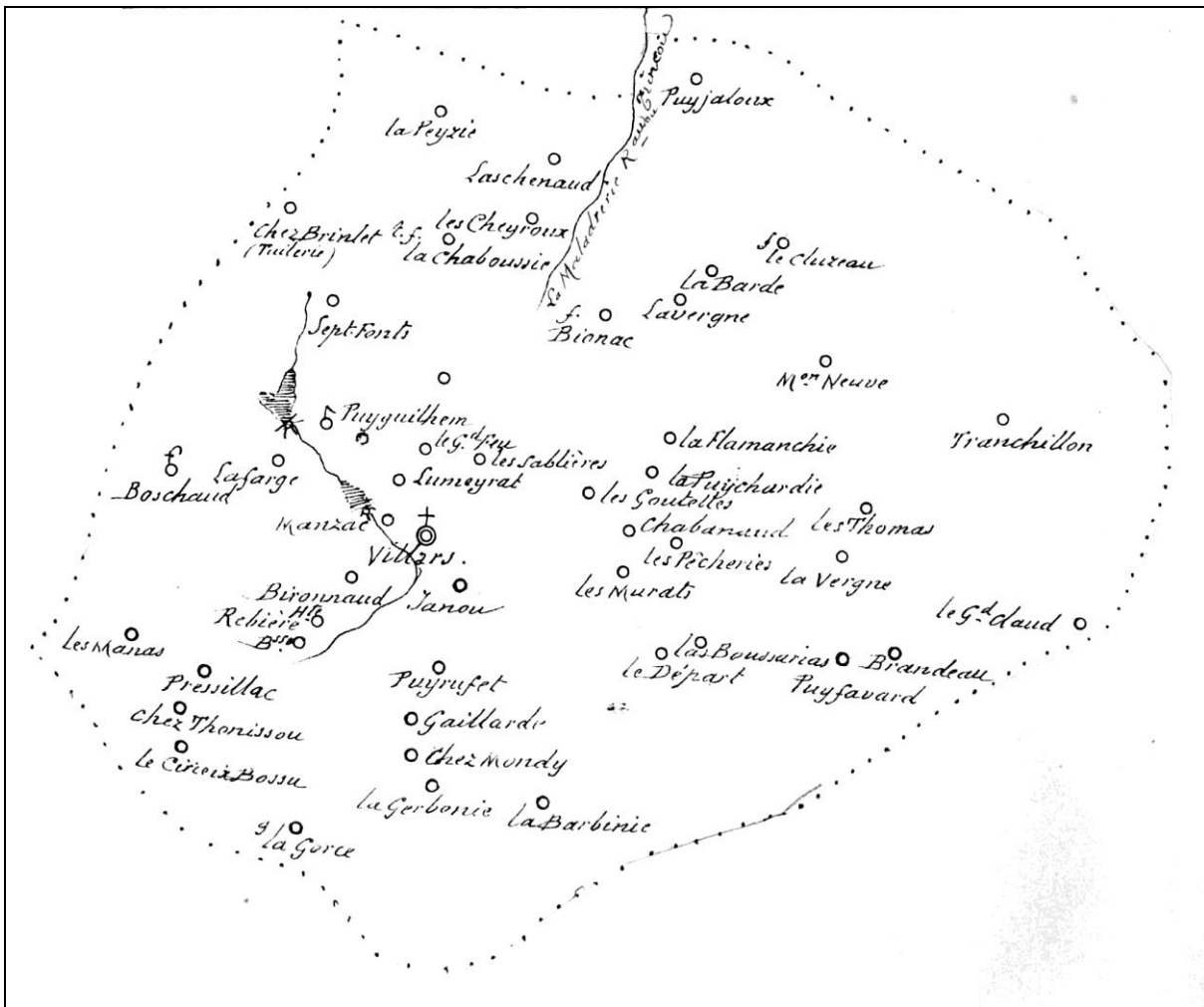
Puech 1841
Dumas 1879
St Pasteur 1885

fin.

Commune et Paroisse

Villars.





----- P. 175 -----

Villars.

Le Bourg	270 hab.	Le Départ 1 ½ SE	1	Pressillac 2 SO	12
La Barde	4	La Gaillarde 2 SE	5	La Puychardie 2 NE	14
Bionac 2 ½ NE	5	La Gerbonie 2 ½ SE	10	La Privadie	
Bironnaud ½ SO	3	La Gorce 3 S	12	Puyjaloux 4 N	5
La Barbinie 2 ½ SE	17	Goutelles 1 ½ NE	1	Puyfavart 3 E	11
Boschaud 2 ½ O	17	Lafarge 1 ½ O	10	Puyguilhem 1 ½ O	
Las Boussarias 2 ½ E	1	La Gd Feu ½ N	1	Puyruffet 1 ½ SE	8
Le Brandeau 4 E	7	La Flamanchie 2 NE		Gd Pré	
Chez Brinlet 3 NO	1	Janou ½ SE	12	Les Queyrilles	1
Bouclau	1	Lumeyrat ½ N	1	Rebière(Hte Bsse) 2 SO	2
Le Châtenet 1 ¼ N	10	Les Manas 2 ½ SO		Les Sablières	1
t.f. La Chaboussie 3N	12	Manzac		Sept Fonts 2 NO	
Laschenaud 3 N	17	M ^{on} Neuve 3 NE	5	Les Thomas 3 NE	15
Le Cheyroux 3 N	5	Les Muratq 1 ½ E	4	Tranchillou 4 NE	1
Chabanaud 1 ½ NE	11	Chez Mondy 2 ½ SE		Chez Brinlet (T ^{ie}) 3NO	
Cirieux-Bossu 3 SO	8	M ⁱⁿ de Puyberard ¼O		La Vergne 3 ¼ NE	14
Le Gd Claud 4 ½ NE		Les Pêcheries 1 ½NE	1	La Vergne 3 ½ NE	9
Le Cluzeau 3 NE	17	La Peyzie 4 NO	14	Chez Thonissou 3 SO	
(Forêt des Bernardins)		La Malathie, près du bourg.			

Les noms suivants sont, dit-on, celtiques :

La Barde, le Brandeau, les Brandes, la Vergne et l'Eyvergne, la Chaboussie [chaz demeure Bistombeau] ?

Les noms suivants dérivent du latin : Villars (de Villa) ; Bionac (Bovis ager) ; le Chatenet (castanetum) ; Janou (Janus, janua) ; Lumeyrat (lumen) ; las Manas (manere), le Murat (murus) ; La Privadie (privati) ; la Puychardie (podium arduum) ; Puyguilhem (podium Guilhelmi) ; Puyjallo (podium galli) ; Puyfavard (podium fabatum) ; Puyruffet (podium rufum ou peuro rafo), Séfont (septem fontibus) ; etc.

----- 179 -----

Villars. 1700 hab. dont 270 au bourg ; 800 communiant (220h) ; 2871 hectares ; altitude comprise entre 166 m et 230 m ; à 6 km de Champagnac ; 18 km de Nontron ; 34 km de Périgueux.

Revenus : commune en 1884 ; 101,75 x 27
fabrique en 1881 1222^{ff} (ch. 550^{ff})

Sol : Oolite inférieure ; Crétacé inférieur. Carrières. Mollasse. Tuileries.

Origine, étymologie, etc. « *Sanctus Martialis de Vilars* » 1192 (St Jean de Côte) ; « *Eccl. de Vilars* » (pouillés XIII^e siècle) ; « *Vilars* » (1382) ; « *cure de Vilard, coll. St Jean de Côte* » (P. 1516-1538) ; « *Eccl de Vilams. Unila priori S. Joann de Cola* » (P. 1556) ; « *de Villaribus* » 1518 (O. S. J) ; « *cure de Villards* » (P. 1711-1713) ; etc.

Villars était, comme son nom l'indique, une villa d'origine gallo-romaine. On y voyait il y a peu de temps des traces de fortifications pouvant remonter au XIII^e siècle et qui avaient dû succéder à d'autres ouvrages de défense plus anciens. Le bourg se refermait par trois portes solidement bâties, surmontées d'une plate-forme garnie de parapets et de mâchicoulis, où l'on arrivait par les maisons adjacentes, crénelées elles-mêmes et disposées pour la défense des portes. L'une de ces portes fermait la rue basse entre les maisons n° 490 S. D. et 1499 S. A. du plan cadastral ; elle fut démolie en 1811. Une autre fermait la rue du Petit-Moulin entre la maison 498 et une construction dépendant de la maison 1527 S. A ; elle fut démolie en 1827. La troisième porte fermait la rue de Puyguilhem entre une maison qui n'existe plus mais dont les fondements se voient dans le champ de Foire et la maison Chabanne n° 1552 S. A. Cette dernière maison disposée pour la défense, conserve encore ses créneaux et ses mâchicoulis. Une partie du montant de cette porte se voyait encore en 1838 dans le mur de clôture du terrain qui est devenu depuis le champ de Foire.

Étendue. La commune de Villars, une des communes rurales les plus importantes de l'arrondissement de Nontron, a une population de 1700 âmes, réparties dans 45 villages ou hameaux formant 370 ménages, habitant 366 maisons. L'étendue territoriale de la commune est de 2871 hectares, 03 ares, 25 centiares. Le bourg situé à peu près au centre comprend 65 maisons, 67 ménages, 270 habitants. La commune de Villars paye 24 centièmes de l'impôt du canton.

Étendue spéciale de la paroisse. La commune n'a pas exactement les mêmes limites qu'anciennement la paroisse. Deux villages de la commune du Petit-Jumilhac (réunie aujourd'hui à celle de La Chapelle-Faucher) Thierchâteau et le Tanat se disaient morts de Villars et y étaient enterrés (voy. notamment l'état civil du 6 août 1732), et vifs de Jumilhac, où ils étaient baptisés. Le souvenir de cet ancien état subsiste encore dans ces villages et depuis la nouvelle circonscription des particuliers de ces deux villages ont été enterrés à Villars sur les pressantes recommandations qu'ils avaient faites à leurs héritiers.

Il en était tout autrement du lieu de Thalet qui appartient à la commune de Champagnac. Les habitants se disaient morts de Champagnac et vifs de Villars. Ils continuent de venir à Villars le

dimanche, n'invitent pas leurs parents le 25 juillet qui est la fête de Champagnac, mais le jour de Ste Radegonde qui est fêtée à Villars (St Martial en est le patron).

[en marge]

Titulaire et Patron : St Martial. Registres paroissiaux de 1743 et suiv. Ibidem 1693 et suiv.

Patron (secondaire à voir) St Jean. Voir Chabanneau curé de St Jean de Villars p. 239 (au bas)

----- p. 183 -----

Mortalité. Un proverbe rimé dans l'idiome du pays rappelle une affreuse épidémie qui ravagea cette contrée au Moyen-Age : « *Quand il n'y eut plus personne à Montchoue, la mortalité y cessa.* »

Juridiction seigneuriale. Avant la Révolution, Villars dépendait et était le chef-lieu de la juridiction seigneuriale de la châellenie de Puyguilhem qui comprenait, outre la paroisse de Villars, celle de Milhac-de-Nontron, celle de Firbeix et l'encontrade de Champagnac. Sous cette dénomination se trouve comprise la partie de la commune de Champagnac circonscrite par les appartenances de Talet, Lardailier, la Durantie, Coulonges et Lafaye (voy. la prestation de serment de François Delage comme juge de la juridiction, 30 juillet 1742, conservée dans les minutes de Desportes. Id. feuille d'audience de la juridiction pour l'encontrade de 1739 à 1742, etc., etc.)

Juges seigneuriaux. (voy. différentes pièces de 1653, 1654, 1660, etc.) 1653. Les juges de la juridiction étaient anciennement les Chassaing ou Duchassaing, sieurs de Lasfont, famille autrefois considérable dont la descendance masculine existe encore dans la commune voisine de La Chapelle-Faucher où elle est représentée par M. Duchassaing-Lasfont et sa famille. Les titres qui font mention de ces anciens juges les qualifient de licenciés en droit.

L'office de judicature passa dans la famille Delage suivant des provisions de 1738 et 1740. François Delage qui fut le premier juge de cette famille était moins gradué que les Duchassaing : il est qualifié de bachelier es-lois. Son acte de prestation de serment devant Monsieur de Bezenat, juge-mage en Périgord est du 30 juillet 1742 ; il énonce entr'autres particularités le serment de deux répondants, bourgeois de Périgueux qui attestent en levant la main que le récipiendaire appartient à la religion catholique apostolique et romaine. L'office dut passer vers 1743 à Pierre Delage, fils cadet du précédent, qui n'avait fait aucune étude juridique et garda le siège jusqu'à la Révolution (voy. testament de François Delage et actes de l'état civil. Pierre Delage était ordinairement appelé M. Laborie).

Lieutenance de la juridiction. La lieutenance de la juridiction, était anciennement dans la famille Desthomas établie au village qui porte son nom, aujourd'hui représentée par la famille Rey (voy. état civil 29 janvier 1704 et 2 octobre 1738).

Ministère public. Outre la lieutenance de la juridiction les Desthomas exerçaient très anciennement les fonctions du ministère public près la juridiction de Puyguilhem. Ils étaient procureurs d'office, titre bien différent de celui de procureur postulant qui n'indiquait qu'un mandat ad litem pour assister, dans un intérêt privé, les plaideurs devant le juge (voy. réquisitoire et information du 12 juin 1660 p. XIII.)

Greffe. Le dernier greffier titulaire de la juridiction fut M. Luguët-Manzac qui mourut en 1784 et l'office fut tenu en régie jusqu'à la Révolution (qui supprima la juridiction) par feu M. Tamisier qui exploitait l'office à moitié gain. Il évaluait à trois louis par an (72^{ff}) sa part dans les revenus du greffe.

L'office était anciennement sans doute la propriété de la famille Duchassaing d'où il dut

passer dans la famille Luguët Mauzac, à la suite d'une alliance avec les Duchassaing (7 avril 1739). Desportes qui fut notaire royal à Villars de 1741 à 1763 avait régi le greffe (1739-1765). Il brouillait un peu les papiers et on trouve des actes du greffe dans ses minutes notariales ; c'est ainsi que nous est conservé un interrogatoire subi par Louis Pasquet, écuyer, seigneur des Randons, habitant au village de Piaugeat (commune de Milhac-de-Nontron) qui avait eu une altercation très vive avec M. de Salleton, curé de Milhac, lequel, d'après les allégations du paroissien, lui refusait un exeat et voulait le confesser lui-même ou tout au moins lui désigner un confesseur.

On pourrait retrouver, même à une époque reculée, les prévôts et les sergents de la juridiction, car cette petite organisation était complètement pourvue.

Notariat. Villars fut désigné en l'an XI comme chef-lieu d'une résidence notariale, à laquelle son premier titulaire, feu M. Rey acquit une grande importance pendant un exercice de 40 ans, transmise à son fils aîné à l'époque de son décès (1843) et cédée en 1857 à M. de Maynard qui la maintient au niveau de sept à huit cents actes par an, ce qui la constitue la plus importante de l'arrondissement de Nontron, bien qu'elle ne soit que d'une résidence rurale. Cette importance contraste avec celle des temps anciens. Desportes qui exerça à Villars de 1741 à 1763, ne passa dans cette espace de 22 ans que 274 actes, en moyenne 13 actes par an.

Les notaires, anciennement, étaient loin d'avoir l'importance qu'ils ont acquise depuis. L'office ne valait pas plus à Villars qu'à St-Saud, localité plus importante, dont la charge de notaire royal fut vendue le 11 août 1739 par acte devant Lajugie, pour le prix de nonante livres. Il est permis de croire que la vénalité des charges était une ressource dont le gouvernement avait largement usé dans les temps pressés et qu'il avait prodigué sans mesure les offices à ceux qui voulaient y mettre le prix ; aussi trouve-t-on en 1653-1654 au moins quatre notaires royaux exerçant en même temps à Villars ; ce sont : Pierre Morinet, Hélié Nadal, Gratien Boussarie et Louis Villemouneix. Une particularité bien remarquable, c'est que ce dernier était en même temps domestique au château de Puyguilhem.

« Elle n'en put apprendre de nouvelles, sy ce ne fust par un domestique dudict chasteau nommé Villemouneix, notaire royal, lequel luy dict que son mary estoit prisonnier... » (Plainte du 14 août 1653, n° 2 p. 8) (où ?)

Caractère, état de fortune des habitants. La commune de Villars est située dans un territoire généralement fertile et bien cultivé. Deux vallons principaux auxquels aboutissent des vallons secondaires en sont la principale richesse. La propriété du sol y est en grande partie entre les mains de petits particuliers aisés. Le caractère de cette population, généralement honnête et laborieuse, se distingue, particulièrement dans les villages, par des habitudes d'ordre et de subordination ; elle est bonne et une des plus religieuses du Nontronnais.

Nature et produits du sol. La nature du sol est favorable à toutes les cultures usitées dans le Périgord. Ses principaux produits sont évalués année commune :

1° Froment et autres céréales.....	3832 hectolitres
2° Maïs (en grain).....	1396 “
3° Pommes de terre.....	1200 “
4° Légumes secs.....	252 “
5° Fourrages secs (prairies naturelles).....	6421 Quint métr.
6° Vin.....	4720 hectolitres
7° Châtaignes.....	1500 “
8° Noix.....	2711 “

La commune possède en animaux domestiques :

1° Bêtes à laine.....	2572 têtes
2° Bœufs ou veaux d'attelage.....	350 “

3° Porcs de tout âge.....	763	‘‘
4° Chèvres.....	124	‘‘
5° Chevaux.....	44	‘‘
6° Ânes.....	91	‘‘
7° Ruches à miel.....	180	‘‘
8° Chiens.....	54	‘‘

----- P. 191 -----

Curiosités naturelles - Rochers - Grottes. On voit dans le voisinage du village de la Gorce une gorge étroite et profonde hérissée de rochers et de grottes naturelles d'un aspect très pittoresque. Au haut de ce petit vallon est une grotte remarquable taillée dans le roc. Fort encombrée par les terres qu'y ont entraîné les eaux pluviales, elle a des passages qu'on ne peut franchir qu'en rampant. Il est difficile d'assigner la date et de reconnaître la destination première de ce souterrain sur l'étendue duquel on a dans le pays les idées les plus exagérées.

Rivières, cours d'eau, etc. Le Trincou, qui suit le vallon principal est un affluent de la Côte où il se jette aux Catillaires, au-dessous de Condat. C'est un torrent dépourvu d'eau la majeure partie de l'année, mais qui dans les temps d'inondation est très ravageur et couvre de ses eaux tout le vallon. Il n'a pas partout un lit régulier, ce qui le rend encore plus sujet aux débordements qui causent de grands dégâts et couvrent de vue les prés d'une manière fâcheuse quand ils ont lieu au printemps ou à l'époque de la maturité des foins. C'est ici un présage accepté que quand le Trincou est débordé à la Sainte Catherine (25 novembre), il débordera neuf fois jusqu'à la Ste Catherine suivante. Le nom de Trincou a été donné à ce ruisseau parce qu'il est formé ou composé de la réunion de trois branches venant de trois coins différents.

Un autre ruisseau, celui de Séfont (à Septanfontibus) prend sa source au-dessus du château de Puyguilhem et tire son nom des sept sources qui le composent. Il descend vers Villars et se perd dans les prés qu'il arrose après un cours d'environ quinze cents mètres. Sur son passage, il alimente deux étangs aujourd'hui desséchés. Le premier est le grand étang de Séfont dont la chaussée existe encore dans un très bon état de conservation. Il fut pêché pour la dernière fois en 1786. Ses eaux ne couvraient pas moins de trois hectares. Le second est situé entre Villars et Puyguilhem. Il se prolongeait jusqu'à la fontaine de la Farge et avait une étendue d'environ deux hectares. Cet étang dont les eaux faisaient tourner un moulin est desséché depuis 1826. Pendant qu'on pratiquait quelques travaux dans la digue, l'eau fit irruption et se précipitant par la brèche, coupa la chaussée qu'on n'a pas rétablie depuis. Depuis le dessèchement du dernier, des fièvres endémiques qui régnaient tous les ans vers le mois d'août dans le bourg de Villars ont complètement disparu.

Assassinat et siège du château de Puyguilhem. Un souvenir funèbre se rattache à cet étang qu'on appelait l'étang de Puyguilhem. Il paraît qu'en 1653 un cavalier de l'armée royale nommé Lespérance, garde de monsieur de Folleville, aurait été tué et jeté dans l'étang proche du présent château. C'était un des griefs ou des prétextes du marquis de Sauvebœuf quand il s'empara du château de Puyguilhem le 10 août 1653, comme on le verra. Lors de l'inventaire et état des lieux qu'il fit dresser après la prise, on trouva dans les écuries de Puyguilhem un cheval gris que monsieur de Laserleau (l'officier qui commandait) affirma par serment avoir appartenu audit Lespérance (procès verbal du 12 août 1653 par Théophile Ducheyron, conseiller du Roi au siège de Périgueux).

Le moulin qui existait très anciennement a dû être rebâti, du moins dans la partie supérieure et l'on peut encore reconnaître dans les bois de ce moulin quelques pièces qui portent des traces anciennes d'incendie. Il fut en effet incendié en 1652 par quelques détachements des troupes du prince de Condé.

Cet incendie est constaté dans un procès-verbal du 1^{er} décembre 1653 par Anthoune Dubois, assesseur de la prévôté de Limoges (n°4 p. 3). Il est rappelé aussi dans la requête au conseil privé du 26 septembre 1653 par Jeanne de Rastignac, dame de Puyghilhem, laquelle fait valoir les désagrèments que lui a valu sa fidélité au service du Roi pendant les troubles de la Fronde. « *En hayne de quoy les troupes du prince de Condé luy pillèrent sa terre... et luy firent brûler un moulin ainsy qu'il est notoire...* » (N°3 p. 2).

Fontaines. La commune de Villars est généralement bien pourvue de fontaines ; parmi les plus remarquables nous devons citer celles de Séfont et du Cluzeau près le bourg. Elles sortent des cavernes profondes d'un rocher et ont été le sujet de contes superstitieux. Les rochers qui cachent leurs sources passaient pour être le refuge des fades (fadettas), (farfadets), espèces de fées empruntées aux superstitions gauloises qui jouent de mauvais tours aux lavandières, leur dérochant leurs nourrissons et les emportant sous le rocher si elles ont eu l'imprudence de les apporter avec elles... Ces contes qui faisaient autrefois frissonner les enfants ne trouvent plus guère aujourd'hui de crédules.

La fontaine qui alimente le bourg est comme l'église et la cloche sous l'invocation de St Martial. Elle était anciennement l'objet d'une grande vénération et on venait de loin le 30 juin boire à cette fontaine en y déposant l'offrande de quelque pièce de monnaie. La fréquentation de ce pèlerinage, quoique bien diminuée, n'a pas cependant complètement disparu.

Autres fontaines à la Chaboussie, à Bionac, à Lafarge, etc.

Industrie, commerce, foires et marchés. La population est exclusivement adonnée à l'industrie agricole. A part les cultivateurs et quelques familles bourgeoises, il n'y a de professions que celles qui sont nécessaires aux besoins journaliers, tels que charrons, maréchaux, ouvriers sur le fer, charpentiers, tailleurs, sabotiers, etc., presque tous ces ouvriers sont en outre cultivateurs.

Éloigné de tout centre important, bien situé par rapport aux communes environnantes, Villars est depuis longtemps un lieu de réunion pour les échanges. Il s'y fait un commerce important en vin, pailles, futailles, merrains, etc., mais c'est surtout le commerce des porcs qui donne de l'importance aux marchés d'hiver, et celui des bœufs qui fait la principale valeur des foires. Villars possédait un minage dont les mesures taillées dans la pierre subsistent encore et étaient il y a quelque temps installées dans une construction élevée exprès sous la halle. Ce minage qui jouissait d'une grande vogue avant la Révolution a successivement perdu de son importance et a fini par disparaître comme dans la plupart des localités où le commerce des grains se fait en dehors des prescriptions réglementaires et hors des minages.

Les marchés ont lieu tous les mercredis. Les foires se tiennent le 25 janvier, le jour des Cendres, le 19 mars, le 2^e mercredi d'avril, le 11 mai, 11 juin, 1^{er} juillet, 12 août, 10 septembre, 28 octobre, 30 novembre et 31 décembre. On ignore l'époque de leur établissement, mais ce qui prouve leur ancienneté c'est qu'elles sont presque toutes connues et désignées dans le public par une appellation particulière ou par le nom d'un saint. La foire des fiancés (las novias) 25 janvier ; la foire des Cendres, de St Joseph, de St Martial, de saint Simajude (St Simon et St Jude), St Barnabé, St André, des étrennes.

L'ancienneté du commerce de Villars est établie par sa halle, une des plus belles de l'arrondissement de Nontron. Un procès-verbal du 1^{er} décembre 1653 fait mention de la halle de Villars (N. 4 p. 3 et 4) mais elle remonte à une époque beaucoup plus ancienne. Une autre pièce presque de la même époque parle à la fois de la halle et des foires de Villars, et y attache un souvenir tragique.

Le jour de la foire de St Barnabé, le 11 juin 1660, le magistrat est averti « *que tout présentement il y a heu un grand bruit soubz la hasle du présent lieu, par grand nombre de personnes armées où il se serait tiré divers coups de fusil et pistolet, dont il y en aurait demeuré un mort...* » Il paraît que huit ou neuf cavaliers du marquis de Chabans étaient venus à la foire de St Barnabé pour y faire une arrestation. Vers les deux heures de l'après-midi, au plus fort de la foire, cette troupe déboucha 'soubz la hasle' en poursuivant deux individus et leur criant : « *Demeure ! demeure !* ». Le chef de la troupe notamment avait abattu son mousqueton et tenait à demi en joue les deux fugitifs. Ceux-ci qui avaient sans doute quelques raisons de soupçonner l'expédition dont ils étaient l'objet n'étaient pas venus sans précautions. Il fut tiré divers coups. On fit feu sur les cavaliers du marquis de Chabans dont le chef vint tomber mort sur l'étalage d'un sabotier au coin septentrion de la halle. (C'est encore à la même place qu'étaient les sabotiers). Le juge de la juridiction de Puyguilhem, Jean Duchassaing, vint faire les constatations judiciaires assisté de Jean Demarque, maître en chirurgie. L'officier du marquis de Chabans avait reçu à bout portant un coup d'arme à feu qui lui avait brûlé la figure. La balle entrée par le côté droit de la bouche était venue sortir derrière la tête, y laissant une ouverture de la largeur d'un douzain (un pouce, 12^e partie du pieds-de-roi). Son costume et son équipement sont minutieusement décrits : justaucorps en peau de buffle ; espée ceinte au corps par un baudrier ; bandoulière, mousqueton et pistolet à la ceinture. Le lendemain 12 juin 1660, sur le réquisitoire du ministère public (Jean Desthomas [ou Deslhommas] procureur d'office de la juridiction) et en sa présence, il est procédé à une information sur les faits du meurtre de la veille, mais les témoins assignés disent qu'ils ignorent quels sont les auteurs du meurtre... Quoiqu'il en soit, ils ne sont pas découverts malgré un réquisitoire de d'Eyriaud qui demande que l'on ait recours aux fulminations de l'Église pour faciliter l'information et obliger les témoins à dire ce qu'ils savent (Procès verbal de levée du corps du 11 et information du 12 juin 1660, n° XIII).

La halle appartient à la commune pour la propriété du sol et l'ameublement ; et pour la superficie elle appartient à la maison de Rastignac comme dépendance de la terre de Puyguilhem. C'est à raison de ce droit qu'en vertu d'une convention qui date de 1806, la commune paie à la famille de Rastignac un loyer annuel de 60 francs.

Routes. Villars est traversé par les chemins de grande communication n° 3 de Périgueux à Bussière-Badil ; n° 9 de Savignac-les-Eglises à Nontron ; n° 55 de Brantôme à Firbeix ; et un chemin de moyenne communication n° 14 de Mareuil à Thiviers.

Minéraux. Certaines parties de la commune de Villars ont un terrain ferrugineux ; on y trouve du minerai à la surface du sol. En certains endroits des amas de laitiers et de scories de fer annoncent des forges gauloises anciennement exploitées.

Carrières. La pierre de Villars est très estimée pour les constructions. C'est une pierre molle connue dans le pays sous le nom de creuzet. Elle résiste au froid et à la pluie et acquiert de la qualité par son exposition à l'air ; elle se scie et se taille facilement. Deux principales carrières, celles de Gaillarde et de Pressillac sont en pleine exploitation et fournissent non seulement aux constructions de Villars mais à celles des communes voisines. C'est en pierre de Villars qu'on bâtit à St-Jean-de-Côle, à Milhac-de-Nontron et même à St-Pardoux-la-Rivière. Cette pierre, d'une extraction facile et que l'on peut obtenir en gros blocs, se livre communément à la carrière au prix de cinq à six francs le mètre cube.

On trouve quelquefois dans la pierre de Villars des amas de coquillages pétrifiés, il en existe de

fort curieux aux abords de Chabanneau au lieu des Goutelles.

Monuments celtiques ou gaulois [... erreur d'époque...] Le coteau de Peyre-Picaud indique par son nom une pierre plantée (Peyro-picâdo). On y voit en effet les débris d'un peulvan ou obélisque [gaulois]. Il y a quelques années le propriétaire du fonds la brisa en plusieurs éclats au moyen de la mine. La partie qui reste sur place a encore 1,40 m, la moitié environ de sa longueur première. A une faible distance du peulvan, à mi-côte en descendant vers les fonds de Peyruffet, on trouve entassés cinq gros blocs de rocher qu'on peut reconnaître pour les débris d'un dolmen. Un fragment qui a appartenu à la table a encore 1,90m de long, sur 1,10m de large. Ces blocs, particulièrement de la table, sont hérissés d'aspérités, et cette particularité pourrait donner l'étymologie du nom du lieu où ils se trouvent et du village qui le domine, Peyruffet, Peyro ruffo (pierre raboteuse). Cette étymologie serait aussi probable que celle de Podium-Rufum (coteau roussâtre) qui ne serait pas bien d'accord avec l'aspect du pays et la nature du sol.

On voit dans la forêt Bernardin, à l'extrémité de la commune, une pierre séparée du rocher par une coupure demi-circulaire. La table exactement horizontale a 2,50m de long sur 2m dans le sens transversal. Ce bloc est désigné dans le pays sous le nom de la pierre du ciel.

On remarque dans la commune de Villars deux tumulus remarquables : l'un situé tout près du chemin de Villars à Nontron, domine le village de la Chabessie dans le nom duquel on dit trouver deux mots celtiques, chaz (demeure) et Bès (tombeau). Il y a quelques années il était beaucoup plus élevé ; les travaux de culture et les pluies tendent à le faire disparaître. Son diamètre à la base est encore de 26 mètres et sa hauteur moyenne de 2,40m. Quelques fouilles superficielles exécutées il y a quelques années par le propriétaire qui espérait y trouver de l'argent, firent découvrir des charbons et quelques fragments de haches gauloises qu'on n'a pas conservés. Le second tumulus est placé sur le bord du chemin de Villars à St-Jean-de-Côle entre les villages de Leyvergne et de Brandeau. Situé dans un terrain inculte, couvert de broussailles, il figure un cône tronqué régulier et bien conservé. Le diamètre de la base est de 38,50m et le diamètre de la plate-forme de 26,50m. Sa hauteur moyenne est de 1,75m. L'emprunt des terres que l'on dut faire au-dessous pour élever ce tumulus a formé un creux où les eaux pluviales se réunissent et forment un petit lac sur lequel on débite des contes superstitieux.

On trouve des tuiles à rebords sur plusieurs points de la commune et notamment aux grandes terres, près du village du Cheyroux.

Tombeaux. La forme des plus anciennes tombes est à dos triangulaire très aigu, sans ornements ni inscription. Le fossoyeur trouve quelquefois dans le cimetière des espèces de sarcophages formés d'un revêtement latéral en pierres de taille maçonnées, sans fonds ni couvercle. La pierre qui termine et ferme l'extrémité supérieure est entaillée comme pour recevoir la tête du mort. La direction de ces tombeaux et la disposition des ossements qu'on y trouve, indiquent une orientation exactement semblable à celle des autres tombeaux. La disposition du cimetière a déterminé l'orientation des tombeaux. De tout temps on a creusé les fosses dans le sens parallèle au chemin, ce qui donne à l'orientation un peu la direction du nord-est. On ne trouve nulle part dans la commune de ces cercueils en pierre qui sont si communs dans la commune voisine de Condat.

Anciennement les inhumations se faisaient autour de l'église.

Ancien puits. Au sud-ouest de l'église on voit la margelle d'un ancien puits. On le rouvrit sur les indications des anciens en 1791 (il est très profond) et n'y ayant trouvé aucune source on le recombla. En 1822 il fut sérieusement question de reprendre les travaux de déblaiement, mais on ne mit pas ce projet à exécution.

Titulaire et patron : St Martial, 30 juin. « *Sanctus Martialis de Vilars* » (1192).

Cloche de 1544.

Registres paroissiaux des XVIIe et XVIIIe siècles ; « *S. Marthial de Villars. Le pr. de St Jean de Côte* » (Pouillé vers 1780) ; « *messire Jean Léonard Boussy de Lavenaud prieur-curé de la paroisse de St Martial du Grand Villars* » (Etats-Généraux 1789 - Clergé) ; fontaine de St Martial ; Statist. de l'Évêché, etc.

Vicariat établi à Villars par ordonnance du 15 août 1865.

Église de Villars. L'église de Villars se compose de deux constructions bien différentes de style et de dates, l'église et le clocher. Ces deux constructions juxtaposées ne sont pas liées et leurs assises ne se correspondent même pas. L'église fut construite vers le commencement du XVIe siècle et à ce qu'on croit par Gaston de Lamarthonie, évêque de Dax (1) et frère de Mondot de Lamarthonie. (Bull. archéol. du Périg. t. VIII p. 331).

Son plan est un carré long formant une nef de 21 m de longueur sur 13 m de largeur. Ses fenêtres en ogives, très larges sont sans rosaces ni meneaux. La grande porte (avant la reconstruction de la façade en 1850) était à arcs surbaissés, au-dessus desquels les moulures de l'archivolte se terminaient en accolade. La voûte à nervures réunies en faisceaux porte de loin et ses arcs à grande poussée s'appuient sur huit contreforts dont deux sont intérieurs et servent d'encadrement à une chapelle.

(1) 1519-1555. Evêché d'Acqs ou Dax.

Inscription de la voûte. La voûte de l'église porte une inscription en lettres initiales dont nous ne pouvons déterminer le sens, la voici : « MPBNRFTERELVL. 1613 ». Elle se rapporte sans nul doute à une restauration, car l'église est antérieure comme nous l'avons dit, d'environ un siècle à cette date. En 1569 le pays fut sillonné en tous sens par les troupes calvinistes (Histoire d'Aquitaine t. 2 p. 456-466) qui sur leur passage saccageaient les églises et brisaient les cloches. Villars, qui se trouvait sur leur passage entre Nontron, Thiviers, La Chapelle-Faucher et Brantôme, dont ils s'emparèrent cette année-là (1569 (Hist. d'Aq. t2 466) dut être naturellement visitée par eux. Son église fut saccagée et ses cloches brisées comme l'atteste l'inscription de la cloche rapportée plus loin : « L'an 1569 fust deffaict. » mais les marques empreintes sur la façade attestent du moins que les habitants opposèrent une courageuse résistance.

L'état de la façade (antérieurement à la reconstruction de 1850) prouve que les réformés ne renversèrent pas l'église ; leur dévastation dut se borner à la démolition d'une partie de la voûte et probablement de la portion méridionale de l'église qui avoisine le clocher. L'église dut recevoir quelques réparations provisoires en 1575 lors de la refonte de la cloche, mais elle ne fut complètement rétablie et sa voûte restaurée que dans les temps plus calmes, en 1613 sans doute et c'est à cette restauration que se réfère l'inscription et la date 1613 gravée à la voûte. L'église du commencement du XVIe siècle n'est elle-même qu'une reconstruction sur les ruines d'une autre église. Le clocher placé à un angle et qui est d'un autre ordre d'architecture, est un reste conservé de cette première église où l'on ne trouve que le plein cintre et qui présente des caractères de la fin du XIe siècle ou du XIIe.

Tribune - 4 croisées - Sacristie à l'est.

Cloches. Avant la Révolution, il y avait trois cloches à Villars, mais en 1793 on en enleva deux qui furent transportées, selon la destination commune, dans les fonderies de l'État pour être converties en canons ; ce fut la plus grosse qu'on laissa ; elle porte cette inscription en caractères

----- p. 211 -----

gothiques. (Comme on le trouve en d'autres inscriptions on a sous-entendu le mot Mil ce qui a fait croire à quelques-uns que cette cloche remontait au Moyen-Age.)

Cloche St Martial XVIe siècle.

« IHS:MARIA:SIS:NOBIS:VITA :ET:VIA:SANCTE:MARCIALIS:ORA:DEUM:PRO:
NOBIS:LAN:VCXLIII:FUST:FAICT:LAN:LXIX:FUST:DEFFAICT:ET LAN:LXXV:
REFFAICT. »

Cette cloche pèse environ 1600 livres.

Autre cloche. Cloche fondue par M. Vauthier à St Emilion et bénite le 20 avril 1884 par M. l'abbé Vannier chanoine délégué. Poids 1100 kilos. « *J'ai été fondue en 1884 pour l'église de Villars. Sa sainteté Léon XIII pape. N. Joseph Dabert évêque de Périgueux. Antoine Chevailles curé. Jean Dubuisson maire. Me la marquise de Rastignac née de Nicolay, insigne bienfaitrice, m'a appelée Radegonde. Parrain Jean-Baptiste-Guillaume Lapierre. Marraine Marie-Alice-Catherine Méthou. Fabriciens : MM. Partaux, Fayollas, Prince Baylet, Pachot. Duverneuil sacristain.* »

Presbytère. Le presbytère peu distant de l'église est vaste, avec cour et jardin. L'ancien presbytère fut vendu à la Révolution au profit de l'État et acheté par Léonard Boussy 2490^{ff}. 28 Prairial an IV (Archiv. de la Dord. Q 76 N° 146).

(Archiv. de la Dord. série O) « *L'ordonnance royale du 15 février 1831 autorise la commune à acquérir de Mr Chevanchau-Latour moyennant la somme de 6000^{ff} une maison avec dépendances pour y établir le presbytère et à s'imposer en six ans ladite somme afin d'en payer le prix.* »

Casuel du curé : 10 hectolitres de froment, etc., etc.

Oeuvres : confréries du Rosaire et du scapulaire.

2 écoles : celle de garçons compte environ 60 élèves ; celle des filles environ 80. Cette dernière est dirigée par les sœurs des Sacrés-cœurs de Jésus et de Marie de Tournon et fondée en 1868 par M. Armand de Rastignac.

10 mendiants. 6 enfants assistés. 64^{ff} de rente distribués aux malheureux par un bureau de charité. Fondation d'un service le 21 janvier pour M. Armand de Rastignac.

Onze hôtels, cafés ou cabarets.

Objets à signaler. Reste d'un ancien retable en bois sculpté qui devait être fort bien. Belle cuve baptismale datant de 1860.

----- p. 210 -----

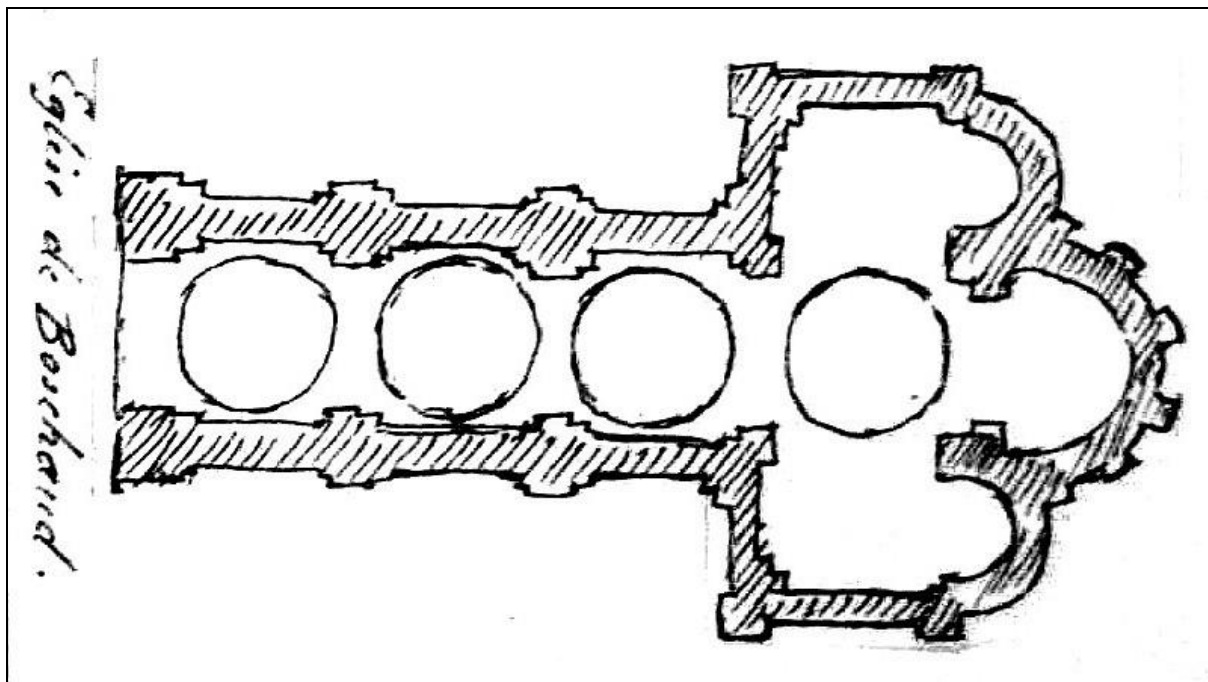
Villars - Boschaud.

Sources de documents :

(Fonds Lespine tome 33 F° 149) Abbaye de Boschaud.

A.D. Insinuations. P. 39 1692. « *Boschaud. Antoine Laplante prieur Claustral de l'abbaye de Boschaud située dans la paroisse de Ivirac (ce doit être une erreur topographique) en Périgord, distante d'une lieue et demy de la ville de Brantholme, dépendant de l'abbaye de St Clément de Champagne ordre de Cîteaux, chef et supérieur de l'abbaye.* »

(Ibidem) f° 148. 1692. « *Bochaud. Imbert Fachier conseiller-aumonier du roy, abbé commendataire de l'abbaye de Bochaud.* »



Abbaye de Boschaud.

L'abbaye de Boschaud, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clervaux, située à 1500 m ouest du bourg de Villars, fut bâtie selon Gallia Christiana en 1154 ou 1155 et achevée en 1159. « *B. Maria de Bosco cavo ordinis Cisterciensis filia Petrosae sub Clarâ valle conditur 1154 vel 1155 et absoluitur XII calendarum aprilis in parochia Sancti Marcialis de Villars a prioratu Sancti Joannis de Colâ dependente.* » (Gallia Christiana).

Boschaud fut bâtie par les moines de Peyrouse qui elle-même avait été bâtie l'année de la

----- P. 215 -----

mort de St Bernard arrivée le 20 août 1153.

L'abbaye de Boschaud, de *Bosco cavo*, tire son nom du petit bassin boisé dans lequel elle fut construite sur une crête qui sépare deux vastes excavations en forme de cratère sans issue. Ce n'est pas seulement la position généralement dominée qu'occupe le monastère, mais aussi les deux trous profonds qui l'avoisinent qui l'ont fait appeler Boschaud, *Boscum cavum*.

M. de Verneilh dans son livre sur l'architecture byzantine cite un extrait de l'État de l'Église du Périgord qui donne des détails intéressants sur la fondation de Boschaud.

« Nous apprenons, dit le P. Dupuy, par la table imprimée au pied de St Bernard, à la dernière impression, comme dès son vivant et l'an 1153, l'abbaye de Petrosa fut fondée le 29 mars et se trouva la 69^{ème} au rang de l'ordre de Clervaux qui est la troisième fille de Cîteaux. C'est merveille de l'autorité que ce saint patriarche avait acquis dans ce peu de temps depuis sa réformation dans la chrétienté pour l'établissement de son ordre... L'abbaye de Peyrouse dans peu fut splendide en grand revenus desquels elle dota l'abbaye de Boschaud (de *Bosco cavo*) qui reçut pour son établissement une partie de ses revenus de sa libéralité. Mais le sacré trésor du corps d'un saint martyr estoit le plus riche gage de l'abbaye de Boschaud lequel on voit encore aujourd'hui dans les ruines déplorable de cet ancien édifice sous le grand autel, sans qu'on sache son nom. Ce grand ami de Dieu, Saint Bernard, mourut la mesme année de la fondation de Peyrouse, le vingtième d'aoust » (P. Dupuy t.II p. 53-54).

Plusieurs croient le monastère de Boschaud encore plus ancien que nous venons de le dire. Ils croient qu'elle existait au IX^e siècle et qu'elle fut détruite en 857 par les Normands avec le

monastère de Saint-Astier et plusieurs autres du Périgord (Mss. Claude Etiennet ch.33 ex mss. annalibus petragor.)

St Géraud. (Mss. bibl. nat. vol. 33) « *On lit dans la vie de St-Géraud de Sales que Foulques, le plus jeune des frères de Géraud prit l'habit d'ermite à Boschaud du vivant de son frère qui mourut en 1120. Cet établissement n'était dans le principe qu'un ermitage à l'instar de Chancelade, mais dès qu'il y eut un assez bon nombre d'ermites, il porta le nom d'abbaye, et ce fut probablement en 1120.*

On trouve le nom de quelques abbés de Boschaud dans la vie de St Géraud, entre-autres celui de Calencio qui en fut le premier abbé. Il fut envoyé par l'abbé des Chastelliers, ce qui prouve que Boschaud était fille des Châtelliers. On trouve un autre abbé nommé Guillaume qui paraît être du XIIIe siècle.

Foulques Géraud de Sales. *Le corps saint qui a été trouvé à Boschaud dont parle le P. Dupuy et Claude Etiennet ne peut être que celui de Foulques, frère de Géraud de Sales, puisqu'il est dit qu'il fut enterré dans la chapelle de Boschaud. Lorsqu'on fit sa translation dans l'église, on le trouva sain et entier comme s'il venait d'être enterré.* » Il paraît que le tombeau renfermant le corps du saint qu'on vénère à Boschaud est placé sur un autel. L'usage de placer ainsi les corps des martyrs est très ancien. Il fut, dit-on, en vigueur pendant le Xe et le XIe siècle. Le corps du saint martyr conservé à Boschaud en fit bientôt le but d'un pèlerinage très fréquenté durant toute la période du Moyen-Age. Le souvenir de ce saint confié à la tradition se garde dans le pays et surtout dans le village, où les anciens qui n'ont retenu que le fait principal, disent que Saint Bernard est enterré à Boschaud.

Les comtes de Périgord, les seigneurs de Bourdeille, d'Agonac, de La Tour et plusieurs autres

----- P. 219 -----

très grandes familles se plurent à enrichir le monastère de leurs dons et de leurs faveurs, mais comme toutes choses ici bas, s'il jouit pendant un temps d'une grande prospérité, il eut aussi ses revers. Ravagé par les Anglais au XIVe siècle, il fut dans les premières années du XVIe presque rasé par les novateurs qui s'emparèrent de ses biens, brûlèrent ou emportèrent ses archives et peut-être encore plus maltraité, dit-on, par ses abbés commendataires qui le réduisirent presque à rien. (Archiv. du Vatican).

Les moines de St Bernard ne vinrent point dans un lieu désert sur un plateau aride jeter les fondements de leur monastère sans s'assurer auparavant qu'ils y trouveraient la chose la plus indispensable, une bonne source. Il est probable que quelque indice annonçait la source remarquable dont ils tirèrent si bien partie, car le puits qu'ils creusèrent suffirait aux besoins d'une ville. Il y a là un ruisseau souterrain qui traverse par une large fissure du rocher un petit bassin d'un mètre de profondeur.

Ce qui subsiste des bâtiments de l'abbaye semble indiquer des changements dans les temps anciens. Des constructions de dates différentes sur-ajoutées dans la partie sud-est, attirent l'attention et témoignent des vicissitudes de l'abbaye. Le portail d'entrée où l'on voit un reste de plate-forme avec mâchicoulis et d'autres indices analogues annoncent des précautions contre les surprises dont le prestige religieux ne préservait pas suffisamment les monastères.

Église de Boschaud. C'est surtout dans la construction de l'église que les moines mirent tous leurs soins ; ce fut la pièce essentielle, le chef-d'œuvre de l'architecte et la gloire du monastère. Elle est encore aujourd'hui, par ses proportions et sa forme, l'art que révèlent ses voûtes et ses coupes savamment tracées et établies, par l'élégance des formes et l'harmonie de l'ensemble, un objet d'admiration pour les archéologues et les connaisseurs. C'est monsieur de Verneilh [Félix] qui a tiré de l'oubli tant d'autres monuments remarquables, qui a exhumé l'église de Boschaud de ses ruines et en a révélé le mérite dans son livre sur *l'Architecture Byzantine en France*, où l'on peut voir la

description aux pages 211 et suiv. Une magnifique gravure reproduisant l'aspect pittoresque des ruines de Boschaud se trouve à la page 183 du même ouvrage [gravure de Jules de Verneilh].

Les ruines de Boschaud, dans la partie conservée sont encore dans un état de solidité qui étonne quand on voit croître sur ces admirables voûtes découvertes, le lierre, les ronces et les arbustes.

L'église est bâtie en gros appareil. Un détail digne de remarque c'est qu'on n'y trouve presque pas de pierre du pays. Les constructeurs avaient sous leur main de belles carrières, et ils sont allés chercher au loin une pierre dure d'un beau grain un peu jaunâtre et sablonneuse qu'on reconnaît provenir des bois de Martinières sur la commune de Champagnac, où l'on voit les traces des anciennes carrières qui ont fourni la pierre de Boschaud. Sans doute on craignait que la pression du poids des voûtes et la poussée des arcades ne trouvassent pas dans la pierre plus molle de Villars une résistance suffisante.

Orientation. Un autre détail de la construction de l'église de Boschaud mérite une attention particulière, c'est son orientation dont la ligne n'est pas perpendiculaire au plan du méridien : elle a une légère déclinaison vers le midi dans la direction des Lieux-Saints (11 degrés environ de déclinaison méridionale). On ne peut admettre que cette déclinaison soit sans intention. Boschaud fut bâti pendant l'ardeur religieuse qui produisit les Croisades. St Bernard venait de prêcher la seconde ; toutes les idées, tous les regards se tournaient vers les Lieux-Saints, objets de la préoccupation universelle. Les disciples de St Bernard, le grand prédicateur de la Croisade, devaient naturellement

----- P. 223 -----

imprimer à leur église le signe de cette aspiration générale de l'époque : aussi sa ligne d'orientation marquée par un oeil de bœuf qui introduit dans la coupole les premiers rayons du soleil levant est-elle dirigée vers les Lieux-Saints avec une précision qui pourrait édifier sur l'état de la science cosmographique au 12^e siècle.

Inscriptions. Sur l'un des côtés du cloître on voit le cénotaphe ou tombeau vide d'un guerrier dont les armoiries sont : « *Fasce de ... à la bande sur le tout. Au-dessous apparaît une croix ancrée.* » On voit aussi à l'intérieur d'une coupole une inscription en partie cachée sous le lierre et dont on ne distingue que ces trois mots : « *SâS fronto fust...* »

Abbés de Boschaud :

1 - Jean de Calencio	1120	15 - François II de Belair	1534
2 - Arnaud 1 ^{er} vers	1200	16 - François de Belcier ?	1539
3 - Aymeric	1208	17 - Jean Rigondie	1570
4 - N..., écrivit à Louis VIII	1223	18 - Armand de Lamarthonie	1624-27
5 - Arnaud II	1241	19 - Charles de Lamarthonie	1633
6 - Guillaume, après	1243	20 - Charles d'Aydie de Bernardières	1653
7 - N..., reçut une lettre du pape	1325	21 - N... de Flexelles	1670
8 - Bertrand (Gall. Chr.)	1330	22 - N. de Chabenas de Bonneuil	1680
9 - Jean II	1343	23 - Gobert Iaschiet	1680-1705
10 - Jean III de Peytors	1455-72	24 - Joseph de Médidier	1705
11 - Gabriel Gentil, abb. com.	1490	25 - N... de Pons	1729-69
12 - François Audonus, id.	1514	26 - N... d'Escayrac	1779
13 - Jourdain Peytours	1517	27 - N... de Lacombe	1788
14 - Pierre Bonneau	1523-30.		

Abbés de Boschaud (avec détails.)

1 - Jean de Calencio, 1^{er} abbé avant 1120 (Martenne amp. coll. t. VI). Cette assertion ne s'accorde pas avec le témoignage du Gallia Christiana et du P. Dupuy qui ne font remonter la fondation de Boschaud qu'en 1154. Clervaux ne fut fondé qu'en 1115 et Boschaud serait alors une des premières fondations.

2 - Arnaud 1^{er} vers 1200. Il fit serment de soumission et obéissance à Raymond de Castelnaud évêque de Périgueux : « *Nos ificialis curioe pétragor. vidisse, legisse et diligenter inspexisse (tastamur) litteras... veris sigillis sigillatas... sub formâquoe sequitur : ego frater Arnaldus abbas de Bosco-cavo peomitto tibi domine Raymonde episcopo et huic sedi petragor. omnimodam subjectionem et reverentiam et hobedientiam salvis Cisterciensis oedinis institutis in quorum omnium testimonium proesentes litteras fecimus sigillo petragoricensi curioe sigillari. »*

3 - Aymeric 1208 (Manuscrits de Nadaud).

4 - N... fut un des prélats du Périgord qui écrivirent au roi Louis VIII en 1223 (Trésor des Chartes).

5 - Arnaud II 1241 (Archives de Pau).

6 - Guillaume, après 1243 (Martène)

7 - Reçut une lettre du pape Jean XXII en 1325. Cette lettre en relatait une autre de Clément V en 1307 (Arch. du Vatic.)

8 - Bertrand, 1330 (Gall. Christ.)

9 - Jean II 1343 (Archiv. du Vatican)

10 - Jean III de Peytors, 1455. 8 mars 1472 (Gall. Christ. Nadaud). « *Dans le Gallia Christiana Jean de Peytors est désigné aux années 1465, 1466, 1470. En cette dernière année Rodulphe (Raoul du Fou) évêque de Périgueux voulant apporter quelque secours au monastère de Boschaud tombé dans une grande détresse, et afin d'augmenter la splendeur du culte divin, donna audit monastère l'église de St Pierre-de-Frugie (12 avril). cette donation fut confirmée par le chapitre de St Etienne de Périgueux le 17 avril et par une bulle du pape Sixte IV envoyée à l'abbé de Brantôme le 8 des ides d'octobre 1481. Dans cette bulle Rodulphe (Raoul du Fou) est cité comme ayant été d'abord évêque de Périgueux, plus tard d'Evreux et enfin d'Angoulême. »*

(Gall. Christ. Brochure de l'abbé de la Nauze sur les abbayes du Périgord. (1857)).

13 juin 1469. Lettre adressée à l'abbé de Boschaud par le pape Paul II au sujet du curé de Brantôme.

11 - Gabriel Gentil, abbé commendataire 1490-1514. Gall. Christ.

12 - François Audonus dit de la Ferrière, abbé comm.

13 - Jourdain Peytors, élu en 1517. « *D'abord prieur claustral, il devint abbé après la mort de François, par le choix du chapitre, 20 novembre 1517. En 1490 il était prieur de Martigne, comme nous l'apprennent les lettres de Pierre abbé de Clervaux. Il accomplit nombre de réformes utiles au monastère. »* (Abbé de la Nauze).

14 - Pierre Bonneau, abbé régulier, 1525, élu en 1523-1530.

15 - François II de Belair. 1534-1539 (Gall. Chr.)

16 - François de Belcier, se démit en 1571. (C'est

---- P. 227 ----

peut-être le même que François de Belair)

Il n'y avait plus cette ardeur religieuse qui peuplait les monastères. Le personnel de celui de Boschaud considérablement réduit, ne pouvait plus suffire à la culture ou à l'administration directe de ses biens : ils furent pour la plupart baillés à cens ou à rente aux habitants du village et des lieux voisins par François de Belair qui ne garda que les enclaves de l'abbaye. L'acte qui constate cet acensement est du 18 novembre 1535. Il fait mention du prieur Jean du Reynier et de Jean Murat prêtre religieux-profès. Quant au nom de l'abbé, les avoués le lisaient mal dans le vieux parchemin de 1535 pendant le cours d'un procès de 1828. les uns lisaient François de Versal et les autres François de Berthier.

17 - Jean Rigondie, prêtre du diocèse de Périgueux, abbé commendataire nommé le 25 juin 1570.

18 - Armand de Lamarthonie, abbé comm. 1624-1627.

Charles de Lamarthonie, abbé commendataire, seigneur de Puyguilhem. 1633. Il vivait encore en 1666 (P. Anselme t. VII p. 862). Charles de La Marthonie seigneur de Puyguilhem, époux de Claude de Beaupoil de Ste-Aulaire (par contrat du 17 juin 1601), fils de Jacques de La Marthonie, chevalier, seigneur de Puyguilhem, de Condat, de Villars et autres lieux et de Françoise Hauteclair. Charles, après la mort de sa femme se fit prêtre et était abbé de Boschaud lorsqu'il fit son testament le 14 janvier 1651.

20 - Charles d'Aydie de Bernardières, 1653. Dans les pièces du temps, il est ordinairement nommé seigneur de La Barde qui est un village voisin de la seigneurie de Vaugoubert. C'était un abbé commendataire qui avait selon les mœurs du temps des manières plus militaires que religieuses. Il faisait partie d'une troupe armée qui s'empara du château de Puyghilhem au nom et à l'ordre du marquis de Sauvebœuf le 11 août 1653.

« *Dénonce et se plaint que... le onzième d'août dernier, deux heures avant jour ou environ elle estant encore au lit entendit un grand bruit dans ledict chasteau, et tirer des coups de mousqueterie... et en mesme temps vit la porte de sa chambre pleine de gens armés, lesquels blasphémant le nom de Dieu la prirent et lui donnèrent plusieurs coups de bout de mousqueton et pistolet sur le corps... entre lesquels elle recognust le sieur de Vaugoubert et le sieur abbé de Boschaud, frère dudit sieur de Vaugoubert...* » (Information par Anthoyne Duboys assesseur en la grande prévôté de Limoges du 4 décembre 1653). (Voy. plus loin le vol du calice d'argent de Boschaud)

21 - N... de Flexelles. 1670.

22 - N... de Chabenas de Bonneuil 1680.

23 - Gobert (aill. Hubert) Iaschiet nommé en 1680 se démit en 1705 et mourut en 1710. (aill. Inbert). Imbert Iaschier, chapelain du Roi, nommé au mois d'avril ou de mai 1680. Il était encore abbé en 1694 mais se démit bientôt après. (Archiv. de la Dord. B 259 1699 - 1704)

24 - Joseph de Médidier nommé en 1705, au mois de mai 1713 d'après l'abbé de la Nauze. (archiv. de la Dord. B 1006 1723-1728). Procès de messire Joseph Médidier abbé commendataire de l'abbaye de Boschaud contre Jean Chabane. « *Jean Chabane praticien, défendeur est condamné à payer solidairement à messire Hubert Iachier, conseiller aumônier du roi d'Espagne, seigneur abbé de Boschaud, demandeur, la quantité d'une charge de blé 'mesture' à la mesure de Puyguilhem, six chapons, quinze livres de bourre (sic. il faut sans doute lire beurre) de rente à lui due sur le moulin de Chez-Nanot en la paroisse de Queyssac, pour chaque année de 1696 à 1702 inclusivement : desquels arrérages sera fait compte dans huitaine.* »

----- P. 231 -----

(Archiv. de la Dord. B 858. 1710.) Le juge-mage condamne : Antoine Dumazet à fournir à messire Pierre Bagou les aubes, nappes, rideaux et autres ornements nécessaires au service divin dans l'église de Boschaud et aussi la couverture et les réparations nécessaires à l'église et aux bâtiments qui regardent l'abbé jusqu'à concurrence du tiers.

Balon prieur Claustral de ladite abbaye.

25 - N. de Pons 1729 - 1769. Jean de Pons, écuyer, clerc tonsuré, abbé commendataire, était du château de Bétestat, paroisse de Ronzière en Auvergne (Puy-de-Dôme). Le prieur de l'abbaye était alors dom François Ramassou (1729). D'après un titre de l'époque, en 1754, le prieur était dom Pierre-François Bourqueneix, prêtre religieux cloîtré.

(Archiv. de la Dord. B 1038 - 1739-1746). Procès entre : le seigneur comte de Bonneval contre Guillaume Mazeau et le sieur Pons de Balesta abbé de Boschaud.

(Archiv. de la Dord. B. 659 1760-1774) Inventaires auxquels sont annexées les pièces produites en appel dans les procès entre : dom Jean-Pierre Noiro, docteur en théologie, prêtre prieur syndic de l'abbaye royale **N. D. de Boschaud** et en cette qualité seigneur des tènements et métairies de Boschaud et Jayat dans la paroisse de Villars et Quinsac, demandeur, contre Jean Boussarie, dit Chaboussie, et autres défendeurs défailants.

(Archiv. de la Dord. B 1120 1739-1740). Affirmation de voyages (pour procès) : Dom François Ramasson, religieux de l'ordre de St Bernard, prêtre, prieur de l'abbaye de Boschaud, venu de cinq lieues pour faire répondre à la dernière requête de messire Pierre Jacques de Marcassin, archiprêtre de Champagnac.

26 - N. d'Escayrac. 1779.

27 - N. de Lacombe. 1788-1790, dernier abbé. (Archiv. de la Dord. B 1072 1788-1790). Présentation des défenseurs pour Michel Dubarry, marchand défendeur contre Dom Jean Garrigue, prieur de N. D. de Boschaud, défendeur.

L'abbaye était régie et administrée par le prieur que personne ne connaissait dans le pays. La dernière pièce qu'on ait, est un exploit du 14 août 1790, fait à la requête de Dom Perignon, religieux de l'ordre de Cîteaux, prieur de l'abbaye de Boschaud. C'était, disent les anciens qui se souviennent de l'avoir vu à Villars, un vieillard qui était boiteux mais d'une grande affabilité.

L'abbaye de Boschaud possédait une grande étendue de terrain dans les paroisses de Villars et de Quinsac. Ses moines, au XIIe siècle et au XIIIe siècle défrichèrent eux-mêmes et conquièrent à l'agriculture des vastes possessions qui environnent l'abbaye et qui constituent aujourd'hui dans deux communes, les appartenances de plusieurs villages. Outre ces possessions qui

----- P. 235 -----

constituaient ses enclaves. L'abbaye avait d'autres propriétés dont la trace s'est perdue notamment à l'extrémité opposée de la commune de Villars : il y a là une grande étendue de terrains qu'on appelle la forêt des Bernardins.

Après les désastres causés par les calvinistes au XVIe siècle et les frondeurs au XVIIe, les révolutionnaires de la fin du XVIIIe siècle vinrent à leur tour étendre leurs ravages sur le monastère de Boschaud. Le dernier prieur prit la fuite et l'abbaye avec ses vastes enclaves et autres dépendances fut vendue comme propriété nationale. C'est durant cette période qu'elle a le plus souffert, non seulement par l'incurie du propriétaire qui en laissa perdre les toitures, mais surtout parce que, dans les premiers temps de son occupation, sous l'influence de quelques craintes de retour, il se hâtait de retirer toute l'utilité possible de son immeuble, dont à cet effet il employait ou vendait les matériaux. Il vendait les murs entiers à démolir ; beaucoup de ces matériaux sont allés jusqu'à Miallet, où ils ont été employés dans des constructions de 1808. C'est dans cette dévastation que le cloître disparut ; il n'en reste que la partie restaurée et appropriée à l'habitation du prieur qui sert aujourd'hui de bâtiment d'exploitation au propriétaire. Mais dans cette dévastation, l'église byzantine a peut-être moins souffert que le reste. La solidité de cette construction du XIIe siècle a résisté aux démolisseurs, et malgré ses toitures abolies, les ronces et le lierre qui la couvrent (et lui donnent l'aspect le plus pittoresque) elle continue à braver les injures de la pluie et des hivers, laissant voir à l'intérieur ses murs sans lézardes, ses absides, sa belle coupole et les voûtes des transepts conservés presque dans toute la fraîcheur des premiers temps. Il paraît qu'à l'époque de la Révolution il y avait encore deux coupoles très bien conservées : celle dont on voit le ciel déchiré sur la première travée de la nef était entière ; quelques fouilles vers les fondations du pilier méridional pour en extraire des matériaux compromirent cette partie de l'édifice qui croula avec un

grand fracas par une nuit pluvieuse du vendredi saint de l'année 1816, année d'une grande famine qui désola la contrée.

Anciennement les biens de l'abbaye de Boschaud étaient considérables et ne s'étendaient pas moins sur Quinsac que sur Villars. C'est à raison de ces biens que les habitants de plusieurs villages notamment Boschaud et le Jayac étaient, par suite d'anciennes concessions, censitaires ou débirentiers de l'abbaye. Ces biens demeurèrent entre les mains des habitants et ce ne fut que l'abbaye avec ses enclaves et les biens directement tenus par l'abbé qui furent vendus en 1792 comme propriété nationale. Monsieur M. Ch... (Chabanaud ?) s'en rendit adjudicataire pour dix-huit mille francs qui furent en grande partie payés en assignats.

Ce successeur des abbés ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec ses voisins : ceux-ci qui, malgré des rapports de dépendance, avaient résisté aux abbés commendataires et pris contre eux des lettres de rescision (17 mars et 19 mai 1736) pour les ramener à une observation fidèle du titre primordial, se montrèrent jaloux de leurs droits envers leur nouveau voisin. Un procès qu'ils gagnèrent contre lui en justice de paix au sujet d'un terrain commun entre eux, les amena en appel devant le tribunal de Nontron où ils appuyèrent leurs droits de vieux titres, qui examinés de près donnèrent l'éveil, et furent pour eux la cause d'un procès bien autrement sérieux que celui de M. Ch...

----- p. 239 -----

Des lois de la République (16 Vendémiaire an V ; 4 Ventôse an IX et des décrets etc., etc.) pour refaire la dotation des hospices dont la Révolution avait vendu les biens, comme ceux du clergé et des corporations religieuses substituèrent ces établissements à l'État pour rechercher et s'approprier tout domaine national usurpé par des particuliers etc., etc... C'est en vertu de ces lois qu'en 1828 l'hospice de Nontron ayant eu l'éveil par le procès de M. Ch... prétendit rechercher tous les anciens censitaires de l'abbaye de Boschaud, et se faire reconnaître propriétaire de leurs biens avec restitution de jouissance, soutenant qu'ils n'avaient pu prescrire contre leur titre qu'on produisait et qui les constituait possesseurs précaires. Ce fut là un grand procès qui menaçait deux villages importants d'une ruine complète et causa une grande agitation dans le pays. Les habitants de Boschaud, habilement et chaleureusement défendus par feu **Me Janet Lasfont**, dont ce fut une des grandes causes, gagnèrent leur procès par un jugement passé depuis en force de chose jugée. Le souvenir de leur ancienne dépendance, le souvenir surtout de ce procès rend les habitants du village de Boschaud ombrageux et prompts à s'alarmer sur les intentions des curieux qui viennent visiter l'abbaye. L'amour de l'art et le charme des souvenirs historiques sont des mobiles qu'ils admettent difficilement. On leur est facilement suspect de venir prendre des confrontations et de rechercher des renseignements intéressés.

[note de bas de page]

Patron (à voir). « *Chabanneau curé de St Jean de Villars* » acte du 2 juillet 1683, bibliothèque de la ville de Périgueux, communication de M. Cailliac. (patron secondaire à voir)

Extrait du registre des insinuations ayant appartenu à l'ancienne sénéchaussée. Enregistré le 3 juillet 1688. Procureur d'office de la juridiction de Puyguilhem (le patron de Villars est S. Martial.)

Curés de Villars.

Hélie Chevalier 1653-54	Chevauchaux Latour 1801-30
Chabanneau 1692-93	Baron d'Auragne 1830-32
Selles 1694	Besombes 1832-35
D'Euriaud 1698-1704	Jolivet 1835-39
De Lacombe 1707-1748	Assolant 1839
Vincent Védrène Fargeot 1748-68	Puytoureaud 1866
Lapeyronnye Joseph 1769-86	Maillebiau 1878
Lavenaud 1787-92	Chevailles 1886

Vicaires de Villars.

Rousseau 1702	Famarelle 1735-40	Fargeot 1767-69
Lacotte 1704	Desfayes-Lalio 1740	Blanchardières 1769-75
De Ben 1707-10	Desbrousses 1740-42	Latour 1775-81
Dellac et Lamy 1711	Famarelle-Mazière 1742	Lapeyronnie 1781
Constant 1712-13	Fargeot 1742-48	Verdeney 1782-86
Constant et Favart 1713	Bonneau 1748-51	Debetz 1786
Favart 1713-16	Chabannes 1751-52	Fonfroide 1786-92
Badillac 1716-19	Lafonclosse 1752-56	
Lanauve 1719-20	Laroche 1756-57	
Pindray 1722	Cheylhat 1758	
Roche 1723-27	Cadiot 1758-64	
Petit 1728-33	Fargeot 1764-66	
Darfeuille 1734-35	Grand 1766	

Notes relatives aux curés et aux vicaires de Villars.

Hélie Chevalier est mentionné dans les pièces relatives à la prise du château de Puyguilhem en 1653. Il se comporta dans ces périlleuses circonstances de manière à mériter la reconnaissance des habitants de la paroisse et d'être signalé comme le modèle des pasteurs.

Le 12 août 1653 le château de Puyguilhem étant au pouvoir d'une troupe armée, il paraissait peu prudent de s'y aventurer. On peut juger des dispositions et des habitudes de cette troupe par le langage et les procédés de l'officier qui commandait dans le château. (Le nommé Chomel de Montignac. N° 2 p. 8). Une pauvre femme de l'endroit dont le mari (nommé Andrieu) avait été tué vint en pleurant demander à l'officier le corps de son mari pour le faire mettre en terre sainte « *duquel elle ne put tirer aucune satisfaction sy ce n'est que son mary estoit mort et enterré, et que toute terre estoit sainte, et la chassa dehors à coups de bastons* » (plainte du 14 août 1653). On comprend que la terreur était grande et les officiers de la juridiction sommés d'assister à un procès-verbal d'état des lieux, avaient jugé prudent de

----- p. 243 -----

prendre la fuite depuis hier et on passait outre en leur absence. Le curé de Villars n'imita pas cette prudence ; il vint à Puyguilhem et se fit hautement l'organe des réclamations de ses paroissiens qui avaient déposé dans le château des meubles et effets précieux et demanda qu'on leur rendit ce qu'on leur avait pris. Sur cette réclamation « *ledit marquis de Sauvebœuf a fait assembler tous les soldats qui sont en garnison dans ledict chasteau iceux fait mettre en deux haies, et visiter l'un après l'autre, fait remettre tout ce qu'ils avoient prins... et parce que ledict sieur curé de Villars a dict qu'il y avait un calice d'argent qui avait été dans l'abbaye de Boschaud, que feu Monsieur de Puyguilhem abbé aurait achepté, ledit sieur marquis de Sauvebœuf aurait ordonné que lesdicts soldats tireraient à la courte paille pour l'un d'iceux estre pendu en cas que ledit calice ne fust remis...* » (N° 1 p. 5). On voit que le marquis de Sauvebœuf sut apprécier la courageuse intervention du curé de Villars et lui rendre justice. Quant à la courte paille, ce moyen de persuasion eut un plein succès : un soldat remit le calice d'argent qu'il avait caché dans la paille d'un lit, et il fut restitué au sieur de la Barde abbé de Boschaud. (Information des 11 et 12 août 1654 par Jean Charon conseiller au siège présidial de Périgueux et procès-verbal du 11 août 1653 par Théophile Ducheyron conseiller au même siège).

Sacristains pendant 300 ans.

On a du même Hélie Chevalier une plainte du 13 août 1654 contre la garnison de Puyguilhem qui avait démoli les guérites et les recelins fortifiés de l'église de Villars. Cette pièce parle d'Hélie de Subrebst marguillier de la paroisse. Les Subrebst constituent à Villars une

dynastie de sacristains qui se sont succédés de père en fils sans interruption jusqu'en 1832. D'après leurs traditions de famille, ils seraient sacristains dès le commencement du XVI^e siècle.

Pierre Mathieu, sieur de Lacombe, décédé le 22 octobre 1748 est enterré dans le chœur.

Vincent Védrenne Fargeot, natif du jeune Mareuil, enterré dans le sanctuaire le 16 novembre 1768.

Joseph Lapeyronnye, chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur-curé enterré dans le cimetière le 9 novembre 1786.

Boussy de Lavenaud prieur-curé de Villars abjura en 1792. Il fut maire de Villars, puis conseiller de préfecture sous la République et le premier Empire jusqu'en 1815. Il a été plus tard réintégré (en 1824) et est mort curé de Varaignes en 1839.

M. Pierre Chevauchaux Latour, né à St Jean-de-Côle le 10 février 1751 d'une bonne famille de l'endroit, fut vicaire de Villars de 1775 à 1781 et curé de Lempzours depuis cette époque jusqu'à la Révolution. Il refusa le serment et émigra en Espagne. Il revint secrètement à Villars vers 1797 ou 1798 et, caché à Janou, il y exerçait secrètement son ministère. Curé de Villars de 1801 au 30 mars 1830, époque de sa mort, il a laissé dans la commune les meilleurs souvenirs. Son ministère prolongé dans la paroisse et ses qualités personnelles lui donnaient une grande autorité. C'était un beau vieillard grand et droit, à la figure un peu maigre, aux traits accentués, avec une tête vénérable ornée de cheveux blancs. Il officiait avec majesté, montait souvent en chaire et était très expressif dans ses sermons presque toujours en patois du pays. Homme de bon sens, ne manquant ni d'instruction ni de finesse d'esprit, il savait approprier ses sermons à son auditoire, sans descendre au-dessous de la dignité de son sujet, et avait un succès très légitime. Monseigneur de Lostanges avait pour lui une grande estime. Plein de zèle, il s'astreignait dans un âge très avancé aux plus fatigantes occupations. La commune étant restée plus d'un an sans instituteur, le bon vieux prêtre recevait les enfants au presbytère

----- p. 247 -----

et leur faisait la classe gratuitement bien entendu... Sous lui le casuel était à peu près inconnu, mais les dons volontaires faisaient à la cure un revenu considérable. Le bon vieux curé donnait avec la même libéralité qu'il recevait et ne s'enrichit point de son ministère. Il mourut le 30 mars 1830 et est enterré dans le cimetière au-devant de la grande croix qu'il avait fait élever quelque temps auparavant.

M. Fonfroide caché.

Le dernier vicaire de Villars, M. l'abbé Fonfroide refusa le serment, émigra, et revint secrètement quelque temps après. Caché à St Jean-de-Côle, il exerçait secrètement le saint ministère pendant les jours orageux de la Révolution. Il mourut curé de Milhac de Nontron.

M. Chabaneau curé de Villars maltraité.

(Archiv. de la Dord. B 183 1684) Procédures criminelles. M Jean Chabaneau, curé de Villars se plaint de ce qu'ayant été pourvu canoniquement de la cure de Villars et voulant y remplir ses fonctions curiales dans l'église, il en fut empêché avec violence sans aucun droit ni motif légitime, par M. Pierre Rey, curé de La Chapelle-Faucher, assisté de son beau-frère M Louis Boussarie sieur du Chastenet et plusieurs autres. Après avoir commis toutes sortes de vexations ledit sieur Rey « pour se mettre à couvert desd. excès et s'établir un droit imaginaire dans ladite cure, sans aucun fondement, auroit en récriminant fait fabriquer certaines prétendues informations contre le plaignant et sur icelles surpris un décret de prinze de corps fabricqué avec les juges, à dessein de lui enlever certains émolumenz fort considérables, provenants de son esglise, à raison d'une dévotion établie dans icelle, et affin que led. Plaignant ne leur put servir d'obstacle à leur dessein, l'ont fait prendre à corps, ayant mis led. décret entre les mains d'un nommé Saint-Lary, soit dizant sergent et à icelluy baillhé certains personnages incognus au nombre de quinze ou seize, lesquels auroient pris à corps led. sieur plaignant et icelluy auroient pris par les cheveux jetté par terre, donné divers coupz de piedz, et divers coups de baston sur son corps... » On le mène ainsi à

l'official, qui refuse de lui donner un juge compétent pour recevoir sa plainte, et on le renferme dans les prisons de l'officialité pendant seize ou dix-sept jours. Aussitôt qu'il est sorti, il se rend partie instigante tant contre led. sieur Rey et ses adhérents que contre led. Saint-Lary et les siens, et requiert permission d'informer. Le procureur du roi, sur vue des enquêtes, demande et obtient décret de prise de corps contre le nommé Saint-Lary, sergent royal, et Louis Boussarie, sieur du Chastenet, qui seront conduits sous bonne et sûre garde dans les prisons royales de Périgueux, et décret d'ajournement personnel contre le sieur Rey prêtre, pour répondre sur le contenu des informations.

Chapelle de Ste Radegonde.

Près du cimetière se trouve une petite chapelle mortuaire appartenant à la famille de Rastignac. Cette chapelle avait une porte basse en ogive, démolie et rebâtie à la même place en 1831. Elle fut vendue nationalement à la Révolution. « *Vente à Delage, homme de loi... une chapelle vulgairement appelée de Ste Radegonde... 198^{ff}. Périgueux 29 Frimaire an IV.* » (Archiv. de la Dordogne Q 80 n° 460). On y fait encore une procession le 13 août, jour de Ste Radegonde.

Il paraît avoir existé à Villars une maladrerie au lieu-dit La Malathie, près du bourg.

Croix. Outre les croix placées aux abords de la plupart des villages, on en trouve dans des lieux fort écartés, dans des carrefours, dans des passages réputés dangereux, comme une protection pour les voyageurs ou comme monument expiatoire de quelque meurtre commis en ces lieux ; telles sont la croix de Coulaudrias dont on ne voit que le piédestal, à l'ancien carrefour des Sablières. Un sieur Jean Duchassaing bourgeois de Villars, fut tué dans ces parages (au Puy-des-Bois) d'un coup de feu le 15 décembre 1737. On appelait anciennement cette croix la croix des chevaliers. Une

----- p. 251 -----

vieille superstition, qui va s'oubliant de jour en jour, a trait à la croix de Coulaudarias. A certaines époques on y entend à minuit le bruit d'un grand combat de chevaliers. Il est à remarquer que le mot Coulaudarias (Collidere) semble indiquer le souvenir d'une lutte sanglante.

On désigne encore la croix de la Rose dans un lieu désert à l'extrémité de la commune sur le chemin de Nontron ; la croix de la Tuilerie du côté de St-Jean-de-Côle ; la croix des Queyrilles dans un lieu très désert. Ce nom semble désigner des pierres druidiques qui étaient peut-être en cet endroit, Las Queyras, Las Queyrillas.

Fontaine, statue. La fontaine des Martinarias. (Bull. de la Société hist. Et arch. du Périg. T VII p. 430) « *M. le Président montre à l'assemblée une tête de statue en pierre, qui a été trouvée dans la fontaine des Martinarias, à un kilomètre de Villars et croit que c'est l'image de la nymphe de la fontaine. Elle est représentée avec la couronne de chêne, les cheveux en bandeaux. La Société demande que cette gracieuse sculpture, qui a été offerte au Musée par M. Arbonneau, de Villars, soit dessinée dans le Bulletin.* »

Château de Puyguilhem. Le château de Puyguilhem situé à un port de mousquet (900 m) du bourg de Villars, fut bâti par le premier président Mondot de Lamarthonie sous les règnes de Louis XII et de François 1^{er}. Il fut terminé en 1524 ainsi que l'atteste une inscription de la petite tour hexagone que l'on voit au milieu d'autres lettres dont il sera toujours difficile de pénétrer la signification : « BEODMγXXIIIDBMMATROGDSVXOBYD2 ». Il dut être bâti sur les ruines d'un ancien château dont quelques vestiges seraient attestés par des fondements circulaires trouvés dans les cours et qui annoncent d'anciennes tours dans cette partie. Son architecture, ses fenêtres à croix sculptées et surmontées d'ornements, et ses cheminées qui rappellent celles du château d'Amboise, le luxe de ses sculptures, font de ce château, aux yeux des connaisseurs, un chef-d'œuvre de la Renaissance et l'un des plus curieux à visiter du département de la Dordogne. Une sculpture d'une grande richesse, assez peu connue parce qu'elle n'est pas en évidence, est un reste de cheminée

qu'on voit au premier, à droite, en entrant dans une antichambre. Le château de Puyguilhem et la terre considérable qui en dépend, appartient à la famille Chapt de Rastignac dont la descendance masculine vient de s'éteindre. Il passa à la suite de plusieurs alliances, par succession testamentaire (20 août 1689) d'Armand de Lamarthonie seigneur de Puyguilhem, Villars et Milhac, à Jacques-François Chapt de Rastignac qui venait de la branche des Chapt de Rastignac de Laxion et qui commence la branche de Puyguilhem. Puyguilhem avec les autres terres de la famille (Rastignac, Firbeix, Luzech) appartient aujourd'hui à Madame la duchesse de Larochefoucault-Liancourt, née Chapt de Rastignac, la dernière descendante qui porte le nom de cette illustre famille.

Guerres de la Fronde. Prise du château de Puyguilhem. Les guerres de la Fronde eurent pendant longtemps un de leurs principaux foyers à Bordeaux, où s'établit le parti du prince de Condé qui, de là, étendit son action et son influence dans toute la Guyenne. Bordeaux assiégé deux fois par l'armée royale (1650 - 1653) fut pendant trois

----- p. 255 -----

ans un centre autour duquel rayonna la guerre civile et où se dirigèrent de toutes parts les troupes des deux partis. Dans toutes ces marches et contre-marches notre pays eut beaucoup à souffrir des deux partis. Dans ces temps de guerres civiles les armées vivaient à l'aventure, se divisaient et s'éparpillaient au loin pour subsister. Les soldats souvent étrangers, se logeaient arbitrairement et saccageaient quelquefois le pays. Aussi voit-on dans de nombreuses pièces du temps quelles craintes l'on avait des passages et logements des troupes et quelles précautions l'on prenait à leur approche. Le château de Puyguilhem qui pouvait être mis à l'abri d'une surprise, devenait un refuge où les habitants transportaient leurs meubles, objets précieux, papiers et denrées. Les femmes s'y réfugiaient aussi « *et quantité de femmes qui estoient tant dans les granges que dans le corps de logis...* » (12 août 1653. n° 1, p. 3). Et pour veiller à la sûreté de ce refuge il y avait dans le château de quoi armer tous les hommes valides de la terre de Puyguilhem, comme on le voit dans un état du 16 août 1654 qui énumère l'armement complet d'une compagnie d'infanterie, plus de 40 mousquetons, 10 mousquets à croc, 30 fusils et un quintal de poudre...

Pendant les guerres de la Fronde, Puyguilhem était habité par Jeanne Chapt de Rastignac, veuve de Henry de Lamarthonie, et ses deux enfants. Malgré l'entraînement général en Guyenne, elle demeura fidèle au service du roi, fournit des levées, envoya des contingents à Monsieur de Folleville et au marquis de Sauveboeuf qui commandait pour le roi ; aussi fut-elle traitée en ennemie par les troupes du prince de Condé qui en passant sur ses terres y commirent des dévastations, enlevèrent les bestiaux, pillèrent les métairies et brûlèrent le moulin (30 août et 26 septembre 1653, n° 2 p. 2 et n° 3 p. 2)

Enfin la paix se fit à Bordeaux le 31 juillet 1653. Chacun des grands acteurs de cette guerre fit son accommodement de la manière la plus avantageuse, et afin que toutes ces séditions ne se terminassent pas absolument sans coupables, on fit retomber la part de chacun sur deux malheureux qu'au milieu de tant de grands personnages leur obscurité aurait dû protéger. Ces deux victimes expiatoires furent Duretête et Villars, les deux chefs de la faction bordelaise de l'armée, instruments subalternes de ces illustres factieux. Il semblerait que la paix étant signée à Bordeaux, tout était fini, mais loin de là, ce fut le moment le plus critique pour la commune de Villars et le plus désastreux pour le château de Puyguilhem et ses hôtes. Pendant que l'armée et la flotte royales assiégeaient Bordeaux, un lieutenant général de l'armée du roi, le marquis de Sauveboeuf (1^{er} baron du Limousin, commandant pour le roi en Périgord, n°1, p. 1) soumettait Sarlat et Périgueux et achevait après la paix de Bordeaux, de réduire à l'obéissance du roi les places et les châteaux qui tenaient encore pour la Fronde. Il occupait Nontron au commencement du mois d'août 1653. C'est là qu'il envoya nuitamment des troupes pour surprendre le château de Puyguilhem. On y savait la paix de Bordeaux ce qui avait fait diminuer les précautions et la vigilance des gardes, mais pour plus de sûreté, le marquis de Sauveboeuf

----- p. 259 -----

fit pratiquer à prix d'argent un domestique nommé Mazeau qui lui livra l'entrée et qui eut vingt-quatre pistoles pour faire le coup (information du 1^{er} décembre 1653. n° 5, p. 4). Ce fut la nuit de la St Laurent, un lundi 11 août 1653, deux heures avant le jour, qu'une troupe de gens armés se précipita dans le château en tirant des coups de mousqueterie et criant tue ! tue ! (n° 5 p. 4 - 8). Cette troupe se composait de trois corps de cavaliers et de fantassins commandés par M. de La Serleau, et sous ses ordres par Monsieur de La Fontayne, capitaine des Irlandais. Le château occupé par une veuve et ses enfants, ainsi surpris ne pouvait faire aucune résistance ; il fut cependant tiré quelques coups de feu dont l'un blessa à mort Monsieur de Bellegarde, un des officiers de la troupe. Les assaillants de leur côté firent feu sur un paysan, le nommé Andrieu qui armé d'une hallebarde, refusait de prendre quartier. La dame de Puyguilhem (Jeanne Chapt de Rastignac, veuve de Lamarthonie), sa fille et sa sœur, la demoiselle de Nantheuilh, retenues prisonnières, obtinrent dès le même jour leur liberté sur la parole de quelques gentilshommes qui les conduisirent à Villars. Il paraît cependant par une enquête du 24 novembre 1653, qu'il fallut en outre payer une rançon de six cents livres pour la mère et de cinquante pistoles pour la fille. Quant au fils A... de Lamarthonie, le jeune seigneur de Puyguilhem, il se sauva sans pourpoint et parvint à gagner St-Jean-de-Côle sous la protection des habitants de Villars qui coururent sur ses traces pour favoriser son évasion. Ce jeune seigneur qui ainsi surpris avait dû chercher son salut dans la fuite, n'était âgé que de seize ans. Il avait déjà fait l'année précédente ses premières armes et conduisit aux officiers qui commandaient pour le roi un contingent de six-vingt fusiliers avec lesquels il avait pris part à l'attaque et prise de La Tour-Blanche (Requête au conseil privé 26 septembre 1653 n°3)

Le marquis de Sauveboeuf (qui vint personnellement dès le même jour 11 août 1653) en s'emparant de Puyguilhem s'était couvert du prétexte du service du roi. Il supposait des plaintes qui lui seraient parvenues, même des actes d'hostilité qui auraient eu lieu contre les troupes royales dont quelques cavaliers (de la compagnie de Veudrone) auraient été enlevés sur les terres de Puyguilhem ; mais ce n'était là qu'un prétexte, et il est certain qu'il n'avait employé que dans des vues et un intérêt purement personnel les forces que son commandement mettait à sa disposition. Une fois maître du château, il prétendit qu'il lui appartenait « à cause de la succession de feu messire Charles d'Escars, évêque duc de Langres, pair de France, son oncle » (Procès-verbal 11 août 1653). Il s'en suivit un procès qui successivement porté au Parlement de Bordeaux et à celui de Paris, dura fort longtemps, grâce aux incidents sans cesse élevés et dont les procédures et informations renferment des détails curieux. Les parties furent renvoyées définitivement au Parlement de Bordeaux, par décision du Conseil privé du 29 décembre 1657.

Cependant le marquis de Sauveboeuf avait mis dans le château une garnison de troupes régulières auxquelles on adjoignit bientôt une sorte de milice recrutée dans le pays, mais particulièrement à Nontron et qui était sous le commandement du lieutenant Laterrière de Nontron. Cette troupe pendant plus de neuf mois que dura cette occupation pillait le château où elle ne laissa que les murailles (du 11 août 1653 au 19 mai 1654, 7, p. 3,4). Elle se répandait dans les environs, battait le pays et y vivait largement, aux dépens du

----- p. 263 -----

voisinage, rançonnait les habitants et y commit des excès qui sont ainsi énoncés dans une pièce du temps : « pour raison de l'invasion, direption et pillage du château et des terres de Puyguilhem, meurtres, forcement et viollements de femmes et plusieurs autres crimes... » 6.1. - 8 août 1654 procès-verbal par Jean Charon Conseiller au présidial de Périgueux).

La dame de Puyguilhem, Jeanne Chapt de Rastignac, s'était hâtée de protester contre ces violences ; sur sa plainte, il était intervenu une ordonnance des maréchaux de France le 9 septembre et un arrêt du Conseil privé du 26 septembre 1653 qui ordonnait une information et faisait en attendant injonction à la garnison mise dans le château par M. de Sauveboeuf d'en sortir à peine de punition exemplaire, chargeant les ducs de Vendôme et de Candale qui commandaient à Bordeaux

de tenir la main à l'exécution de ces ordres, qu'un assesseur de la grande prévôté de Limoges (Anthoine Duboys, sieur de la Jourdanie) vint notifier à la garnison le 1^{er} décembre 1653. Des ordres émanés de si haut n'en furent pas moins méconnus par la garnison et ses officiers, et le magistrat de Limoges se présenta en vain avec ses archers devant le château de Puyguilhem. L'aspect de la place et l'attitude de la garnison lui inspirèrent peu de confiance, et il borna son opération à l'audition de quelques témoins ; il jugea même prudent d'aller procéder à cette information à St-Jean-de-Côle et à St-Pardoux-la-Rivière, hors du rayon où se faisait sentir la pression de la troupe qui occupait Puyguilhem.

Enfin, la garnison étant sortie le 19 mai 1654 (n°7, p. 3), la dame de Puyguilhem rentra au château avec son fils, mais elle n'y jouit pas longtemps d'une grande tranquillité et fut sur le point de voir une nouvelle invasion. Sa fille, Marie-Isabeau de Lamarthonie était restée chez son oncle le marquis de Laxion (Chapt de Rastignac) qui avait le projet de la marier avec son fils. Les choses allèrent même jusqu'au contrat de mariage qui fut passé au château de Laxion le 22 mars 1654 ; mais la demoiselle qui ne voulait pas de ce mariage se déroba par la fuite et revint à Puyguilhem que venaient de quitter les soldats de Sauveboeuf. La maison de Laxion, très offensée de cette fuite se mit en mesure d'en avoir raison ; il paraît même qu'elle appuya ses démonstrations à ce sujet d'une pièce de canon qu'on fit venir de Montignac. « *Cette levée de boucliers ne fut faite que pour assiéger la suppliante (Marie-Isabeau de Lamarthonie) dans Puyguilhem, et la forcer à accomplir ce mariage, mais cet orage fut dissipé par la prudence du feu sieur marquis d'Hautefort, lequel se rendit sur les lieux et fit lever le siège...* » (factum signifié le 9 juillet 1700 dans un procès. P. XI P. 8,9.)

La paix ainsi rétablie, l'assiégée de Puyguilhem n'épousa pas son cousin : elle fut mariée (contrat de mariage du 1^{er} avril 1656) à Claude de Chabans, lequel étant mort le 27 décembre 1679, elle épousa en secondes noces Georges d'Abzac de La Douze (N° XI, p. 1 - 3)

Le château de Puyguilhem, résidence habituelle de la famille de Rastignac, eut peu à souffrir de la Révolution. Monsieur J. G. Chapt de Rastignac, maréchal des camps et armées du roi, étant décédé à Puyguilhem le 3 septembre 1791, son fils aîné (Pierre de Rastignac, pair de France, père de Mme la duchesse de Larochevoucault-Liancourt) vint à Puyguilhem où il fit sa principale résidence. (d'après une note sur la famille de Rastignac, Pierre de Rastignac aurait émigré et ne serait rentré qu'après la Révolution, la vérité est qu'il émigra en 1791 mais il rentra la même année à la mort de son père,

----- p. 267 -----

avant que le fait de son émigration fut connu).

Il partagea son temps entre ses diverses terres, se montrant dans toutes et ne négligeant pas de s'y rendre populaire. Il prit la direction de sa forge de Firbeix et se fit donner une commission du gouvernement pour y fondre des bombes et des boulets pour le service de l'État. Cette attitude dans laquelle il sut se tenir sans rien perdre de sa dignité dans ses démonstrations exagérées, lui fit passer les mauvais jours sans trop de périls. Il trouva du reste, notamment à Villars, une population sympathique et bien disposée et il en garda un bon souvenir toute sa vie. Le château de Puyguilhem en fut quitte pour le sacrifice de quelques girouettes à fleurs de lys ; mais une perte fâcheuse est celle de quelques belles sculptures qui ornaient le haut de la porte d'entrée de la tour octogone.

Évènements militaires.

Une compagnie d'infanterie recrutée à Villars et à Condat fit partie de l'armée qui prit La Rochelle le 2 novembre 1628, après un siège de 16 mois. Elle était commandée par Henri de Lamarthonie, seigneur de Puyguilhem et de Condat, régiment du comte de Ribérac. Au retour de la campagne, l'armement de cette compagnie fut remis dans le cabinet d'armes du château de Puyguilhem où il fut pillé en 1658 pendant l'occupation du marquis de Sauveboeuf (procès-verbal du 10 août 1654 par Jean Charon, Conseiller-garde-sceau au siège présidial de Périgueux (n°6 p. 3)

Hommes célèbres.

A Puyguilhem naquit sur la fin du XIIe siècle Aymery de Puyguilhem, le troubadour. Il chantait mal ; il a laissé cependant quelques chansons assez bien, notamment celle qui a pour objet la mort du comte de Provence dont la fille avait épousé Charles d'Anjou, frère de St Louis. Aymery qui avait embrassé l'hérésie des Albigeois mourut en Lombardie dans un âge avancé.

La famille Chapt de Rastignac établie à Puyguilhem par des alliances (dès 1624 au moins, Jeanne Chapt de Rastignac veuve de Lamarthonie) a eu une branche dite de Puyguilhem dès 1689, qui est restée la seule par l'extinction successive de toutes les autres. Cette branche a produit des hommes remarquables :

1° Pierre-Jean Chapt de Rastignac né à Puyguilhem le 16 janvier 1716, fut en 1740 grand vicaire de son cousin Louis-Jacques Chapt de Rastignac, cardinal et archevêque de Tours, lequel était de la branche de Rastignac. En 1740 il fut agent général du clergé de France ; il obtint en 1744 l'abbaye de Beauport au diocèse de Saint-Brieuc ; et en 1746, celle de Barbaux, au diocèse de Sens.

2° Jacques-Gabriel Chapt de Rastignac, né en 1736, fut maréchal des camps et armées du roi : mort à Puyguilhem le 13 septembre 1791, enterré dans la chapelle de sainte Radegonde, à Villars.

3° Pierre Chapt de Rastignac (marquis de) fils aîné du précédent (père de Madame la duchesse de Larochevoucault-Liancourt, seule héritière du nom et de la famille) fut chambellan de l'Empire, pair de France.

4° Charles-Parfait Chapt de Rastignac, frère du précédent, maréchal de camp, commandeur de la légion d'honneur, décoré des ordres militaires de la plupart des puissances européennes, fut jusqu'en 1830 gentilhomme de la chambre du roi ; il est mort à Paris le 6 février 1858. Il était membre du Conseil municipal de Villars.

Bienfaiteur de la paroisse.

Monsieur le comte Armand Chapt de Rastignac, décédé à Paris en 1844, et enterré à Villars dans la chapelle de sainte Radegonde, a légué à la commune de Villars une rente perpétuelle de neuf cents francs dont la destination est d'aider à l'entretien d'un asile où les enfants de l'un et l'autre sexe seraient surveillés et recevraient un commencement d'instruction. Cet établissement que devrait fonder la commune, serait dirigé par

----- p. 271 -----

deux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui en outre visiteraient les malades. On doit savoir gré au défunt de ses bonnes intentions, mais l'établissement par lui conçu et dont plusieurs conditions sont inacceptables, répondait peu aux sacrifices que la commune devrait s'imposer pour prendre possession du legs. Bien que le conseil municipal l'ait accepté, la question se représentera quand il faudra voter les fonds pour l'établissement. On conserve l'espoir que les héritiers du comte Armand consentiront à quelques modifications de détail, qui tout en conservant la destination pieuse et charitable de l'établissement projeté par leur oncle, permettront de retirer du legs et des sacrifices que la commune devrait s'imposer dans le même objet, une plus grande utilité.

Le 23 mai 1737 Monseigneur Louis-Jacques Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, abbé-cardinal de la Sainte-Trinité de Vendôme (qui n'était pas de la branche de Puyguilhem) est venu à Villars tenir sur les fonts baptismaux une demoiselle de Rastignac (Registres paroissiaux).

Le 23 janvier 1775, Monseigneur Emmanuel Goursolles de Flamarens, évêque de Périgueux, vint à Villars donner lui-même la bénédiction nuptiale au marquis de Touchimbert et à une demoiselle Chapt de Rastignac (Jeanne-Charlotte).

La peur.

Un vieillard à qui l'on demandait son âge répondait qu'il avait dix ans l'année de la peur. La peur eut lieu un jour de mercredi, vers la fin de juillet 1789. Le même jour et à peu près à la même heure, le bruit se répandit partout que les Anglais arrivaient et mettaient tout à feu et à sang. A Villars, on prétendait qu'ils venaient par Mareuil et qu'ils étaient déjà à Bagatelle ; quelques-uns

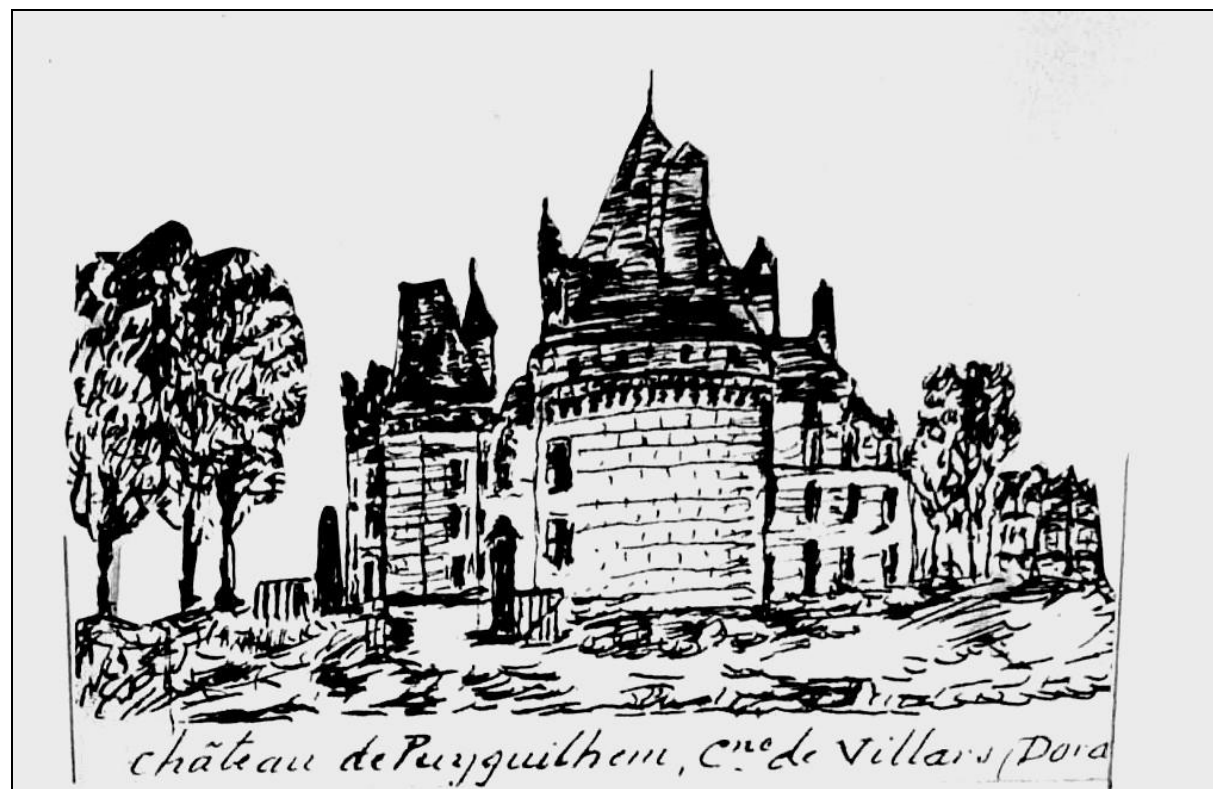
soutenaient qu'ils étaient à Quinsac, d'autres à Champagnac, tandis que dans ces endroits on les croyait à Villars. D'un autre côté deux commis de la gabelle connus dans l'endroit, arrivaient tout effrayés disant que les Anglais étaient à Thiviers et à Saint-Jean-de-Côle où ils massacraient tout. Partout on sonnait le tocsin, l'épouvante était générale. On ignore d'où partait le signal et quel était le but de ce tumulte. Sans doute quelque parti au début de la Révolution voulait agiter la population des campagnes pour savoir, par cette expérience, quel parti on pourrait en tirer dans les événements qui se préparaient. Partout on accourut au chef-lieu de la paroisse et on s'arma pour se défendre. Ici les gens se rendent de tous les villages armés de fusils, de faux, de fourches de fer ; on alla chercher deux fauconneaux à Puyguilhem, et tout se préparait à faire face à l'ennemi imaginaire qu'on s'attendait à chaque instant à voir paraître. La peur dura un jour et une nuit, mais l'inquiétude de la population mise en émoi ne se calma réellement qu'après quelques jours. Une vingtaine de cavaliers partirent la nuit de Villars pour aller recueillir les nouvelles à Nontron où ils arrivèrent à une heure fort avancée ; l'alarme n'y était pas moins vive que dans les campagnes, la population en armes se gardait et l'on faillit faire feu sur les arrivants.

Le peuple ne songeait pas à l'in vraisemblance d'une descente d'Anglais arrivant inopinément dans l'intérieur des terres, et quant aux personnes éclairées, elles prenaient l'alarme tout comme le peuple. La Révolution commençait et on était dans l'attente de grands événements. Ceux qui ne croyaient pas à une descente d'Anglais comme le peuple, admettaient la possibilité de quelque bande formidable d'incendiaires qui, à la faveur des troubles qui commençaient aurait pu se former et apparaître assez inopinément.

Epoque révolutionnaire.

Les scènes révolutionnaires ne tardèrent pas d'avoir leur contrecoup à Villars. Un des premiers effets de la Révolution fut l'incendie des papiers qu'on trouva

----- p. 275 -----



Ce dessin du chanoine Brugière vient du fait qu'il était secrétaire-adjoint de la Société Historique et Archéologique du Périgord. Il a reproduit tant bien que mal le dessin de Jules de Verneilh paru dans le Bulletin. Mais Jules de Verneilh avait dit : « *Un mauvais dessin vaut souvent mieux que des pages d'explications.* »... et il n'est pas si mauvais que cela...

au château de Puyguilhem et qui tous suspects d'être les titres de la rente féodale, furent portés sur la place publique et brûlés : cet incendie a fait disparaître, là comme ailleurs, des pièces importantes à consulter pour l'histoire de notre pays et dont on doit regretter la perte.

L'église fut fermée et les vases sacrés envoyés à l'administration centrale du département d'où ils allèrent à l'hôtel de la monnaie. L'église enlevée au culte et toute dévastée fut convertie en salpêtrière. Un commissaire salpétrier fut nommé pour diriger les opérations de l'extraction du salpêtre, ce fut feu M. Legrand-Champagnac. Ce poste était très recherché parce qu'il dispensait du service militaire qui commençait à devenir un métier fort périlleux. L'église fut garnie de futailles pour le lavage des terres saturées de salpêtre et la chaudière où l'on faisait bouillir les eaux fut installée dans la chapelle de la Barbinie, aujourd'hui chapelle à la Vierge. En creusant la niche où est la statue de Marie, il y a quelques années, on trouva le conduit en briques de la cheminée révolutionnaire : l'autel, les balustres, tous les bois de l'église alimentèrent successivement le feu de la chaudière au salpêtre.

Sacrilège puni (1)

On rapporte qu'un des habitants employé comme ouvrier à l'extraction du salpêtre, s'écria en regardant un grand Christ en bois faisant face à la chaire : « *Que fait celui-là là-haut, il a l'air de nous regarder, il faut l'ôter de là !* » Cela dit, il prend des cordes et les jetant au-dessus de la tête du Christ, il l'arrache et le fait tomber à ses pieds, puis, malgré la désapprobation des ouvriers qui travaillaient avec lui, il promène encore avec ironie dans l'intérieur de l'église cette sainte image du Sauveur crucifié. Le lendemain matin, cet homme ne paraissant pas au chantier, on en apprit bientôt la cause. Dieu outragé n'avait pas laissé plus longtemps le sacrilège impuni, on trouva cet homme mort dans son lit.

(1) On raconte que ce révolutionnaire avait brisé le Christ qui surmontait le tabernacle et souillé ce tabernacle, qu'il avait bravé le Christ (comme autrefois les princes des prêtres qui avaient dit : s'il est le fils de Dieu, qu'il descende de la Croix). Cet homme se nommait Chabanou. Quand cet homme mourut, ceux qui le portaient en terre avaient de la peine à le porter, tellement il était lourd. Quand ils furent arrivés sous l'arceau de la porte de la petite ville de Villars, malgré le ciel qui était fort serein, il fit un très fort coup de tonnerre qui saisit tout le monde. Les porteurs aussitôt après ce coup de tonnerre se trouvaient tellement allégés

----- p. 276 -----

qu'on aurait cru le cercueil vide et à mesure qu'ils avançaient, dans la bierre on aurait entendu le contenu rouler comme aurait fait une bûche. Ils s'écrièrent alors qu'ils croyaient que le diable avait dévoré cet homme et ils s'empressèrent de la mettre dans la fosse après quoi ils se retirèrent saisis d'épouvante. Le fait a été raconté par un vieillard très honnête qui a vécu jusqu'à l'âge de 102 ans et la personne qui me l'a conté m'a assuré qu'elle le tenait du fils de ce vieillard et que cette tradition était générale sur le pays.

----- p. 275 (fin) -----

L'église servit aux réunions de la décade. Déjà convertie en salpêtrière et toute dévastée, elle avait conservé sa chaire, et c'est là que montait le citoyen Dubarry, secrétaire de la commune, un des lettrés d'alors, qui, outre la communication des actes du Gouvernement, se chargeait de débiter des harangues dans le goût du jour. Bientôt à bout de éloquence, il finit par borner son rôle d'orateur à une lecture du Contrat Social. Mais les théories du citoyen de Genève, peu à la portée de l'auditoire, intéressaient médiocrement, et bientôt on éclata

----- p. 279 -----

en murmures contre l'orateur et contre son livre. Un orage se formait. Un jour correspondant à un dimanche, l'attitude de la population devint menaçante. Elle enfonça la porte de l'église, saccagea les lessiviers au salpêtre, et ayant brisé la porte du clocher, elle sonna les cloches à toute volée le

reste de la journée, ce qui fit accourir de toutes parts des gens qui augmentaient le tumulte en prenant parti pour cette démonstration religieuse.

Le triomphe de ce qu'on appelait la réaction ne fut pas de longue durée : un message avait été secrètement transmis à Nontron et vers minuit Villars fut envahi par une troupe de la garde-nationale de Nontron et la gendarmerie ; il y eut 32 arrestations. En tête des capturés figurait le citoyen Barby-Maziéras (le père de Mme Maziéras mort en 1833, intendant militaire. Roger, procureur de la commune, avait en cette qualité coopéré à la désignation des insurgés ; quand ils eurent, après un ou deux mois de prison, été relâchés, L..., l'un d'eux secrètement poussé par Maziéras, se présenta au club, accusa hautement le citoyen Roger de faire du zèle révolutionnaire pour dissimuler qu'il était lui-même un franc aristocrate. Il lui demanda compte d'un frère qu'il soutint être émigré et dont Roger ne pouvait justifier. Tout ce bruit recueilli par les ennemis de ce dernier aboutit à une déclaration d'émigration, confiscation des biens appartenant au frère absent et qui furent recherchés et vendus comme propriété nationale. C'est de là que provient une indemnité de huit mille francs que la famille Roger reçut sur le milliard des émigrés en 1825.

Complément.

(à reporter aux articles précédents)

Presbytère de Villars.

15 février 1831. Ordonnance qui autorise la commune à acquérir de M. Chevauchau-Latour moyennant 6.000 frs une maison pour y établir le presbytère (Archiv. de la Dord. série O.)

Biens de l'abbaye de Boschaud.

On lit aux archives de la Dordogne, série Q 367 n° 4, un inventaire très intéressant relatif aux biens de l'abbaye de Boschaud.

(journal de voyage de Dom Boyer p. 306.) 5 mai 1713.

« Je fus dîner à Boschaud où Dom Lebrun me reçut parfaitement bien... Je trouvai fort peu de titres, l'abbaye éyant été pillée par les huguenots et par les commendataires. L'église était belle, les voûtes étaient en façon de calotte... Les 3 autels sont d'une grande propreté... Je partis après avoir dit la messe au grand autel, où l'on voit le corps d'un saint martyr dont on ne dit pas le nom. »

Registre paroissiaux.

----- p. 178 et 180 -----

Visite épiscopale (par procuration) 1688.

« Villard. St Martial de Villards. Jean Chabaneau vic. perp. ; les religieux de St-Jean (de Côte) curés ; le père David survoit ; custode d'estain ; rayon de cuivre ; l'église est voûtée ; le clocher menace ruine ; une maison qui menace ruine inhabitée de temps immémorial ; une petite chènevière ; cymetière fermé avec une chapelle dédiée à Ste Radegonde. »

Extrait des registres paroissiaux (beaucoup plus complet dans mes notes et dans ma feuille autographiée t 30.)

Registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de St Martial de Villars 1693 - 1792.

Baptêmes de : Pierre Louis Chapt de Rastignac, fils de messire Jacques François Chapt de Rastignac, chevalier seigneur de Laxion, marquis de Puyguilhem, Milhac et autres places et de dame Françoise Chapt de Rastignac, marquise de Puyguilhem 1715.

Pierre-Louis Chapt de Rastignac, fils des mêmes 1716.

Messire Jean, chevalier seigneur comte de Puyguilhem, Villars, Milhac, l'Encoutrade de Champagnac et autres places et de haute et puissante Suzanne-Anne Dulau, comtesse de Puyguilhem 1735.

Louise Jacquette-Sibylle-Marie Chapt de Rastignac, fille des mêmes et qui a pour parrain Mgr l'illustrissime et révérendissime Louis Jacques Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, abbé cardinal de la Ste Trinité de Vendôme et pour marraine haute et puissante Dame Sibylle-Marie Dulau, marquise de la Côte 1737.

Louis Chapt de Rastignac, fils des mêmes 1738.

Anne fille légitime de Jean Prévost, sieur du Repaire, garde du corps du roi et de Jeanne Grandcoin Dlle du Repaire, habitant le repaire noble de la Barbinie 1761.

Mariages de : François Chapt de Rastignac, seigneur de Puyguilhem avec Dame Marie de Roquart, veuve de messire Armand de la Marthonie, seigneur de Puyguilhem 1693.

Très haut et très puissant seigneur Auguste François Prévot Sansac, marquis de Tonchimbart, chevalier, seigneur de Chalonne Londigné, Montalembert, Colombier et autres places, ancien capitaine de cavalerie etc., avec très haute et très puissante demoiselle Jeanne Charlotte Chapt de Rastignac, habitant l'abbaye royale de N. D. de Ligueux 1775.

Jean Fourichon, écuyer, garde du corps du roi, avec Suzanne Prévost, du noble village de la Barbinie 1784.

Sépultures de : Françoise de Lapeyronie, âgée de 80 ans, dans la chapelle de Ste Radegonde 1709.

Messire Pierre Chabaneau, prêtre âgé de 30 ans, dans le sanctuaire de l'église 1733.

Messire Jean Ringuet, vicaire de la paroisse âgé d'environ 30 ans, dans l'église 1740.

Messire Jean-Armand Chapt de Rastignac, marquis de Puyguilhem, âgé d'environ 8 (?) ans, dans l'église, sous le banc de la maison de Puyguilhem 1743.

Messire Pierre Mathieu sieur de Lacombe, ancien curé de Villars, dans le chœur de l'église 1748.

Jérôme Vallade, sieur du Claud, âgé d'environ 98 ans dans la chapelle de Ste Radegonde 1772.

Haut et puissant seigneur Pierre-Louis Chapt de Rastignac, chevalier, seigneur comte de Puyguilhem, marquis de Rastignac, baron de Luzech, première baronnie du Quercy, seigneur de Clermont-Dessous, Combe-Bonnet, Firbeix et autres lieux, âgé d'environ 52 ans, dans l'église de la paroisse dans les tombeaux de ses ancêtres 1766.

Messire Vincent Védrène, sieur Fargeot, prêtre, curé de la paroisse originaire de Jeune-Mareuil, âgé d'environ 58 ans, dans le sanctuaire de l'église 1768.

Élie Duchassaing, ancien garde du roi, âgé d'environ 66 ans, dans le cimetière 1779.

Messire Joseph de Lapeyronnie, chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur-curé de la présente paroisse, âgé d'environ 60 ans 1786.

Demoiselle Anne Pourten dans la chapelle de Ste Radegonde 1787.

Anne Moreau, Dlle Chevalier dans la chapelle de Ste Radegonde 1788.

Dame Rosalie Angélique d'Hautefort de Rastignac, épouse de M. Jacques Gabriel Chapt de Rastignac, maréchal des camps des armées de France, décédée au château de Vaugoubert et inhumée dans la chapelle de Ste Radegonde près le cimetière 1791.

M. Jacques Gabriel Chapt de Rastignac dans la chapelle de Ste Radegonde 1791.

Pierre Legrand, sieur de Pressillac, âgé de 83 ans dans la chapelle de Ste Radegonde 1791.

----- p. 279 -----

(Archiv. de la Dord. registr. Paroiss. Villars) (fin)

1^{er} mars 1741 **Baptême**... parrain Philibert du Chassaing Sr de Nantheuil.

Mariage : d'Anne du Chassaing.

11 février 1747. **Mariage** : de Jean Noël sieur de Latour du présent bourg avec Thérèse Roussille Dlle de Beytou, de la paroisse de Souffrignac.

9 août 1747 **Baptême** : de Jacques-François Chapt de Rastignac, fils n. et l. de haut et puissant seigneur Pierre-Louis Chapt de Rastignac Chevalier, seigneur comte de Puyguilhem, Villards, Milhat, Firbeis, Monchaprix, Laglodie etc. et de haute et puiss. Dame Susanne-Anne Dulau, comtesse de Puyguilhem, habitants de leur château de Puyguilhem, présente paroisse...

Fargeot curé.

SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMERO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : la société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMERO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyraseau
- Joseph de Verneilh-Puyraseau - Félix de Verneilh-Puyraseau - Jules de Verneilh-Puyraseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMERO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMERO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMERO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Boudriol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMERO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massey*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgieux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyraseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMERO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMERO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMERO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMERO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMERO 10 – SPECIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- Etat-civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMERO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMERO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carenso*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carenso*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Julilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMERO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMERO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges MarBeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Massevy*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMERO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A.Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMERO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Massevy*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de L'Etat (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMERO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMERO 19 – SPECIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMERO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème} . : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Etude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMERO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMERO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligueux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMERO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMERO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMERO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMERO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMERO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
- Bourdeilles XIVe siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMERO 29 bis - 2013

- Naissance des associations à Nontron : *D. Poupeau*

NUMERO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
- La vie quotidienne au Moyen Age. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMERO 30 bis - 2014

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMEROS SPECIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine Brugière

- **1** : Le canton de Nontron ;
- **2** : Le canton de Mareuil ;
- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
- **4** : Le canton de Verteillac ;
- **5** : Le canton de Champagnac.
- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

Commande d'anciennes Chroniques¹ :

Commande des numéros :

N^{os} -1 à 29 15 € X = €
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)

Total : €

N.B. : les numéros spéciaux du chanoine **Brugière** sont vendus au prix de **25 €** l'exemplaire.
Les tomes 28 bis des œuvres de Jules de **Verneilh** sont vendus **30 €** l'exemplaire.
Le numéro 29 bis est vendu **11 €** l'exemplaire.
Le numéro 30 bis est vendu **6 €** l'exemplaire.

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GERARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr



Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous

Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :

Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en couple : (40 €)²

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
Le Puy de Fleury
24300 NONTRON

1 - page à couper, à photocopier ou recopier.

2 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques